

La Philologie wallonne en 1958

par ÉLISÉE LEGROS,
avec la collaboration de JULES HERBILLON

Bibliographie générale.

1. ÉLISÉE LEGROS, avec la collaboration de JULES HERBILLON. *La Philologie wallonne en 1957*. (BTD, 32, 1958, p. 217-333 ; de même, DBR, 15, 1958, p. 179-295). — 195 numéros, 47 de ces comptes rendus sont de J. H. ou ont été établis en collaboration avec lui.

Le lecteur est prié de noter les corrections suivantes (dont certaines sont faites déjà dans la reproduction des DBR) : p. 221 du BTD, l. 6 fin : nous, lire : ils ; — p. 232 (et 194 des DBR), l. 7, lire : *Reux* ; — p. 258 (et 220 des DBR), l. 18 : lire : DÉSORMAUX ; —

Principales abréviations :

ALF = *Atlas linguist. de la France* ; — ALW = *Atlas linguist. de la Wallonie* ; — BDW = *Bullet. du Dictionn. wallon* ; — BSW = *Bull. de la Soc. [de Langue et] de Littér. wall.* ; — BTD = *Bull. de la Commiss. [Roy.] de Topon. et Dialect.* ; — DBR = *Dialectes belgo-romans* ; — DFL = *Dictionn. franç.-liég. de J. HAUST* ; — DL = *Dictionn. liég. de J. HAUST* ; — EMW = *Enquêtes du Musée de la Vie Wall.* ; — FEW = *Französ. Etymol. Wörterbuch de WARTBURG* ; — RbPhH = *Revue belge de Philologie et d'Histoire* ; — REW = *Romanisches Etymol. Wörterbuch (3^e éd.) de MEYER-LÜBKE* ; — VW = *La Vie Wallonne*.

c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — gm. = gaumais ; — hn. = hennuyer ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nl. = néerlandais ; — nm. = namurois ; — w. = wallon.

Pour les sigles des communes, voir BTD, 9, p. 229-269, ou EMW, 3, p. 343-383.

p. 291 du BTD, 2^e l. de la note : par, lire : pour ; — p. 308 du BTD, l. 5, lire : Sprachschatzes ; — p. 318 du BTD, l. 11, lire : *tchève* ; — p. 329 du BTD, l. 18, lire : bée ; — p. 332 du BTD, l. 20, lire : Tirions (et reclasser ce nom à sa place dans l'index alphabétique du BTD et des DBR) (1).

Au n^o 155, supprimer la remarque sur *Liegesborth*, etc., la mention la plus ancienne étant bien à lire ainsi (cf. GYSSELING, *Meded. Vereniging Naamkunde*, 35, 1959, p. 67 : = *Lēgiōs burpi* « naissance de la Lys »). [Note de J. HERBILLON].

2. ÉLISÉE LEGROS. *A l'occasion du centenaire de la « Société de Langue et de Littérature wallonnes »*. La fondation de la « Société Liégeoise de Littérature wallonne » et le rôle de celle-ci de 1856 à 1897. (*Orbis*, 7, p. 220-238 ; n^o 1 de 1958). — Reprend, pour le XIX^e s., avec plus de détails que dans une esquisse générale parue en 1956 dans « La Vie Wallonne », l'histoire de cette Société, qui alors se confond presque avec celle de la philologie wallonne, tout en débordant ce domaine par son activité proprement littéraire et l'influence sur le mouvement wallon général.

P. 236, infra : supprimer la qualification d'« auteur wallon » appliquée à Léopold Chaumont (2).

3. J. HERBILLON. *Les vingt-cinq ans des Amis de nos Dialectes (1932-1952)*. (*DBR*, 15, p. 89-103 ; n^o 1 de 1958). — Origines et activité de cette compagnie qui, de Bruxelles, a joué son rôle dans le mouvement dialectal, notamment par la publication des DBR.

4. ÉLISÉE LEGROS. *Louis Verhulst (1881-1958)*. (*VW*, 32,

(1) Dans la bibliographie pour 1955, n^o 66, remplacer Montignies-sur-S. par Moustier-sur-S., et carolorégien par namurois ; à l'index, sous Bologne, lire : 121, au lieu de 123 ; — et dans celle pour 1956, n^o 51 (et à l'index), lire VAN SCHOUTE ; n^o 149, lire : fin 1844 ; n^o 202, c. r. du *FEW*, t. 8, p. 258, corriger *piène* en *pièle*.

Quelques omissions des dernières années sont réparées ci-après, notamment pour 1955, au n^o 190.

(2) P. 317 de ce même numéro d'*Orbis*, corriger, dans la notice consacrée à É. Legros, la date 1955 en 1948 pour le *DFL*.

p. 212-214 ; n° 3 de 1958). — Rappelle les services rendus aux études dialectologiques, ethnographiques et toponymiques. — Voir aussi E. P. FOUSS, *Le Pays gaumais*, 19, 1958, p. 162-165, portrait.

5. ROGER PINON. *Jules Vandereuse (1873-1958)*. (VW, 32, p. 283-286 ; 4^e n°). — Biographie de l'ami du mouvement littéraire wallon carolorégien et du folkloriste. — Cf. n° 102.

6. FÉLIX ROUSSEAU. *Fernand Danhaive, historien régionaliste*. [1889-1935.] (Le Guetteur wallon, 1958, p. 73-80 ; n° 224, d'avril-juin). — Souvenirs (datés de 1935) sur cet historien namurois, également toponymiste et folkloriste.

7. Les DBR, t. 15, 1958, p. 35-88 et 147-162, sous la signature de J. HERBILLON et d'É. LEGROS, ont commencé la publication régulière de « Comptes rendus et notices » qui recensent des ouvrages ou études non signalés ici, mais pouvant cependant intéresser le walloniste. Cela va des encyclopédies et des travaux d'archéologie relatifs à notre peuplement ancien aux études de dialectologie ou de linguistique concernant d'autres régions en passant par des travaux étrangers de folklore ou d'ethnographie ou par des études touchant la littérature ou le sort même des dialectes ou langues mineures. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on mentionnera ici certaines de ces recensions.

P. 54, infra : voir la correction aux errata du tome, p. 302.

8. C. r. par RAYMOND SINDOU, *Rev. Intern. d'Onomast.*, 10, 1958, p. 152-153 et p. 309-310, des DBR, 14, 1957, nos 1 et 2, et 15, 1958, n° 1.

P. 309, n. 2 : R. S. n'est pas sûr que *eu* pour *en* ou *an* pour *au* dans *viséuté*, *mantians*, *ferians*, *Maffrengé*, *fandreur*, *candrelas*, *enbandist*, *Prendons* ne soient pas des fautes commises déjà par

les scribes anciens. De toute façon il s'agit de cacographies ou d'ambiguïtés à redresser ou à interpréter d'après la prononciation.

Aspects historiques.

9. J. F. NIERMEYER. *La Meuse et l'expansion franque vers le Nord (VII^e-VIII^e siècles)*. (Mélanges Félix Rousseau, Études sur l'histoire du pays mosan au moyen âge ; Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 455-463). — Pour le problème de la frontière linguistique, l'historien de l'Université d'Amsterdam adopte la thèse de CH. VERLINDEN ; toutefois la poussée germanique (et chrétienne) vers le nord, depuis le VII^e s., viendrait non de la Rhénanie allemande, mais de la région rhéno-mosane du centre des actuels Pays-Bas en suivant les fleuves. [Le centre d'« expansion » franque à cette date n'est-il pas plutôt dans l'actuelle Wallonie, autour des palais de Jupille et Herstal (invoqués p. 458)?] (1).

— Voir aussi diverses études d'archéologie signalées dans les DBR, 15, 1958, p. 36-39 et p. 153.

Textes anciens et Études diverses.

a. Travaux historiques, géographiques, etc.

10. DENISE VAN DERVEEGHDE. *Le Polyptyque de 1280 du Chapitre de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège*. (Académie Royale de Belgique, Commission Royale d'Histoire ; Bruxelles, Palais des Académies, 1958 ; 284 p. in-8°, carte h.-t.) — Publication de l'important polyptyque, connu sous le nom traditionnel de *Petit Stock*, dont l'intérêt pour l'onomastique liégeoise n'avait pas échappé à GRAND-

(1) C. r. de J. HERBILLON.

GAGNAGE (qui le cite sous le sigle *Reg. St-Lamb.* dans son *Vocab. des anc. n. de l.*) ; c'est une pièce capitale aussi pour l'histoire économique et pour bien d'autres domaines. Le texte (p. 17-215) est en latin, sauf les p. 197-203, consacrées à Liers ; p. 217-271 : table des noms de lieux et de personnes ; p. 273-281 : *Index rerum* où est groupé « tout ce qui est relatif à la condition et à la nature des biens et des revenus en même temps que ce qui a trait aux usages et aux habitudes des hommes » (p. 16) ; les termes du texte n'y sont pas repris dans l'ordre alphabétique ; carte hors texte du domaine du chapitre (à corriger d'après la note de la p. 283).

On notera que le polyptyque, probablement incomplet, offre « des blancs et des fautes qui semblent indiquer que l'ultime lecture n'a pas eu lieu » (p. 9, n. 2). Familiarisé depuis longtemps avec une grande partie du *Petit Stock*, nous avons pu conseiller M^{lle} D. V. D. pour certaines lectures, certaines identifications et certaines interprétations.

Dans la table des noms propres, les prénoms figurent sous la forme moderne ; ainsi : « IDE, *Ida, Idda, Iddeneaz, Yda, Ydoule* » ; ce système ne facilite pas les recherches onomastiques.

Dans l'*Index rerum*, remarquons : p. 280, *ancrawis* « saumon femelle » ; p. 275, *angieres* « corvée de charroi » ; p. 273, *brasium* « brais » (non : « brassin ») ; p. 280, *hesto* « chevage » (*FEW*, 16, p. 116) ; p. 277, *mericum* « merrain » (le texte porte : *de lignis et miricis*, où nous verrions plutôt, dans ce village campinois, *merica* « bruyère ») ; p. 273, *parna* « bois de charpente » (si l'interprétation est exacte, prototype de w. *pièle* : *FEW*, 8, p. 253, et *BTD*, 31, p. 260 supra [en corrigeant *piène* en *pièle*] pour *pièle* sur la Sambre comme sur la Meuse, et *perne* en picard).

P. 200, *li manesse*, à lire : *mar-*, d'après le même contexte, p. 202. — P. 199 et 204 avec la note 1, *le conte de Bar*, sans doute un surnom, n'est pas repris à la table (1).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

11. M. YANS. *Échange d'enfants au XVIII^e siècle*. (VW, 31, p. 286-287 ; n^o du 4^e trimestre 1957). — Note (qui aurait dû être citée ici l'an dernier) signalant, entre Wallons de la banlieue de Liège et Flamands de Rummen [Brabant, et non Limbourg], l'échange, par l'intermédiaire d'une *botrèsse*, d'enfants devant apprendre respectivement le flamand et le wallon.

12. MAURICE YANS. *Le rôle de la renairesse dans les épidémies d'autrefois*. (VW, 32, p. 132-135 ; n^o du 2^e trim. 1958). — Signale au XVII^e s. dans la banlieue liégeoise (plus Huy et La Gleize) des « *renaireux* » et surtout des « *renairesse*s » ou « *renairisses* », désinfectant les maisons après épidémie, tout en soignant les pestiférés. [Types à ajouter au *FEW*, 1, p. 45a].

Cf. XVII^e s. « *désaireux*, id. » dans TRAVERS, *Hist. de Nantes*, III, p. 248, 264. [Note de J. HERBILLON].

13. MAURICE YANS. *Contribution à l'histoire économique liégeoise au XVIII^e siècle*. Note sur la batellerie mosane dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (avec un dessin) [et] Note de droit commercial. (VW, 32, p. 256-265 ; n^o du 4^e trim. 1958). — Un procès de 1768 fournit des précisions sur plusieurs noms de parties de bateau, comme sur la distinction entre les bateaux dits *mignoles* et *hèrnas* ; en note, rapprochements des termes modernes et étymologies, avec mention de termes techniques inédits communiqués par É. LEGROS d'après les enquêtes de J. HAUST sur la batellerie mosane. — La 2^e note concerne surtout le sens des termes de droit *embaudir*, *-issement* (GOD. *embaudir* 2).

Notons qu'*embaudir* n'est pas repris par le *FEW*, 1, p. 212, où le w. *èbâdi*, *-â-* est classé à tort avec le fr. *ébaudir*.

14. JEAN YERNAUX. *Servantes liégeoises d'autrefois*. (La Revue Nouvelle, [Tournai], 27, p. 140-158 ; n^o 2, de

févr. 1958). — D'après Jacques de Hemricourt pour le XIV^e s., les testaments des chanoines pour le XV^e, les protocoles de notaires et les archives de la bienfaisance et des tribunaux pour le XVII^e.

15. MAURICE PONTNIR et MAURICE YANS. *La seigneurie laïque de Grâce-Berleur*. Les seigneurs, le domaine, les houillères. (Bull. Inst. Archéol. Lg., 72, 1957-1958, p. 4-265; figures, plus carte h.-t.). — Importante étude historique consacrée à une des seigneuries de G.-B. [L 60] et à des houillères de G.-B. et aussi de Montegnée [L 61]. *Passim*, anthroponymes (XVI^e-XVIII^e s.), toponymes nombreux (aussi avec la forme orale, notamment sur la carte), noms de houillères (89 localisées sur la carte, plus d'autres dans le texte), termes anciens (notamment de houilleries) souvent avec glose explicative.

Voir spécialement, p. 15-42, assiette de la seigneurie, eaux, bois, conflits de juridiction; — p. 43-53, population, avec étude des professions; — p. 102-146, terres du domaine seigneurial, ferme et cheptel, « les petits comptes de Monsieur de Jonceis », droits seigneuriaux (dont droits de pâture), etc.; — p. 157-259, houillères: longue liste d'exploitations petites et grandes, inventaire détaillé des « ustensilles » d'une fosse (p. 194-195), comptes d'une société (avec, p. 220, marques d'« establire » [explication reprise à notre bibliogr. pour 1956, n° 17]) et nécrologe des années 1684 à 1796.

Notons: a° 1789 « *chiffre* », hypercorrectisme pour *tchif* « câble d'extraction » (p. 227); a° 1734 « *codsy* » (p. 194 et 195); a° 1730 « *genges* [cf. DL, *djindje*] et *trigus* » (p. 247); a° 1722 « *tonneaux hierchesses* » (p. 227); a° 1569 « *hotte* et *burre* » (p. 168), à côté de « *houtte* » (p. 162, 169 = siège du charbonnage, propr^t 'hutte'); a° 1793-96, « *luret* », mesure de houille (p. 229); a° 1744 « *maître ouvrage* », office de 'maître-ouvrier' (p. 178); a° 1540 et 1578, « *pairage* », stockage de denrées sur la *père* (p. 199, 209); a° 1741, « une *pelée* et une *pousselette* », mesures de houille (p. 184; cf. « *pelées* », n° 1705, p. 238, etc.) (1).

(1) C. r. de J. H. et É. L.

16. JEAN YERNAUX. *Lambert Lombard*. (Ib., p. 267-272 ; figures). — Le peintre liégeois du XVI^e s. tiendrait son patronyme d'une variante de *Lambert* ; son aïeul (fin du XV^e s.) était de Seraing : « Johan Lambert dit Lombard » (p. 269). [En fait, les deux termes sont distincts ; le surnom, ayant le sens de « rapace, avide », ne préjuge pas de l'origine.]

P. 270, du surnom de sa mère, « Jeanne le Pattinier » (alias « Jeanne de Sa »), on infère une parenté avec le peintre dinantais, Henri (le) Patinier. En fait, le nom existe à Liège dès 1428 : « Colard le Pattinier » *S^{te}-Croix*, I, p. 484 (1).

17. R. VAN DER MADE. *Les paix après homicides au Pays de Liège*. (Revue du Nord, 40, n^o 158, avril-juin 1958, p. 399-410 ; aussi dans : *Mélanges dédiés à la mémoire de Raymond Monier* [Mém. de la Soc. d'Hist. du droit des pays flamands, picards et wallons, IV ; Lille, Giard, et Paris, Montchrestien], p. 399-410). — Détails, tirés des actes de la pratique, sur la « composition » ou « paix à partie » ; aspect juridique des modalités de l'indemnisation, mais aussi cérémonies de l'amende honorable ou « obédience » (p. 406), érection de croix d'occis (p. 407), anthroponymes (surtout du XVI^e s.) (1).

18. EDG. RENARD. *Mœurs d'autrefois : l'« amende honorable » par devant les cours échevinales*. (Bull. ... Le Vieux-Liège, 5, p. 230-234 ; n^o 120, de janv.-mars 1958). — Exemples tirées des archives de cours de justice villageoises au sud de Liège pour les XVII^e et XVIII^e s.

19. MAURICE PONTIR. *Recruteurs à Liège en 1781*. (Ib., p. 241-248 ; n^o 121, d'avril-juin 1958). — Voir l'addition, par EDGARD RENARD et aussi MAURICE PONTIR, ib., p. 300 (n^{os} 122-123, de juillet-déc.), à propos des « isles furcoves », w. *zîvèrcôf* « Indes néerlandaises ».

(1) C. r. de J. HERBILLON.

20. ROBERT HANKART. *La liberté de passage sur les chemins royaux d'Avroy (XVI^e siècle)*. (Ib., p. 292-295 ; nos 122-123, de juillet-déc. 1958). — Fête paroissiale de 1559, où les passants doivent donner de l'argent contre « bracelet (?) ensengne ou figures », « jowealx, affiches ou achées ». Autres entraves au passage.

Sur « achées, babioles », cf. surtout Coll. Nos Dialectes, n° 9, p. 24, où l'on relève *atchêye* « capitules de la bardane », qui pourrait s'expliquer par l'acception « colifichet ».

21. F. L. GANSHOF. *Note sur une charte privée carolingienne datée de Jupille*. (Mélanges Félix Rousseau [cf. n° 9], p. 309-319). — La charte précise : « *Actum Jobvilla palatio publico...* ». La forme *Jobvilla* est attestée ailleurs pour Jupille au VIII^e s. A la fin du VIII^e et au IX^e, la forme habituelle sera *Iopila*.

22. JACQUES STIENNON. *Le voyage des Liégeois à Saint-Jacques de Compostelle en 1056*. (Ib., p. 553-581).

P. 562, note : « le wallon de Liège emploie le terme *tri* [lire *tri* Verviers, etc.], *trieu* [lire *trieû*, du reste non liégeois], *trih*, *trihai*, pour désigner [...] des terres en friche, et que Grandgagnage et J. Haust rattachent au latin *trescuum*. Mais dans ce cas, il resterait toujours à expliquer la chute du *r* [dans *tesqua*]. » HAUST ne parle pas du lat. *trescuum*, et GRANDGAGNAGE expliquait déjà notre mot par le type germanique qui a donné le nl. *dries(ch)*. Mais tout cela n'est ici qu'un rapprochement à propos de *tesqua*, que la source de Gilles d'Orval dit désigner les landes bordelaises en parler local (v. 1100) ; pour J. S., *lande* n'aurait pas encore existé ; en fait, si le fr. *lande* n'est attesté que depuis le XII^e s. (*FEW*, 5, p. 158 b), ce terme d'origine gauloise est antérieur ; pour la toponymie, voir VINCENT, *Top. de la France*, p. 214 b : a° 1025 (1).

23. DENISE VAN DERVEEGHDE. *Note sur le droit de pêche dans la Meuse liégeoise au XIII^e siècle*. (Ib., p. 639-645 ; une carte). — Quelques citations d'archives en note.

(1) C. r. de J. H. et É. L.

24. RENÉE DOEHAERD. *Marchands mosans sur le marché d'Anvers à la fin du moyen âge.* (Ib., p. 265-281). — Voir, p. 270-271, liste en 1512 de 72 noms de personnes de Herstal, Liège et Huy, pour la plupart curieusement flaman-disés : ainsi *Parge* ou *Perdie* [= *Pardieu* ou *Partdieu*?] (1).

25. M. CL. MONTRIEUX et S. PIROTON. *L'habitat et le paysage rural dans les communes de Charneux et Thimister (Pays de Herve).* (Bull. Soc. Belge Études Géogr., 26, 1957, p. 326-334 ; une figure). — Se fondent en partie sur les archives, pour étendre à deux communes voisines les recherches de L. THIRION, *La commune de Clermont-sur-Berwinne. Contribution à l'étude du paysage rural au Pays de Herve* (Ib., 15, 1946, p. 225-246).

26. DR H. HANS. *Histoire de la paroisse de Soumagne.* Avant-propos de GUY POSWICK. Préface de l'abbé J. PAISSE. (Dison-Verviers, Ét. J. J. Jaspers, 1958 ; 143 p. in-8°, illustr. h.-t.). — Œuvre d'un auteur mort en 1945. Surtout étude archéologique de l'église. P. 33-45, « la dîme, revenus de Beaurepart, de la cour et de l'église » (avec toponymes et anthroponymes). P. 138-139, récits du XIX^e s. concernant des faits attribués à la sorcellerie.

27. ARSÈNE BUCHET. *Le métier de tondeur dans l'industrie drapière de la vallée de la Vesdre au XVIII^e s.* (Archives verv., Bull. des Chron. archéol. et Documentation, 3, p. 167-170). — Précisions sur la pratique du métier, à l'occasion de la publication d'une « Déclaration concernant le métier de tondeur, en 1765 à Limbourg.

28. FR. TOUSSAINT. *La réforme protestante à Malmedy.* (Almanach des « Nouvelles de Malmedy » pour l'année 1958, Éditeur G. Gerson, Malmedy, p. 27-32). — Passim, anthro-

(1) C. r. de J. HERBILLON.

ponymes malmédiens, dont certains sont conservés plus ou moins germanisés dans le nom de descendants émigrés en Allemagne.

Notons, p. 29 : fondation de *Sankt-Lambrecht* ou *Saint-Lambert*, au Palatinat, par des protestants liégeois, avec « une communauté où la langue française s'est maintenue à l'école, à l'église et dans l'administration jusqu'à la guerre de 1914, où le français fut supprimé ».

29. FERD. DANDRIFOSSE. *Statut des sacristains de l'église paroissiale à Malmedy en 1781.* (Ib., p. 39-42).

Notons qu'il y avait 2 sacristains, dits *marquellie[r]s*, l'un prêtre et l'autre laïque. Voir aussi, p. 41, *stalla* pour « stalles » et, en note, *batta* (de cloche) qu'il ne faudrait pas compléter en « *batta[n]t* ».

30. GEORGES HANSOTTE. *Inventaire analytique des chartes de l'abbaye de la Paix-Dieu, à Jehay-Bodegnée (1238-1496).* (Bull. Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège, 40, 1958, p. 1-96). — P. 72-96, table des noms de lieux et de personnes. Comme le montrent les exemples relevés ci-après, l'absence d'un dictionnaire des formes toponymiques et anthroponymiques anciennes continue à être dommageable.

On n'identifie pas à la table, suivant un procédé courant chez les historiens, les localités dont le nom sert d'anthroponyme (ainsi, p. 24, « Clas de *Cortix* » [= *Corthys*]; p. 28, « Maguin de *Fexhe-le-Voué* » [= *F.-le-Haut-Clocher*]; p. 30, « Baudouin de *Brueves* » [= *Braives*]); le procédé, qui peut trouver une justification partielle quand il s'agit de familles connues sous un nom dont l'orthographe diffère de celui de la localité, aboutit ici, par exemple, à l'établissement de trois articles (sans renvoi de l'un à l'autre) : *Hartaing*, *Hartange* et *Hertenge* pour un seul nom (de plus, omission de « *Robekini dicti Kauwsin de Hartain* », p. 30).

P. 3 (et 22, 32) : « *Heuselth* » n'est pas *Hoes(s)elt*, mais *Heisselt*, à Goyer ; — p. 15 : « *Ameil de Cormeffe?* » est *A. de Kemexhe* ; — p. 20 : « *Juhers* » n'est pas Goyer, mais probablement *Heers* (cf. *BTD*, 21, p. 70) ou une dépendance ; — p. 21 : « *Araus d'Ille* », nom inconnu à Liège, est sans doute « *Ar(n)ars* », c.-à-d. « *Ernar d'Ile* » (voir table de *Hemricourt*) ; — p. 22 et 32 : « *Borc(k)here* »

n'est pas Borgharen, mais Heers-le-Château (cf. VINCENT, *Les noms de lieux de la B.*, p. 16) ; — p. 29 : « Gilhotian », lire : « -au » ; — p. 30-31 : « in presentia... Pouchardi domine (sic) de Orelz » (à la table : « Pouchard, seigneur d'Oreye ») ; en 1287, le seigneur d'Oreye est Guillaume (cf. l'édition de Hemricourt, t. 1, p. 389) ; lire : « Ponchardi [,] domine de Orelz » ? ; — p. 31 : « Jakecte » et, p. 38, « Famelecte » : pourquoi pas la lecture « -ette », qui doit être possible ? — p. 35 : charte de 1304 datée du « samedi devant le feste saint Pier Coraille », interprété par « 25 juillet », alors qu'il s'agit de la fête de la Chaire de St-Pierre du 22 février (cf. DBR, 6, p. 22) ; — p. 36 et 48 : n. d'homme « Kafrial » et « Libar Le Coffial », tous deux d'Ampsin, ne sont pas rapprochés ; la lecture vérifiée du second est bien « -real » ; — p. 42 : « Stassart Lisaneres », à lire « li saneres [= le châtreur], classé à la lettre L- ; — p. 43 : « Renarime », à Villers-le-Bouillet, est à lire : « -riwe », au cadastre : « Renary » ; — ib. : « Herbechois » dit, à la table, « lieu dit à Jehay-Bodegnée », est à lire « -cheis », c.-à-d. Hepsée, dépendance de Verlaine ; — p. 64 et 66 : « Poucet » n'est pas Poucet [W 33], mais Pousset [W 27], à en juger par le contexte ; — p. 81 : « Hannefoie », lire : « -poie » (1).

31. FERNAND DISCRY. *Fragments inédits de l'histoire hutoise.* (Cercle hutois Sciences et Beaux-arts, Annales, t. 25, p. 261-280 ; fasc. 4, 1958). — Citons spécialement la 1^{re} partie, consacrée aux volontaires hutois au service des Habsbourgs.

Voir, p. 262, mise au point à propos des drapeaux (tours en partie seulement) qu'on promenait à la procession de N.-D. de la Sarthe et dont il ne reste plus que les hampes et gaines, et, p. 263, la mention de l.-d. en Hongrie, à la Turquie, tour de Constantinople, etc. ; voir aussi p. 268, note, le l.-d. « Wawehaye » à Marchin, pour Hawihaye (don d'une dame Hawi, du XIII^e s., aux Communs pauvres).

32. RAOUL VAN DER MADE. *Les chartes des Cours de tenants hutoises conservées aux Archives de l'État à Liège.* (Annuaire d'Histoire liégeoise, 6, p. 239-353 ; n^o 1, 1958). — Analyse de 226 actes (de 1339 à 1558), publiée p. 258-336 ;

(1) C. r. de J. HERBILLON.

nombreux noms de personnes et de lieux conservés tels quels dans les analyses mais modernisés à la table. L'auteur a, une fois de plus, bien mérité des études historiques et aussi philologiques.

P. 262-263, *Othée* n'est pas la commune, mais *Othet*, sous Chokier. — P. 267, « *Stevenne de Songier* » = *St. le S.* ; cf. bibliogr. précéd., n° 14. — P. 283, petit « *chappal* », accompagnant 14 verges de vigne, est traduit par « gerbier », puis par « grange » ; plutôt ici maisonnette, abri dans les vignes ; de même pour « *chapa* », p. 306. — P. 301, « *Johan dele Ymarge* » = de la maison « à l'imaige », p. 298.

A la table : *Jean Abrion* = *J. Albrion* ; *Lambert de Han* = *L. de Hans* ; *Persan* = *Piersan* ; mais *Johan li Basteles* paraît différent de *Johan Bastulet* ; — « *Corphalie*, prieuré à Ampsin » : = hôpital Saint-Nicolas, cf. *BTD*, 31, p. 42 (1).

33. FERNAND DISCRY. *Les nundinae novi monasterii de Huy ou la franche-fête de Saint Denis.* (Mélanges Félix Rousseau [cf. n° 9], p. 237-264). — Importante étude sur cette foire remontant au XIII^e s., avec, p. 256-264, publication de textes romans (1273-XVII^e s.).

Signalons, p. 245 (voir texte du « *Cri de la franche feste* », p. 261), l'obligation pour le mayeur d'y « *faire sa roynne* » (élire sa reine), d'y requérir la présence du « *roy des ribaux* » avec « *sa couronne et ses menestrez* » et d'y faire venir aussi, de « *toutes les stuves de huy* » (*Huy*), « *la dame* » et « *toutes ses meskinnes* ». Après la vente de la foire par l'abbaye du Neufmoustier à la ville — qui épargna aux chanoines la responsabilité des « *mains mauz et mains des-honestes péchies* » s'y commettant —, la date fut transférée du 21 septembre (dédicace du Neufmoustier) au 9 octobre ; la raison de ce transfert de date n'apparaît pas dans les documents [nouvelle date choisie parce qu'à ce moment les vendanges étaient terminées?].

P. 248 : le bois nécessaire était coupé au bois domanial dit « *bois l'Évêque* » à Tihange, dont le nom rappellerait l'énigmatique évêque de Maastricht, Jean l'Agneau (VII^e s.) ; l'explication s'impose-t-elle pour un toponyme banal ? — P. 262, l. 6 : « *sour le halsent delle fiest* » ; à lire, d'après contextes suivants : « *sour le halteur* ». — P. 263, l. 5 infra : « *scringuier* » ; lire : « *scringnier* » (1).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

34. A. JORIS, *Une création hutoise : la draperie d'Ivois (1304)*. (Ib., p. 387-400). — Les pages 387-396 étudient l'ancienne draperie hutoise.

P. 393, note, l'auteur se rallie à l'explication du toponyme *Paire* par w. *pêr(e)*, défendue contre lui par J. HERBILLON (cf. bibliographie pour 1955, n° 105) ; il interprète maintenant le mot par « enclos (où sont édifiées des rames de drap) ». — P. 395, note, il apporte des mentions d'« étuves » en rapport avec la draperie [ce qui ne veut pas dire que ce rapport était constant : voir l'étude ci-avant].

35. FERNAND DISCRY. *La frairie hutoise des communs curés*. (Leodium, 45, p. 5-29 ; nos 1-5 de 1958).

36. MAURICE COENS. *Les saints vénérés à Huy d'après un psautier récemment rapatrié et le martyrologe de la Collégiale*. (Analecta Bollandiana, 76, p. 316-335 ; fasc. 3-4 de 1958). — Révèle l'existence d'un psautier du XVI^e s., se rattachant au groupe renfermant des hymnes religieuses écrites au Pays de Liège (cf. DBR, 7, p. 171-174) : ce psautier hutois contient le texte complet des « Cinquante avé de Notre-Seigneur » et des « Cinquante avé de Notre-Dame ». Le savant Bollandiste traite du calendrier, des litanies et des « suffrages », précieux pour l'histoire du culte des saints. En même temps, il étudie un autre manuscrit hutois fournissant le martyrologe ; il tire aussi quelques renseignements de l'obituaire qu'il renferme.

Notons : « Parmi les défunts, des *Lambertus* [les plus nombreux, avec notamment une *commemoratio Lamberti dicti le Begghe*], *Hubertus*, *Oda* se rencontrant à maintes reprises ; des *Servatius* et *Domitianus* plus rarement » ; de plus notamment « un *Mengoldus*, un *Foillanus* et une *Odilia* ».

P. 333, n. 3 : on cite, d'après le DL, le wallon « *Cwélin, Qwélin* » ; lire -è-.

37. FERNAND DISCRY. *Scènes hutoises d'autrefois*. (VW, 32, p. 157-168 ; n° du 3^e trimestre 1958). — Compétence et juridiction de la basse justice communale ; nature des

sanctions. Exemple de 1611-1612, avec « *hollandais* » et « *bourguignon* », termes d'injure.

38. R. VAN DER MADE. *Les bonnes mœurs à Huy au début du XVI^e siècle.* (Ib., p. 179-184). — Détails sur la police des mœurs, le roi des ribauds, les quartiers réservés. L'auteur parle des tavernes mal famées et des maisons de jeux, mais ne dit rien des étuves (cf. ci-dessus, nos 33-34).

Noter, p. 183, n. 1 : *surdi(c)te* « mal famée » [cf. *FEW*, 3, p. 69 a] ; — p. 183-184, *humanité* « parties viriles » [*FEW*, 4, p. 508 b]. — P. 181, « en lieu secret hors de boin vinable » [= en quartier réservé] éclaire « en lieu publicque » non situé « sous plain vinawe », p. 180 (1).

39. Abbé GEORGES MAHY. *Histoire du village et de la paroisse de Fize-Fontaine.* Premier fascicule. (Fize-Fontaine, chez l'auteur, 1958, 48 p. in-8°, illustr.). — Monographie due au curé du lieu [H 20], au courant des travaux toponymiques autant qu'historiques ; voyez, outre diverses données çà et là sur l'hydrographie ou l'orographie et sur des noms de personnes, le chapitre (p. 14-21) sur l'« origine du nom ».

Retenons que *Fize* a été souvent confondu avec « *fiefs* » ; *Fize la Fontaine* apparaît en 1602, d'où la forme officielle actuelle avec une suppression de l'article que l'auteur regrette ; on a écrit aussi *Fize devant Huy* et *F. les Marets*.

40. JEAN BOCLINVILLE. *Bihain en Ardenne des Sommets.* (Bull. Soc. Belge Études Géogr., 27, p. 113-230, 19 figures ; n° 1 de 1958). — Mémoire géographique. Malgré ce qu'on dit, p. 113, le dialecte de Bihain [B 6] « employé parfois dans ce travail » ne répond guère au wallon de B. relevé par les linguistes.

P. 164, « *Bilsanch* » (a° 895) ; lire *Bysanch* (dans copies postérieures). — P. 170, « *li mohonne* », la maison, pour *lu mahon* ; — p. 173, « *li bâtire* », l'aire, pour *lu batîre* ; — p. 175 (et ailleurs),

(1) C. r. de J. HERBILLON.

« scailles », ardoises, pour *hyages* ; — p. 190, « herdi », herdier, pour *hièrdi* ; — p. 190, « tirson », aide du herdier, pour *tirçou* (ou *tis'rou*) ? ; — p. 203, « li djournâ », le journal, pour *lu djurnâ* ; — etc. Voir même, p. 173, *li pèle* pris au chestrolais ou au gaumais.

On use souvent encore de « fanges » pour « fagnes » (cf. « les 'tiges' du Condroz », p. 120) ; et on parle des « mardelles de la grande fange de Bihain », p. 177 (et ailleurs), en leur donnant le nom que leur avait appliqué « l'ancien curé de Bihain » [non identifié ; la note à ce propos manque], et sans dire que localement on les appelle *potales* (ce que j'ai signalé, VW, 24, p. 77).

41. H. HARDENBERG. *Les divisions politiques des Ardenes et des pays d'Outremeuse avant 1200*. (Mélanges Félix Rousseau [cf. n° 9], p. 357-376). — Notons, p. 369, *Gronsveld* (près de Maastricht), en roman *Groules*.

L'auteur écrit : « C'est à tort qu'on a voulu localiser la seigneurie de Groules dans le ban de Baelen : cette erreur est due à Hemricourt qui parle de '*Groules en la terre de Lemborch*' : on ignorait que Groules était le nom wallon pour Gronsveld. Cette seigneurie relevait des ducs de Limbourg. » Dès lors, il n'y a pas d'erreur de Hemricourt. D'autre part, il faudrait dire que les *Gronsveld* ou *Groules* ayant des biens au ban de Baelen (comme encore ailleurs), il y avait bien une « cour de Groules » à Baelen-Dolhain (1).

42. MARINETTE BRUWIER. *Note sur l'exploitation des bois de Mirwart par le comte de Hainaut en 1333*. (Ib., p. 145-155). — Texte intéressant publié p. 152-155 et analysé p. 149 et suiv.

P. 149, Smuid est une commune, non un « hameau actuel de Mirwart ». — P. 150 et 153 : « Si doit avoir en cascun fais de ce dit mairien un *boursiaul* [cf. bibliogr. pour 1954, n° 6 ; pour 1955, n° 22] de chuincante pies *huers muyson*, item un *boursiaul* de verghes de sissante pies et un *boursiaul* de kievirons de sissante pies et tout autre mairien revenant *fors muyson* a celi sieute as usages des pays » et « ... doit rendre et payer [...] de cascune pieche de mairien *fors muison d'estokage...* » : *muyson*, *muison* n'est pas expliqué par l'éditrice, M^{lle} B. proposant de comprendre que « le marchand doit respecter le droit d'*estokage*, c.-à-d. d'enlever les

(1) C. r. de J. H. et É. L.

souches », mais le contexte ne s'y prête guère et *estocage* a aussi le sens de « souche, pièce de bois ». Il pourrait s'agir de *fors muison* « sans régularité » (cf. BDW, 12, p. 151-152) (1).

43. Chanoine FRANÇOIS BAIX. *Saint Hubert, sa mort, sa canonisation, ses reliques*. (Ib., p. 71-80). — Remarquable mise au point du regretté historien namurois.

44. FRANÇOIS BOURGEOIS. *La « Teste de Fer » de Jéhonville*. (Ardenne et Famenne, 1, p. 53-57 ; n° 2 de 1958). — Nom *Teste de Fer* ou *Ferro(t)* porté jadis par une famille, et passé (pour *Tête de fer*) à une pierre à face humaine au pied de laquelle une bienfaitrice avait sans doute été inhumée.

45. L. MARQUET. *Vieux chemins, vieilles statues. Le Bon dieu de Maka à Laroche [= La Roche dans le texte]-en-Ardenne*. (Ib., p. 153-163 ; illustr. ; n° 4 de 1958). — P. 162-163, 13 lieux-dits, avec formes anciennes.

P. 153, écrire *Bon Dju*, et non *Bon D'ju*. — P. 162, *âs-olivètes*, en 1659 « jardin d'olivette », n'est pas œillette, w. *ôliète* (huile de pavot), mais le « jardin des oliviers » biblique, anciennement « jardin des olives » (cf. FEW, 7, p. 348 b) ; voir « les olivettes » au cadastre de Martouzin, etc. (2).

46. F. DUSSART et CH. CHRISTIANS. *Le paysage rural et ses transformations dans la commune de Halma, aux confins de la Famenne et de l'Ardenne*. (Bull. Soc. Belge Études Géograph., 27, 1958, p. 55-112). — Étude des transformations aux XIX^e et XX^e s.

47. PIERRE REUTER. *Histoire de Haut-Fays. Seigneurie. Commune. Paroisse*. (Arlon, Édit. du Sorbier, 1958 ; 257 p. in-8°, carte h.-t. et 9 illustr. de Jean Dufrêne). — Essai d'histoire dû au curé du lieu sur un village qui a peu d'archives [Ne 19] ; on rapporte surtout des faits récents. —

(1) C. r. de J. HERBILLON.

(2) C. r. de J. H. et É. L.

Chapitre III (p. 38-46) : « Étymologies [du type *Sclassin* de l'all. *Schlösslein*], sections, écarts autrefois habités, lieux-dits » [sans forme ancienne, ni forme wallonne].

P. 35 : « la *relachaude* », octave de la fête (d'où à Haut-Fays, fête secondaire sept mois après la grande fête), rattaché au lat. *reliquiae* [cf. BTD, 2, p. 277 : « relâch-arde »]. — P. 64, « Baudouin *Burlal* de Juppleu, dit de Boneffe » ; lire : Burial (cf. Mélanges F. Rousseau, p. 329 : « B. *Bureau* de Boneffe ») ; — P. 141 : « Au siècle dernier, une mode un peu inattendue s'était installée à H.-F., de chercher des prénoms dans l'Ancien Testament : Jérémie, Héli, Josué, Onésime, Héliodore, Elie, Noémie, etc. Mais cela n'a pas duré. » Remarque à retenir, mais sans doute trop restrictive ; on trouve aussi dans l'étude des « familles centenaires » (p. 209-241) : Lucine, Célénie, Théodule, etc.

48. CAMILLE GUILLAIN. *Les Epieux* avec illustrations (cartes et photographies). (Impr. Bénard., Liège, [1958?] ; 111 p. in-8°). — Concerne la forêt où on a localisé les *Espars* de Renard de Montauban et où, à l'époque moderne, on travailla le fer (commune de Lacuisine).

Noter, p. 33, le *Tamijan*, ruisseau dénommé d'après le maître de forges *Tamison*.

49. ÉTIENNE HÉLIN. *Le marché luxembourgeois des céréales*. (Cahiers d'histoire des prix, Louvain, n° 3, 1958, p. 182-194). — Au XVIII^e siècle.

Voir p. 192, note : « les *patates* qui sont une des principales ressources du Peuple » (dans le Duché de Luxembourg, en 1793).

50. JOSEPH BALON. *La procédure du vest devant les cours namuroises au bas moyen âge*. (Mélanges Félix Rousseau [cf. n° 9], p. 81-95). — Sur le « *devestissement* » accompagnant la « *deshirtance* » par « *werpissement* » et « *(ef)festucation* », suivie de l'« *advestissement* » accompagnant l'« *ahirement* ».

51. CÉCILE DOUXCHAMPS-LEFÈVRE. *A propos du commerce du vin à Namur à la fin du XV^e siècle*. (Ib., p. 283-291).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

52. LÉOPOLD GENICOT. *Un lignage chevaleresque aux derniers siècles du moyen âge : les Juppleu*. (Ib., p. 322-333). — Originaire de *Jupeleu*, qui désignait jadis un écart de Noville-sur-Mehaigne.

Notons que « *Jopleux* » est encore dans GUYOT ; HAUST, *Enq. dial. sur la top. w.*, p. 105, mentionne le w. arch. *djupleu* [fourni pour l'actuel *tchèstia Soldi*].

53. PIERRE GORISSEN. *Fragment d'un registre aux causes synodales touchant la ville de Namur (XIV^e s.)*. (Ib., p. 349-355). — P. 352-353, publication du texte, de lecture difficile, avec nombreux anthroponymes.

Notons : n° 9, « *Garnoie* » (nom en *-oie*) ; n°s 13 et 15, *Gynar(e)*, qui est bien à lire *Gyvar*, d'après le n° 42 : *Gyvar*.

54. FRANÇOIS JACQUES. *Profondeville, « villa à l'extrémité du domaine »*. (Ib., p. 377-386 ; carte). — *Profunda* aurait le sens de « situé à l'extrémité » du domaine de Lustin, s'étendant loin à l'Est. En plus, excellentes précisions sur la région.

Le sens supposé de *profond* n'est pas attesté anciennement ; il pourrait s'agir simplement de la « *villa* du fond » d'un domaine s'étendant d'autre part sur les hauteurs.

55. JULIETTE ROUHART-CHABOT. *L'hôpital de Sclayn au moyen âge*. (Ib., p. 475-496).

Notons, p. 488, *douceux* (a° 1470) rendu par « fromage ou produit équivalent ».

56. MAURICE COENS S. J. *Paysages mosans dans l'hagiographie médiévale* (Ib., p. 171-180). — En appendice : « Un paysage à effacer de l'histoire de St^e Rolende » : Mont-Désir issu de « *Mondesir Marchien* », cacographie pour « *Mont des(e)ur Marchien* » (Mont-sur-Marchienne).

P. 175, note : on continue à parler de la « bienheureuse *Ivette* (en latin *Iutta*) » au lieu de *Juette*, latin *Juetta*, alors que l'article cité ci-dessus (n° 36) nomme la recluse hutoise *Juetta* (*Jutta*) [?], appelée aussi, « bien qu'inexactement », *Ivette*, avec renvoi à mon étude de 1951 sur ce nom.

57. JOSEPH ROLAND. *Charlemagne et le mariage lombard*. A propos de sainte Rolende de Gerpennes. (Ib., p. 465-473 ; 2 photos hors-texte). — La sainte de Gerpennes pourrait être l'épouse répudiée par Charlemagne, qui serait la quatrième fille de Didier, roi des Lombards.

58. ÉMILE BROUETTE. *La chapelle des Morts, à Golzinne*. (VW, 32, p. 199-204 ; n° du 3^e trim. 1958). — Chapelle expiatoire élevée à la suite du massacre de prisonniers par les Liégeois. Aux annexes, p. 202 et sv., documents de 1593 et 1714.

59. J. BALON. *De l'abandon à l'obligation*. (Revue du Nord, 40, p. 163-169 ; aussi dans : *Mélanges...* Raym. Monier [cf. n° 17]). — Problème juridique étudié en partant du droit médiéval namurois.

P. 164, de la formule « mise, don et abandon », J. B. croit pouvoir expliquer *abandon* par *ad bannum donum*. Il ignore que le fr. *abandon* est agglutiné d'à *bandon* « à discrétion » : FEW, 1, p. 231 a ; BLOCH-WARTBURG et DAUZAT, v° *abandon*.

60. F. COURTOY. *De la tour de Beaugard aux « Dames » du pont de Meuse à Namur*. (Namurcum, 31, p. 40-48, illustr. ; n° 3 de 1957). — Pour l'histoire du pont reliant Namur et Jambes.

61. ROBERT HANKART. *Les corvéables du ban de Fronville (XVI^e-XVII^e siècles)*. (Ib., p. 60-64 ; n° 4 de 1957).

P. 61, on rend « qui ont chevaux et treaux » de 1610 par « qui possèdent chariots et chevaux », alors que *treau* pourrait être un hypercorrectisme pour *trait*, à moins que ce ne soit une mauvaise lecture de *train*, *trein* « suite de bêtes, d'instruments destinés au transport » (1).

62. EUGÈNE NEMERY. *Les seigneurs de Hour-en-Famenne du XII^e au XIV^e siècle*. (Annales Soc. Arch. Namur, 49,

(1) C. r. de J. H. et É. L.

p. 61-83, carte ; 1^{re} livraison, 1957-1958). — Voir surtout, p. 62 note, formes anciennes de *Hour*, parfois confondu avec *Yvoir* et *Heure* (ainsi qu'avec *Hoûte-sous-Gesves* et *Houx-sous-Poilvache* : p. 69, note) ; p. 76-77, note, *Havenne* parfois confondue avec *Avin*. P. 79-83, textes de 1329 et 1368.

63. FRANÇOIS JACQUES. *Le concile liégeois de Ciney en 1497*. (Bull. Soc. d'Art et d'Hist. du Diocèse de Liège, 40, 1958, p. 119-149 ; carte). — P. 131-149, texte de ce pouillé souvent fautif dans les toponymes, avec précieux commentaire de l'auteur qui fournit un copieux répertoire de formes anciennes (1).

64. JACQUES FRANÇOIS. *Un vénérable document touchant l'administration de la ville et communauté de Florennes, à l'honneur*. (Florinas, 2, n° 2, 1957, p. 17-31). — Règlement imprimé de 1776, dont nous retiendrons, p. 26-28, « De la distribution des bois et ramées » (1).

65. Abbé MARC THIRY. *Les anciens curés de Boussu-en-Fagne*. (Ib., p. 37-56). — Avec notes sur l'histoire de la paroisse St-Sulpice. P. 49-52, procès de sorcellerie de 1611 (1).

66. FÉLIX ROUSSEAU. *Namur, ville mosane*. 2^e édit. revue et augmentée. (Bruxelles, La Renaissance du Livre, Collect. « Notre Passé », 1958 ; 152 p. in-12°, 2 phot.). — La 1^{re} édition de cette monographie a paru en 1948. F. R. avait réussi une synthèse, fruit des recherches de toute une carrière, avec un bonheur tel qu'il n'existe pas d'ouvrage comparable consacré à une ville de Wallonie. Le choix de la matière avait dû être limité ; la réédition a pu être augmentée de 22 pages, et le toponymiste se

(1) C. r. de J. HERBILLON.

réjouira d'y trouver maintenant traitée l'histoire interne de la ville (p. 75-90 : développement de Namur pendant la période comtale ; p. 91-96 : château comtal, X^e-XV^e s.).

P. 17-20 : les paragraphes sur l'étymologie de Namur ont été développés : étymologie religieuse, étymologie épique ; origine celtique : *nam-* « courbe » (d'après V. TOURNEUR) ; — p. 26 : note sur l'*Applé*, port sur la Sambre, et le rite de l'offrande d'une pièce de monnaie par les bateliers au terme d'un voyage ; — p. 78 et 82-83 : l'*Herbatte* et la *feste de Herbatte* (foire) ; sur celle-ci, cf. maintenant VW, 33, 1959, p. 36-42 ; — p. 85-90 : *Jambes*, domaine épiscopal ; — p. 92 : la tour *Bourgal*, au nom épique ; — p. 92 : la « grande *Charlemagne waite* », autre tour du château ; — p. 93 : le « *bonnet de St-Pierre* », coiffe liturgique, guérissant les fièvres (pèlerinage de St-Pierre-au-Château) (1).

67. ÉDOUARD GÉRARD. La Province de Namur (Petite Encyclopédie). *Cantons de Couvin et de Philippeville*. (Dinant, Éd. L. Bourdeaux-Capelle, 1958 ; 176 p. in-8°). — Continuation de l'entreprise de vulgarisation historique commencée en 1932. Regrettons de nouveau des insuffisances et inégalités dans l'information.

P. 8, « Les curieuses cavités, dites *Abannets* par les gens du pays [...]. On ne connaît pas la signification du terme *Abannets* dits aussi *Fondrys des Chiens*. » L'auteur ignore donc l'étude d'A. BAYOT, DBR, 1, p. 29-41, sur cette « désignation abusive, sans nul appui dans l'usage local », née d'une « confusion dont il n'est point malaisé de découvrir l'origine » [récente et livresque]. — P. 121, *Cerfontaine*, dont les plus anciennes formes citées ne cadrent pas exactement avec celles que mentionne A. BALLE, BTD, 21, p. 100, auquel É. G. ne renvoie du reste pas ; pour l'étymologie du nom, c'est « évidemment l'eau claire »...

Quelques données, inégales, en fait de folklore : mention du pèlerinage à la fontaine St-Méen au Brûly-de-Pesche (p. 30) et à la fontaine St-Julien pour le « feu St-J. » à Écherennes sous Philippeville (p. 152), ainsi que de l'usage ancien concernant la pierre à marier dite « *El Saudëie* » à Mazée (p. 139), mais simple allusion vague à un pèlerinage pour st Hilaire à Matagne-la-Petite (p. 136)

(1) C. r. de J. HERBILLON.

et rien sur celui de st Médard à Samart (p. 158). Même inégalité pour les occupations traditionnelles dans certaines communes, comme pour la mention des noms wallons des communes (p. 107, bonne remarque sur 'au Presgaux', mais, p. 95, pour Petigny, w. « *Ptigny* » au lieu de *Ptègnîye*).

P. 6, l.-d. « Cruvé des t'chnias » pour « *Cruvé des tchéniás* », d'après la source (non indiquée), *BTD*, 12, p. 245, et exactement *cruvé(s) dès tchéniás* d'après la *Top.* (inédite) de la commune de Petigny de SUZANNE LENOIR. Ajoutons que les autres l.-d. de la même commune qu'A. BAYOT craignait « d'avoir mal orthographié » doivent se lire *aus d'zivi(s)*, *au wêstreu* [-œ], à *nôbisson* et non « D'zivatche, les westres, les nobuissons »...

68. ARNOULD FROMENT. *Walcourt et son passé. Histoire. Toponymie.* (Charleroi-Bruxelles, édit. Héraly, 1958 ; 272 p. in-8° [plus une feuille d'errata], illustrat. et carte hors texte, 1958). — Sympathique publication, dont la partie la plus importante est consacrée à la toponymie (cf. n° 150). Relevons, dans les « propos d'histoire », des pages sur les industries locales (meunerie, brasserie, tannerie, industrie lainière et surtout forgerie), la corporation des merciers, la grande procession de la Trinité, l'hôpital St-Nicolas, la maladrerie, l'abbaye du Jardinot Notre-Dame.

P. 55 : le lavage du minerai « se pratiquait aussi dans les mares (*bayaus*) qui n'étaient souvent que d'anciennes minières abandonnées » ; ce sens de *bayé* est connu aussi dans les environs (ainsi pour Stave). — P. 57 : à la forge, « le charbon de bois était entreposé dans une sorte de hangar qui portait le nom [...] de 'chippe' en Sambre-et-Meuse (du mnd *Schob*) » ; voir les références de notre bibliographie précédente, n° 28. — P. 60 : *seloient*, lire *soloient*. — P. 74 : toiture de l'église en « *aschys* » (a° 1680) ; à ajouter aux mentions d'*achi* « aisseau, bardeau » des *EMW*, 2, p. 45-46.

P. 63-69, pourquoi ne pas comparer à la « corporation des Merciers du Franc-tour-Notre-Dame » de Walcourt, pour l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Tour des Merciers de Ciney, pour le Condroz (voir l'étude citée de D. BROUWERS, *Annales Soc. Archéol. de Namur*, 29, 1910)? — P. 104, les textes de testaments tournaisiens en faveur de l'abbaye du Jardinot repris à [A. DE LA GRANGE, *Annales Soc. hist. Tournai*, [nouv. série,] 2, ne sont pas tous repro-

duits tels quels : ainsi dans le dernier « un calice que l'on fera du signet de mondit feu mary et du mien » est transposé en : « un calice à faire au signet de son mari et au sien ».

69. J. MARTIN. *Les franchises foires de Basse-Wavre*. (Wavriensia, 7, p. 22-29 ; n° 2 de 1958). — On retrouve ici sur l'apparition du terme *herbatte(s)* pour ces foires tenues au lieu dit d'abord « au grand verissel », des précisions déjà fournies antérieurement par l'auteur (cf. bibliogr. pour 1956, n° 122).

70. † R. HANON DE LOUVET et R. VAN SCHOUTE. *Le fief de Rognon à Nivelles. Seigneurs et Échevins*. (Tablettes du Brabant, Hombeek, 2, 1957, p. 367-382). — P. 374-375, analyse de documents ; p. 376-382, liste des échevins au XIV^e s. (nombreux anthroponymes).

P. 371 et 376, « Jehan le Stain », lire « Stain » (anc. fr. *estaiens*), comme dans le travail de HOEBANX (cité dans bibliogr. pour 1952, n° 33), p. 254 (voir aussi bibliogr. pour 1957, n° 144) (1).

71. ROGER VAN SCHOUTE. *Rentiers de Nivelles à la fin du moyen âge*. (Ib., 3, 1958, p. 208-228). — Fonctionnaires dits « li Quatre » (1356), puis « rentiers » (depuis 1400), « rentiers et burgmaistres » (1429) : receveurs de la ville chargés aussi d'attributions militaires et administratives ; p. 213-228 : liste de ces fonctionnaires de 1356 à 1449 (nombreux anthroponymes).

Noter, p. 227 : 1438 « Jehan del Tournaut » = « de la Tour Renard » (1).

72. J.-J. HOEBANX. *Documents du XIII^e et du XIV^e siècles concernant les possessions nivelloises dans le bassin du Rhin moyen*. (Bull. Commiss. Roy. d'Histoire, 123, p. 11-83, carte h.-t. ; n° 1 de 1958). — Surtout des vignobles. P. 27-83, documents ; un texte en roman de 1259-1274 (inventaire de biens) nous intéresse surtout (1).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

73. MAURICE-A. ARNOULD. *La navigabilité ancienne de la Sambre. Note de paléogéographie.* (Mélanges Félix Rousseau [cf. n° 9], p. 47-69 ; un schéma du profil de la Sambre). — Belle étude qui associe les résultats de l'enquête historique aux données géographiques.

P. 54, note, à propos des bateaux de la Sambre, dits « *Sambroises* », ajouter la variante *sambrèsse*, qui est celle que J. Haust a encore relevée dans l'usage oral pour Landelies et les environs de Charleroi : bateau plat, du même type que la *nôke*, mais (d'après A. Noël, de Landelies) d'un tonnage de 50 à 60 tonnes (cf. GRAND-GAGNAGE : « environ 40 à 50 tonneaux »). — P. 64, dans *vernail*, reconnaître le w. *vièrna* qui désigne le « gouvernail » sur la Sambre (comme sur la Meuse wallonne).

74. JOSEPH HARDY. *Les origines franco-espagnoles de Charleroi.* (VW, 32, p. 250-255 ; n° du 4^e trim. 1958). — Avec annexe consacrée au plan de Charleroi.

75. ED. ROLAND. *Construction de l'église St-Jean-Baptiste de Piéton, 1778-1781.* (Bull. Soc. Roy. Paléontol. et Archéol. de ... Charleroi, 27, p. 3-12, n° 1 de 1958).

Notons, p. 6, bottes de paille, « dont certaines appelées 'soyes de moutons' » [cf. DL, p. 722, *sâyes* ; à lire ici *sôyes*].

76. L. DEBRAKELEER. *Deux brasseries à Marcinelle sous l'ancien régime.* (Ib., 26, p. 11-16 ; n°s 1 à 4 de 1957 [paru en 1959]).

Notons, p. 14 : a° 1753 « cuve *macheresse* et *rafroidissoire* ».

77. L. SOUDAN. *La terre et seigneurie franche de Cour-sur-Heure.* (Ib., 27, p. 26-43 ; n°s 2-4 de 1958).

P. 27, note : « Le mot 'pagus-i' (pays) doit se prononcer 'pahi' avec l'inspiration gutturale flamande du g (WARICHEZ). Certaines régions wallonnes prononcent encore ainsi le mot 'pays'... » [!].

78. ÉM. BROUETTE. *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin (suite).* (Ib., p. 62-64). — Canton de Merbes-le-Château.

79. WILLY STAQUET. *Histoire de St-Vaast*. Le berceau de La Louvière. (Mons, Ét. Delporte, [1957? ; avant-propos daté de 1955] ; 149 p. ronéotypées ; couverture, photos). — Œuvre d'un docteur en droit, membre de l'Association des Journalistes Périodiques. P. 36-37, liste des 13 hameaux de St-V. [S 42] en 1802. P. 56-58 et 91-93, deux légendes, et, p. 58-63, lieux-dits, d'après MONOYER, *Les n. de l. du canton du Rœulx* (1879), sans connaissance du progrès des recherches. P. 71-81, charbonnages. Pas de carte.

P. 57, à propos des « *Sothays* » liégeois et des « *Nutons* de la Haute-Meuse » [!], on invoque « un brave abbé de la région liégeoise » ayant écrit à la fin du XVII^e siècle un « petit opuscule ». Devinera-t-on qu'il s'agit de dom BRUNO MARÉCHAL, religieux d'Aulne, qui a rédigé en 1726 [sic] un petit cahier sur l'histoire de l'abbaye de Soleilmont (cf. O. LAMBOT et E. CLOSE, *Gilly à travers les âges*, 2, p. 167 et sv.)?

80. EDMOND ROLAND. *La ville de Braine-le-Comte et sa châtelainie dans le conflit liégeois (1404-1409)*. Épisodes divers et participation à la bataille d'Othée. (Annales Cercle Archéol. Mons, 1954-1957, daté de 1958 [paru en 1959, date des t. à p.], p. 63-94 ; 2 illustr. h.-t.). — Citations d'archives dans l'exposé (textes relatifs à des achats de vivres et détails sur l'artillerie).

P. 63 : le nom des *Hédroits* liégeois n'a rien d'« énigmatique » ; = 'hait-droit', lat. *exleges* ou *osores legis*, flam. *uytrichinge* (cf. Bull. Inst. Arch. Lg., 67, p. 317-318).

81. LÉO VERRIEST. *Deux précieux documents du XV^e siècle pour servir à l'histoire de l'alimentation humaine*. (Ib., p. 95-130). — Compte des dépenses de techniciens chargés en 1418 de l'entretien des bâtiments domaniaux du Hainaut ; description d'un banquet de 1483 réunissant à Gand, autour du châtelain d'Ath, ses invités de haute volée (ceci d'après copie du XVII^e s.). Les documents sont publiés p. 107 et suiv.

P. 97, *Ovrelaus*, nom de personne, prototype des *Ouverleaux*

actuels ; p. 98, *Doillies*, anthroponyme transcrit « *d'Oillies* », alors qu'il s'agit de *doille* « mou, tendre » à l'origine (cf. M.-A. ARNOULD, *Mél. Michaëlsen*, p. 24). — P. 100, contrairement à ce qu'on dit *bequet* « brochet » est dans GODEFROY (voir *bechet* aux compléments, avec mention du tourn. *biecqueis*). — P. 102, *escaudils* : cf. anc. et moy. fr. *eschaud(e)is* « échaudé » ; parmi les noms de bières, *brismart* qui embarrasse L. V. est une « bière forte de Brême » (*FEW*, 1 p. 513) ; et parmi les noms de vins, pour *galant*, qui doit être un vin de liqueur, cf. *RbPhH*, 30, 1952, p. 267. — P. 102, les *entredeus* « sans doute des apéritifs » sont plutôt des repas intermédiaires (cf. p. 108, « *disners* et *entredeus* »), sens non relevé dans le *FEW*, 3, p. 181 b. — P. 103, les dépenses « pour *biellechire* et *ensonniemenche* d'ostel », beaucoup plus élevées que les pourboires (p. 115 ; pour le 1^{er} terme, aussi p. 108, 109, 110, et le second, p. 110, 111, 112, 113, 114, 121) et d'ailleurs séparées de ce qui est donné « a le maisnie, pour le m. », doivent concerner des repas (cf. moy. fr. *belle chère* « bon repas ») et du logement (cf. anc. fr. *ensonniement*, *ess-*, dérivé de *soin*) pris à l'auberge. — P. 104, « *escrrips en proze* » pour « couché par écrit » ne doit pas étonner (cf. *FEW*, 9, p. 463 a). — Voir encore, p. 120, « pour porée et *assisse* » à comparer à « pour porée et *lart* » ; — p. 125, torche « pour livrer ès boves et ès *marcotières* de l'ostel ».

On corrigera dans *Docum. et Rapports...* de Charleroi, 49, 1951-54, p. 115, plusieurs fautes de lecture dans un extrait du compte de 1418 mieux publié ici (1).

82. HENRI LÉONARD. *La ville de Mons en 1550.* Essai de reconstitution, en vue perspective, et textes à l'appui. (Ib., p. 136-292 ; 24 planches h.-t.). — « On peut quelquefois entreprendre des choses bien difficiles, voire impossibles ! » Ainsi l'auteur présente son essai de reconstitution par l'image de la ville de Mons en 1550, pour lequel il a dû user d'invention, car, si les documents d'archives sont nombreux, ils demeurent incomplets. Ce qui fait pour nous l'intérêt de ce travail, c'est la citation de nombreux extraits d'archives, riches en anthroponymes comme en toponymes (avec mention d'enseignes, édifices, établisse-

(1) C. r. de J. H. et É. L.

ments industriels, etc.) ; voir la table des « noms cités », p. 261-292).

P. 145, « à l'enseigne du poin d'or » [seul repris à l'index] est à comparer avec « au devant de la point d'or », p. 146 ; — le « Pourceau Sanglier » était évidemment un sanglier, non un cloporte, suivant le sens actuel du « patois montois » invoqué en note. — P. 149, « Jehan Lemaire dit waufflepe » expliqué par : « gaufre, le waufret est le fer qui sert à faire les gaufres » ; glose douteuse qui ne rend pas compte de *-epe*. — P. 157, « pour ung escore par lui fait allant de sa maison... parmy la rue et au traviers de la court... », expliqué par le v. *escou(d)re* « secouer, dessaisir, détailler » ! ; cf. *DL*, *hore* 3 ; — P. 166 : l' « orde [= sale] ruelle » habitée par les « belleneurs » chargés de l'enlèvement des immondices, et les comptes mentionnant les frais provoqués par les « benneux » ; il faudrait accorder les citations de ces représentants variés d'un type *benelleur* « conducteur de tombereau » (*FEW*, 1, p. 325 b). — P. 178 : « une escrauue de waressay » rapproché de *escriene* « sorte de cabane... », puis de « échancrure » ; voir GODEFROY, *escroe* « morceau, bande », *escro(u)ete* « ... ; quartier d'une ville ». — P. 179 : l. 7, « *boluwerq* », qu'on avait cité p. 144, n. 2, comme « boulevard ou bolhwerk ». — P. 192 : « *pecq* » serait de la saumure, tandis que le « *harpois* » est glosé « poix » ; voir *DL*, *pêke* « poix », comme *DBR*, 15, p. 110. — P. 203, l. 8 infra : « tart et tempré », lire « tempre » (= têt). — P. 213, « Les *Efforges* d'Or », glosé *efforge* : « tenaille, pincettes, peut même signifier : gaufrier » ; dire d'abord *efforges* = « forces (à tondre) ». — P. 217, l. 7 infra, « un hanet » (cité avec chaîne, anneau et espinllettes) : corriger 'habet' (= crochet) ? — P. 227 : « Le *Morianne* » glosé « panache » est « le moricaud » (1).

83. G. DUMORTIER. *Histoire de Wasmès, le village du dragon*. I. Les temps anciens. (Wasmès, aux éditions

(1) Voir encore, p. 150 : « *entrepresure* », à comprendre au sens, courant chez nous, de « fond de terre » (mal représenté dans *FEW*, 9, p. 350) ; — p. 156 : gloser *pollies* « rames de drapier » (*BTD*, 18, p. 451) ; — p. 174 : gloser *contrelroy* [cf. *DBR*, 14, p. 124] ; — p. 220 : *kerteaux* n'a rien d'anormal pour *créteaux* « créneaux » [*FEW*, 16, p. 315a] ; — p. 236 : gloses fantaisistes pour *asserir* et *soelles* [sans doute *asseurir* « assurer » et certainement *seuils* « fondations »]. (Notes de J. HERBILLON).

modernes, 1958 ; préface de M. BUSIEAU, linos de M. Dumortier ; 110 p., in-16°, carte). — « Dépouillé de toute vaine érudition », ce livre « écrit avec amour » par un instituteur, « secrétaire du cercle d'histoire et de folklore », ne présente pas de réel intérêt scientifique.

P. 27-28, étymologie du nom *Wasmes* d'après CHOTIN et HÉCART ; — ailleurs, explications analogues pour quelques autres noms de lieux. — P. 45-61, « Gilles de Chin et le dragon, légende et vérité » : peu critique et non toujours bien informé de l'état des questions. — P. 103-106, bibliographie (sans références précises) : ainsi « Bibliographie des Historiographes de Gilles de Chin par Liégeois » pour CAM. LIÉGEOIS, *Gilles de Chin, L'histoire et la Légende*, 1903.

84. ALBERT FASSEAUX. *Aperçu historique sur Chaussée-Notre-Dame-Louvignies*. (Impr. Delzenne, Ath ; avant-propos daté de 1947), IX-71 p., carte). — Étude due à un ancien vicaire-coadjuteur à Louvignies sur cette commune hennuyère [Mo 5]. — P. 29, pour l'étymologie de Louvignies, on opte pour « demeure des loups ou du loup » ! — P. 48-49, s^{te} Radegonde, « servie » pour les maladies cutanées (eczéma, etc.), et s^{te} Wivine, pour les maux de gorge et la volaille. — P. 65-67, lieux-dits : noms officiels, quelques formes anciennes (souvent d'après L. DESTRAIT, *Annales du Cercle arch. Soignies*, 1932) et appellations cadastrales. — *Passim*, anthroponymes anciens.

84bis. T. BRULARD. *Quevarucamps. Évolution d'une commune rurale au XIX^e siècle*. (Bull. Soc. Belge Études Géogr., 26, p. 131-154, 10 fig. ; n° 1 de 1957). — Paysage rural et aussi occupation des habitants de Q. [A 58].

Noter, p. 145, les « voyageurs » en bonneterie, colporteurs et grossistes de produits lainiers achetés dans le voisinage [cf. BTD, 14, p. 375].

85. LÉO VERRIEST. *Une institution judiciaire en action. Les « franchises vérités » du bailliage de Flobecq-Lessines en la*

la seconde moitié du XIV^e siècle. (Revue du Nord, 40, p. 411-421; aussi dans Mélanges... Raym. Monier [cf. n^o 17].) — Après le rappel de ses vains efforts pour faire microfilmer les chirographes de Tournai aujourd'hui détruits et une prise de position contre les historiens et juristes qui se contentent d'un énoncé de principes sans recourir aux documents de la pratique, L. V. montre le fonctionnement pour le bailliage de Flobecq et Lessines des « *franches vérités* » siégeant tous les deux ou trois ans dans des régions qu'il vaudrait la peine de déterminer exactement (on les signale « dans toute la Flandre, dans le nord au moins du Hainaut, le Tournaisis et l'Amiénois »); somme toute, c'était un appel à la délation générale pour les cas qui avaient échappé aux juridictions ordinaires. L'auteur caractérise la nature des contraventions ou délits et les pénalités qui les sanctionnaient.

P. 46 : des femmes sont condamnées sévèrement pour avoir « *fourgut* » ou « *fourjut* » leur mari; s'agit-il simplement d'un abandon du conjoint? Cf. BAGUETTE, *Paweilthar Giffou*, glossaire, v^o « ? *forquit* » (terme que l'éditeur a quelque peine à expliquer).

86. GEORGES DUBY. *La structure d'une grande seigneurie flamande à la fin du XIII^e siècle*. A propos d'un inventaire récemment édité. (Biblioth. de l'École des Chartes, 114, 1956 [daté de 1957], p. 181-186; planche h.-t.). — Insiste sur l'intérêt du *Veil Rentier d'Audenarde* publié en 1950, « grâce à la ténacité, au courage et au dévouement de M. LÉO VERRIEST ». On sait qu'il s'agit d'une seigneurie aux possessions aussi bien hennuyères que flamandes, « à cheval sur la frontière linguistique » (cf. bibliogr. pour 1950, n^o 45).

87. D^r CARLOS WYFFELS. *Een XIII^e eeuwse gerechtszaak (1290-1296)*. De erfenis van Jan van der Beurse, poorter van Brugge († 1270). (Bull. Commis. Roy. Anciennes Lois et Ordonnances de Belgique, 19, p. 333-681; fasc. 3, 1958). —

P. 378-625, textes publiés, dont plusieurs en roman, certains d'ailleurs provenant de France. *In fine*, index des noms de lieux et de personnes, puis index des termes juridiques (souvent latins).

88. Du *Bulletin d'Histoire de Belgique 1956*, par J. DHONDT et collaborateurs (Revue du Nord, 40, n° 157, de janv.-mars 1958), extrayons, à propos d'un mémoire de RAOUL C. VAN CAENEGEM sur la procédure pénale dans le comté de Flandre au XI^e s., la mention de la « *coie vérité* » (*tacita veritas*), « enquête secrète, tenue à l'insu du suspect qui ne se doute de rien jusqu'au moment où, à la séance publique du tribunal, le résultat et le résultat seul de l'enquête est publié » (p. 88) ; cf. *FEW*, 14, p. 288b (a° 1296).

89. A. MENS. *Les béguines et les bégards dans le cadre de la culture médiévale. (A propos d'un livre récent)*. (Le Moyen Age, 64, p. 305-315 ; n° 3 de 1958). — Le Père capucin ALCANTARA MENS, à qui l'on doit un livre important sur cette question (y compris l'explication des noms), *Oorsprong en betekenis der Nederlandse begijnen en begarden*, Anvers, 1947, présente une mise au point à propos de la publication à New-Jersey, en 1954, d'un livre de E. W. MC DONNELL, *Beguines and Beghards in medieval culture, with special emphasis on the Belgian scene* (XVIII-644 p., in-8°). L'auteur américain s'est arrêté avec prédilection à l'étymologie du Père VAN MIERLO rattachant ces dénominations aux Albigeois (*Albigenses*), étymologie pourtant critiquée et « contraire à la vérité historique ».

Pour le P. A. MENS, les religieux et religieuses qui, vivant comme des laïcs, ne pratiquaient pas une vie commune (un grand nombre de *bégards* ou *bogards* exerçant de plus, du XIII^e au XV^e s., le métier de tisserands), ont dû accepter les noms de *béguins* (*-ines*) ou *bégards* qu'on donnait à tout un amalgame de sectes hérétiques. Ces *beggini* hérétiques « paraissent avoir emprunté leur nom à leur habit de pénitent, une bure en laine de couleur naturelle,

dite 'bege' ou gris-brun (vieux terme français, actuellement : beige). Cet habit ils l'ont effectivement porté. Le synonyme italien de béguin, à savoir : 'bizocco' (de 'bizo' ou 'bigio', gris ou 'bege'), de même que le synonyme béguinal français du midi, 'bis', 'petit frère bis' ou 'biset' reflètent partiellement cette étymologie. Ajoutons à cela que le prêtre réformateur qui fut le premier organisateur des béguines à Liège, Lambert 'li beges', ne paraît pas avoir été un bègue (*balbus*), mais, comme on l'admet généralement aujourd'hui [...], un fervent zélateur que le clergé liégeois voulait malicieusement faire passer pour un hérétique 'apostolique' ou un 'bege' : *Lambertus beggus*. Bientôt ce mot a été muni d'un suffixe et devint : begin, begginus » (p. 309-310). — Voir aussi, p. 312, une allusion à l'article du regretté HANON DE LOUVET (voir notre bibliogr. pour 1952, n° 29), où cette thèse est « malencontreusement déformée » (voir le c. r., pour le reste élogieux, du P. A. MENS, Rev. Histoire Ecclés., 49, 1954, p. 568-570). Il est acquis « que la terre d'origine des béguines se situe dans la partie orientale de la Belgique actuelle, plus spécialement dans la partie wallonne de l'ancien diocèse de Liège [...]. C'est à Liège, à Nivelles et à Oignies-sur-Sambre (Aiseau) qu'on trouve les premiers centres de béguines » (p. 310). De plus, sans que les hommes et les femmes qu'elle groupait aient porté le nom de bégards et béguines, il convient « de considérer la remarquable association fondée auprès de la léproserie d'Outre-Meuse à Huy, vers 1180 par une recluse, la Bienheureuse Ivette ou Juette de Huy », association qui se situe entre l'association organisée par Lambert « li beges » vers 1170 à Liège et celle qu'on rencontre à Nivelles dès 1207 (p. 312).

b. Études concernant la langue ou les écrivains.

90. EDGARD RENARD. *Textes d'archives liégeoises* (3^e série — Suite et fin). (BTD, 32, 1958, p. 141-193). — Du même grand intérêt que les listes précédentes. Remarquer les textes relatifs à des injures, jurons et incongruités, p. 141-146 ; à des inventaires mobiliers, p. 146-152 ; à des monnaies, p. 160-163 ; à l'usage magique de « tourner (ou jouer) le tamis », p. 175 ; aux vaches et à leurs noms, p. 179-180 ; au **vih'nèdje* ou « voisinage », p. 180-182 ;

à la **wèstance* ou rétractation, p. 183-185; etc. Index, p. 186-193.

P. 141 : « *fieribade* », glosé « fière ribaude », injure adressée à un homme, à comprendre *firt-ribâde* au sens *coïre* de *ferir* en anc. franç. ; — p. 148 : « *baille* », glosé « baiette, sorte d'étoffe » ; *baye* « flanelle rouge assez épaisse » est dans PIRSOU ; au pays de Jodoigne *dès tchaussons d' bâte* (a demi-long) sont en tissu blanc à ganse bleue ; — p. 150, w. *préhale* pour *préhale* ; — p. 151, « des *pesseaux* de pois », glosé v. fr. *pesel* « petit pois » ; lire « ... poids » ? ; — p. 152, « un vieu *tourneur* » glosé « tour à travailler le bois ? » ; à Jalhay, *toûrneûr* « instrument de charron pour tourner les rais » et aussi autre « instrument de charron pour marquer les emplacements des frettes et mortaises sur les moyeux » (pour ce dernier, cf. BODY dans BSW, 8, p. 130, et planche III, fig. 1) ; — p. 158 : « tient [des abeilles] et les prouffictet et *demanue* », glosé « convertit en monnaie ? » ; lire *demaine* (de « démener ») ? ; — p. 161, « florins *ranpan* » doit être le terme d'héraldique : (*lion rampant* « dressé sur les pieds de derrière » ; cf. 1537 « ung florin *rampant* » Greffe de Voroux-Goreux, reg. 10, fol. 15, et *Ordonnances Pays Liège*, 2^e s., 2, p. 88 et 101 ; — « ung *crusart* » est une monnaie espagnole : cf. 1585 « les *Crusars* forgez soubz le nom de don Antonio » *Bull. Anc. Lois et Ord.*, 18, 1955, p. 493 ; — « unne *aillette* [quid ?] » : sans doute monnaie nommée d'après un diminutif de *aile* « aigle » ; — p. 166, **sôyemint*, seuil : plutôt **soy'mint* ; — p. 170, « le *roulisse* de la chodier [de la brassine] » n'est pas une poulie, mais une graphie du w. (Verviers) *royisse* « gante (bord en fonte des cuves à teinture) » ; — p. 171, « qu'il perdoit son *saien* » renferme probablement *sayin* « saindoux » (= qu'il maigrissait) ; — p. 185, « *wihot* » est cité comme victuaille à côté de « dorée » ; on pense au double sens de *coucou* « cocu » (cf. *wihot* « id. ») et « espèce de fromage mou à la crème » (1).

91. EDM. ROLAND. *Textes d'archives sonégiennes* [S I]. (Suite et fin). (DBR, 15, p. 104-117 ; n° 2 de 1958). — Plus de 115 notices commentées avec l'aide de J. HERBILLON (cf. notre bibliogr. précéd., n° 70). Plusieurs de ces notices bien documentées permettent de modifier ou d'assurer des articles du *FEW* (voir *kevech*, *plomas*, etc.)

(1) La plupart de ces notes sont de J. HERBILLON.

et surtout d'en compléter (ainsi dérivés inédits, v^o *rancelle* et *recousiniet*). L'ensemble des deux séries suffit à montrer l'intérêt que présenterait un dépouillement plus étendu d'archives hennuyères.

92. JULES HERBILLON. *Deux dérivés de lat. mansus* : a. w. *masi et Mazy (toponyme)*. (DBR, 15, p. 163-170 ; n^o 3-4 de 1958). — L'anc. w. *masi(l)* « organisme de perception de rentes foncières » est le latin *mansile*, tandis que l'anc. w. *masich*, d'où le toponyme *Masy*, représente **mansicius* (noter le relevé des nombreuses attestations toponymiques).

L'auteur nous communique ces additions : 1541-42 « pour les cens du mazy qui se paie en deu fois » ARCH. GÉN. ROY., *Chambre des Comptes*, reg. 6492 (comptes du prévôt d'Orchimont, pour la mairie d'Oizy [D 130]) ; topon. *au masy*, « au Masuy de la Chette » *carte Inst. géogr. milit.*, à St-Aubin [Ph 23] : communication de M. G. André ; — à Grand-Manil [Na 21], on dit : « aller au Mazy » pour *Mazy* [Na 44] ; cf. anc. fr. *maisil* « maison » GODEFROY : communication de M. Alb. Henry.

93. JULES HERBILLON. *Dérivés ancien-wallons en -ellu de noms de profession* (2^e liste). (Ib., p. 171-178). — La 1^{re} liste a paru dans les DBR, 7, p. 159-169 ; l'auteur apporte ici de nouveaux exemples et des mentions plus anciennes. Voir, p. 172, la possibilité de rattacher un type tel que *pèh'rê* à *piscari* ou à *piscator* ; d'autre part, la discussion concernant le sens (cf. FEW, 16, p. 579a) : dans « Jehan li mamborneaz », fils de « Gerar le Mambour », comprendre non « fils du mambour (tuteur) » ni même « petit mambour », mais « petit Mambour », dénomination de la jeune génération d'une famille (cf. le *Pollereal* pour un membre jeune de la famille des *Polain*).

Additions communiquées par l'auteur : « le *bolegereal* » est attesté dès 1358 à Liers dans le *Stock de Hesbaye* ; 28.5.1604 « la maison du d u c k e a » *Œuvres de Basse-Bodeux*, n^o 15 (signalé par Edg. Renard).

94. B. H. D. HERMESDORF. *Natte en droge « licop »*. (Taal en Tongval, 10, p. 163-166 ; n° 3-4 de 1958). — La *licop* [terme emprunté par le w., cf. DBR, 9, p. 41-42 ; 10, p. 101 ; FEW, 16, p. 465a] était le « vin » du rendage ou du *stut* (bail à ferme) ; accompagné d'un repas, il donna lieu à des abus ; d'après deux actes de Maastricht en 1519, la *licop* pouvait consister en une redevance annuelle en argent (1).

95. *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique* publiée sous la direction de GUSTAVE CHARLIER et JOSEPH HANSE. (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1958 ; grand in-8° ; nombreuses illustr.). — Citons ici les chapitres consacrés aux débuts (XII^e-XIV^e s.) : MAURICE PIRON, *La langue française en Belgique* (p. 3-10), avec une excellente mise au point sur la langue écrite au moyen âge ; MAURICE HÉLIN, *L'époque latine* (p. 11-18) ; RITA LEJEUNE, *Les légendes épiques* (p. 19-32) ; MAURICE DELBOUILLE, *Les romans et les contes courtois* (p. 33-40), *La poésie lyrique* (p. 41-44), *Les fabliaux et le Roman de Renart* (p. 45-51) ; LOUIS MOURIN, *La littérature morale et religieuse* (p. 53-60) ; PAUL REMY, *Notre prose française au XIV^e siècle* (p. 61-70) ; GUSTAVE COHEN, *Les débuts du théâtre* (p. 71-77) ; — et à « la littérature de Bourgogne » : ROBERT GUIETTE, *Le français à la cour des ducs* (p. 79-86), *Les traductions et les mises en prose* (p. 87-90) ; FERNAND DESONAY, *Le roman et la nouvelle* (p. 91-98), *La poésie* (p. 99-104) ; LUC HOMMEL, *Les chroniqueurs bourguignons* (p. 105-118) ; GUSTAVE COHEN, *Le théâtre* (p. 119-129). — On notera l'intérêt de l'illustration (ainsi p. 7, l'exemplaire de l'édition de Villon utilisé à La Gleize). — Voir, de plus, n° 97.

Si M^{me} R. LEJEUNE renvoie aux p. 96-98 du « Giornale Italiano di Filologia » de 1948 où V. USSANI (*Una glossa a Lucano e i Bardi*

(1) C. r. de J. HERBILLON.

di Liegi) a appuyé M^{me} R. L. contre HAUST, elle ne dit pas que l'article de JEAN LEJEUNE sur Jean d'Outremeuse qu'elle mentionne a trouvé un contradicteur en A. GOOSSE (cf. notre bibliogr. pour 1954, n° 55, et pour 1956, n° 68). Quant à G. COHEN, il ne précise pas où M. DELBOUILLE a exposé ses idées sur la date des Nativités hutoises, idées auxquelles G. C. fait allusion, p. 121, avant de dire que L. REMACLE « omet systématiquement de citer ces textes » dans son livre sur l'ancien wallon, « peut-être à cause du mélange de formes françaises et liégeoises qu'il faut parfois conjecturer » [comme si pareil mélange ne caractérisait pas l'ensemble des textes examinés par L. R., qui n'a pu tenir compte, pour dater de façon précise des évolutions, de textes d'une date aussi peu assurée que ceux de G. C. ; voyez du reste L. REMACLE, *Les textes wallons de Chantilly sont-ils écrits en wallon?*, DBR, 11, p. 127-144 ; et voyez encore les remarques de M. DELBOUILLE, dans les *Mél. Rousseau*, p. 218, sur le refus de G. C. de reconsidérer « tant de questions mal résolues autrefois » à propos d'un « pauvre essai » de Nativité qui, « selon toute vraisemblance, ne fut jamais joué » et sur son obstination à prétendre que le texte du manuscrit remonte, dans sa première forme, jusqu'au XIII^e siècle]. Remarquons enfin que L. HOMMEL, à propos de Molinet, ne cite pas les travaux de feu NOËL DUPRE, non plus que le livre de M. BRONCKART sur Jean de Haynin (dont il faudrait dire qu'il n'est pas non plus originaire de la région proprement wallonne).

Littérature dialectale.

96. MAURICE PIRON. *Les littératures dialectales du domaine d'oïl*. (Encyclopédie de La Pléiade, Histoire des littératures 3, Littérature française, p. 1414-1459 [petites pages], une carte ; Paris, Gallimard, 1958). — C'est une bonne fortune qui a fait confier à M. P. l'étude des littératures dialectales d'oïl, de la Wallonie au Val-d'Aoste et au Poitou (alors que les lettres françaises de Belgique sont assez négligées dans cette Encyclopédie). On dispose ainsi d'une vue d'ensemble pour tant de littératures patoisantes qui ont en commun bien des traits typiques. Cependant,

comme le constate l'auteur, la littérature wallonne depuis la seconde moitié du XIX^e s. revêt des caractères particuliers : non seulement le mouvement prend une ampleur plus grande, mais il n'a pas manqué à cette littérature un nombre important d'œuvres de réelle valeur.

La carte indique une limite du domaine franco-provençal qui n'a pas partout été tracée comme l'avait demandé l'auteur. — Ajoutons que, p. 1448, on semble englober le valdôtain dans le valaisan par un raccourci fâcheux.

97. MAURICE PIRON. *Les lettres françaises de Belgique et les lettres dialectales de Wallonie*. (Hist. ill. des lettres fr. de Belgique [cf. n° 95], p. 631-640, illustr.). — La littérature wallonne de l'ancien régime diffère de nos lettres françaises, comme genres, tons et effets ; les coordonnées sont presque toutes à chercher avec les littératures dialectales des provinces de France, comme leurs origines, dans certaines sous-productions françaises de la Renaissance qui exploitèrent des formes médiévales frappées de déchéance. Si l'esprit change à l'époque contemporaine, il n'en diffère pas moins de celui de nos lettres françaises, aussi bien à l'époque romantique qu'à la fin du XIX^e s. En fait, c'est dans la littérature française de France que, pour certains auteurs au moins et dans des domaines de niveau très différent, il faut chercher influences ou concordances. Remarquons encore la qualité de l'illustration.

98. WILLY BAL. *Dialecte et poésie*. (DBR, 15, p. 5-34 ; n° 1 de 1958). — Réflexions d'un écrivain dialectal qui est aussi un philologue. Raisons qui amènent un auteur à prendre le dialecte comme moyen d'expression. Examen des ressources qu'offre le wallon à l'écrivain : ce serait un outil inadéquat pour une littérature d'« explication », mais il n'en est pas de même pour la poésie, tant sur le plan syntaxique que lexical, le dialecte offrant même des ressources spéciales, notamment une expressivité naturelle

compensant un nombre réduit de registres. (L'auteur se réfère surtout aux études syntaxiques de L. REMACLE et à l'introduction par É. LEGROS du *DFL* de J. HAUST). « Peut-être l'option en faveur du dialecte est-elle finalement liée à une certaine conception de la poésie ; serait-il excessif d'ajouter : à une certaine conception de l'homme et du monde? »

P. 24, n. 1. L'auteur signale qu'à Pailhe, le témoin de l'enquête pour l'Atlas wallon n'a pu fournir la traduction de « fruit », répondant invariablement en énumérant pommes, poires, etc. Observation intéressante, mais qu'on ne peut étendre à tous les témoins : ailleurs, on pourra souvent obtenir très normalement *fruit*, *frût'* ou *frûtêdje* soit au singulier, soit au pluriel, soit aux deux nombres.

99. Fré GRIGÔR [= ALBERT LELOUP]. *Le Club wallon de Malmedy*. (16 p., 1958 ; photos, reproductions). — Historique. Voir c. r. [d'É. LEGROS], *DBR*, 15, p. 133.

100. L. MARÉCHAL. *Cinquante années d'activité wallonne du Cercle Royal Littéraire « Lès Rêlis Namurwès »*. (Les Cahiers wallons, 1958, p. 107-148 ; 2 portraits h.-t. ; n° spécial de sept.-oct.). — Bilan détaillé par le secrétaire-fondateur. — Voir aussi L. LÉONARD, *Le 50^e anniversaire des « Rêlis Namurwès »*, *VW*, 32, p. 280-282 (n° du 4^e trim. 1958).

P. 123 (du texte des Cah. w.), on semble dater la publication des poèmes de L. HENRARD dans la Coll. Nos Dialectes [n° 12] de la seconde guerre mondiale ; cette édition est de 1949. De plus, comme déjà pour les œuvres de CALOZET de la même collection, on aurait pu rappeler la tâche d'éditeur de J. HAUST.

101. JOSEPH DELMELLE. *Géographie littéraire du Brabant dans l'aire nivelloise*. (Le Folklore Brabançon, 1958, p. 751-777 ; n° 139 de sept.). — Déparé par une information superficielle.

Cela apparaît aussi bien quand on parle de Jean de Nivelles ou du blason populaire *Aclot* que lorsqu'on fournit (p. 760-761) une

« traduction libre » d'un poème de G. WILLAME, où, après avoir estropié *tchandèye* « chandelle » en *tchasdeie*, on le traduit par « charité », comme on rend *ronfeuye* « lierre » par « haie (?) », *spardue* « répandue » par « perdue » ; il existe pourtant un lexique nivellois.

102. FÉLICIEN BARRY. *270 écrivains dialectaux du Pays noir.* Livre d'or édité à l'occasion du 50^{me} anniversaire de l'Association Littéraire Wallonne de Charleroi (Société Royale) et du 10^{me} anniversaire de la fondation de « El Bourdon d' Châlèrwè ». Préface d'OCTAVE PINKERS et [autre préface d'] ÉMILE LEMPEREUR ; avant-propos de F. B. (Charleroi, Les Éditions du Bourdon, [1958] ; 112 p., grand in-8°, 85 illustr., notamment des portraits). — Une centaine des 270 notices (d'importance diverse) sont accompagnées d'un extrait de l'œuvre. On énumère successivement les membres actuels de l'Association, les anciens membres (dont les morts), les indépendants (dont les précurseurs). Noter, p. 9-10, la bibliographie de J. VANDEREUSE, notamment comme folkloriste. *Passim*, on ne distingue pas toujours les œuvres publiées des œuvres inédites et les renseignements sur les éditions sont souvent peu précis.

Dans le n° du 19 août 1958 du « Journal de Charleroi », L. W. [= ÉMILE LEMPEREUR] note quelques inexactitudes : on fait mourir prématurément AUG. VIERSET ; on se trompe sur le lieu de décès de certains autres ; *Intrè lès tchaukes* de F. CALLAERT est un recueil non de poésies, mais de contes ; etc. (notamment quelques dates erronées) ; de plus, quelques auteurs sont oubliés et quelques autres n'ont pas une notice proportionnée à leur talent.

Nous pourrions ajouter que F. CALLAERT a adapté des œuvres françaises de H. DELIGNE, non « Delvigne » ; que W. DARTEVELLE a publié une grammaire en 1956, non « vers 1952 » ; que le Père GRIGNARD est parti pour les missions de l'Inde, non du Congo.

103. ÉMILE LEMPEREUR. *L'Association Littéraire Wallonne de Charleroi a 50 ans.* (El bourdon d' Châlèrwè, n° spécial de sept. 1958, p. 2-9). — Rapport énumératif.

— Voir aussi l'aperçu d'E. M. L. [= ÉMILE LEMPEREUR], VW, 32, p. 188-192 (n° 3 de 1958).

104. OMER BASTIN. *Naissance et enfance du Théâtre wallon.* (El bourdon d' Châlèrwè, 9, p. 5, 33, 58-59 ; n°s de janv. à mars 1958). — Conférence qui vaut pour le pays de Charleroi.

105. GEORGES FAY. *L' ducace al Ronsaut.* Étude sur une chanson retrouvée du chansonnier carolorégien JACQUES BERTRAND. (Ib., p. 156-159 ; n° de juin 1958). — Avec publication du texte.

106. É. LEMPEREUR. *Henri van Cutsem (1884-1958).* (VW, 32, p. 286-287 ; n° du 4^e trim. 1958). — Écrivain dialectal carolorégien. — Voir aussi, du même, l'article d'« El bourdon d' Châlèrwè », 9, p. 113 (n° de mai 1958).

107. W. FÉLIX. *Henri Pétrez, Baron de Fleuru.* La vie et les œuvres du poète. (El bourdon d' Châlèrwè, 9, p. 284-285 et 307-310). — Fabuliste de Fleurus [Ch 33].

108. Hommage à Paulin Brogneaux. Textes publiés par WILLY BAL. Notes d'ÉMILE LEMPEREUR. (Mont-sur-Marchienne, Impr. Bernard, 1958 ; [19 p.], photo). — Poète en français, qui a aussi adapté en wallon quelques fables (dont deux sont reproduites), né à Nalinnes [Th 35], instituteur à Jamioulx (1858-1936).

— Voir aussi n°s 111, 131, 133 et 137.

Folklore. Ethnographie.

109. *Description des salles provisoires* [du Musée de la Vie Wallonne]. (EMW, 8, p. 1-261, une photo h.-t. et 143 photos ou dessins dans le texte ; n°s 84-92 de 1957-1958 ;

paru aussi sous le titre : *Musée de la Vie Wallonne. Guide du visiteur*, En Féronstrée, 136, Liège, 1958, 261 p. in-8°, plus une couverture avec photo en couleurs, et 5 planches h.-t. en couleurs). — La rédaction de cette description est due à LÉON DEWEZ et ÉLISÉE LEGROS (cf. p. 6). Il s'agit, à partir des objets ou documents exposés, d'un aperçu du folklore et de l'ethnographie wallonnes, qui s'efforce dans la mesure du possible d'évoquer les faits des diverses régions de la Wallonie et d'utiliser, quand la chose en vaut la peine et qu'elle est réalisable, les données de l'ethnographie et du folklore comparés. Les noms dialectaux sont souvent cités et, plus d'une fois, on les explique ou on tire des conclusions de leur origine ou de leur répartition. Tant pour les renseignements ethnographiques et folkloriques que pour les données linguistiques (parfois inédites), on a cherché aussi à caractériser les principales influences exercées sur les faits wallons par les faits étrangers, ainsi que celles qu'ont exercées à leur tour les faits wallons. Entreprise souvent difficile qui a nécessité beaucoup de recherches et de mises au point et qui se présente comme un essai de synthèse avant la rédaction de catalogues spéciaux pour les diverses sections du Musée dans son futur local définitif.

P. 113, l. 5, ajouter : et dans le Hainaut central et occidental, où, comme dans le nord-ouest de la France, on l'appelle « piquet ». — P. 120, note, dern. ligne, lire : dans l'Orléanais et la Touraine, et en Gascogne, ainsi qu'au Pays Basque... — P. 213, l. 7 infra, et p. 214, l. 3 et 13, lire : une coiffe du type *hâlète* (au lieu de : une *hâlète*).

110. É. LEGROS. *Discours* [à l'occasion de la réouverture du « Museum voor volkskunde » d'Anvers]. (Volkskunde, 59, p. 131-136 ; n° 3 de 1958). — Exposé des méthodes d'enquête du Musée de la Vie wallonne.

111. ÉLISÉE LEGROS. *Le « Recueil de Noël ou Cantiques*

spirituels sur la naissance du Sauveur » publié par le chanoine Henrotte. (VW, 32, p. 135-138 ; n° du 2^e trimestre 1958). — On tente de préciser la date de publication de la 1^{re} édition du recueil ; autres précisions diverses sur ses éditions successives comme sur l'auteur (1811-1897).

112. R. HANKART et J. HERBILLON. *A l'enseigne des Quatre Fils Aymon*. (VW, 32, p. 206-207 ; n° du 3^e trim. 1958). — Compléments concernant des enseignes aux mentions de M. PIRON, EMW, 5, p. 187, l'attestation de 1362 à Liège fournissant une date plus ancienne.

113. CHARLES BURY. *Les enseignes du vieux Liège*. (Libr. Fern. Gothier, Liège, 1958 ; 16 grandes pages, plus 14 planches). — Recense la centaine d'enseignes sculptées encore aujourd'hui (ou tout récemment) scellées dans un mur ou détenues par des particuliers.

Le texte ne correspond pas toujours aux inscriptions figurant sur les planches (ainsi n° 39) ; voir aussi le n° 42 à rectifier d'après EMW, 2, p. 240 (et à expliquer par le même passage, ainsi que par EMW, 3, p. 282). — Pour AU TREM... en Pierreuse, lire au AU TRIV... (= *triv'lé*, nom de pelle ; cf. L.-E. HALKIN, VW, 33, 1959, p. 154).

114. EUDORE ZEN. *La légende de la « Mâle Baraque »*. (Ardenne et Famenne, 1, p. 9-10 ; n° 1 de 1958). — Reproduit d'après « Le Larochois » du 17-V-1891. Légende, du cycle des voyages de Jésus et de Pierre sur la terre, concernant un amoncellement de pierres noircies entre Filly [Nadrin] et Mormont [Wibrin].

115. FR. B[OURGEOIS]. « *La haustaine* », *plante rare et remède médical*. (Ardenne et Famenne, 1, p. 44 ; n° 1 de 1958). — Il s'agit du gui (cf. notre bibliogr. pour 1956, n° 179).

116. A. DE RUETTE. *La légende des « Lâtons » de Hives et d'Ortho*. (Ib., p. 58-60 ; n° 2 de 1958). — Présentés par

A. G[EUBEL], deux récits de gnomes amoureux surpris par les coquilles d'œufs disposées pour les éconduire, avec formule du type 'j'ai vu Bastogne haut bois, Freyir plein champ...', complétant mon étude des EMW, 6, p. 129 et sv.

117. P. HUBERT. « *La langue de renard* ». *Remède souverain contre l'érésipèle*. (Ib., p. 88 ; n° 3 de 1958). — Avec note additionnelle due à la rédaction de la revue.

118. W. LASSANCE. *Quatre contes marqués du sceau de Satan*. (Parcs Nationaux, Bull. trim. de l'Assoc. Ardenne et Gaume, 13, p. 33-36 ; fasc. 1 de 1958). — Diable dans l'écurie, chat noir, cordonnier ensorcelé, rat prolifique. Région de Lavacherie [Ne 18].

119. A. DE VINCK. Poilvache et sa légende. *La Pierre du diable*. (Ib., p. 83 ; fasc. 2 de 1958). — Église bâtie en une nuit par s^t Martin ; bloc de pierre lancé le matin par le diable pour la démolir. Sans indication de source.

120. FÉLIX ROUSSEAU. *Notes sur le Folklore du Pays de la Lesse*. (Ib., p. 153-154 ; fasc. 3 de 1958). — Outre des généralités sur les « nutons » et la chèvre d'or, concerne les Templiers de Caverenne [repris aux *Lég. et Cout. du pays de Namur* de l'auteur, p. 19] et « les échassiers » de Lessive, société récemment fondée pour rappeler le passage de la Lesse sur échasses anciennement.

121. W. LASSANCE. *Charbon de bois et charbonniers*. (Ib., p. 210-215 ; illustrat. dont photos du Musée de la Vie w. ; fasc. 4 de 1958). — Évocation de ce métier disparu, puis rappel des paroles d'une chanson de charbonnier.

122. ANNY STALPAERT. *La légende d'Orval, ses attestations, son origine et ses attaches avec d'autres légendes*. (Cîteaux in de Nederlanden, 8, p. 132-138 ; 2^e livraison de 1957). — Remontant au XVI^e s., mais ne s'étant développée

qu'en trois étapes, elle reprend un thème folklorique ancien (voir « L'Anneau de Polycrate ») qui n'est pas restreint à l'Occident.

123. HENRI LABORNE. Folklore dinantais. *Le Culte des Saints et les Traditions populaires.* (Le Guetteur wallon, 1958, p. 11-20 ; n° 1). — Notes à retenir.

Citons spécialement : s^{ts} Erasme ou « *Agrapeau* », Quirin ou « *Quoilin* », Laurent, Hubert, s^{te} Claire, s^{ts} Roch, Marcoul, Éloi, s^{te} Barbe, Notre-Dame de Foy, s^t Antoine à Crupet, s^{te} Marguerite à Bouvignes, s^{te} Geneviève à Dréhanche, s^{ts} Walhère ou « *Boâhi* » à Onhaye, Ghislain à Thynes, Benoît à Maredsoux, Stamp à Anhée, s^{te} Anne ou « *Mayane* » à Anseremme, s^t Adelin à Celles et plusieurs autres cultes en général plus récents.

124. RENÉ BLOUARD. *Pour un vitrail carolingien...* (Ib., p. 58-71, 81-93 et 133-149 ; illustrations ; nos 224, 225 et 226). — Vulgarisation à propos de Pepin de Landen, s^{te} Begge et Charlemagne. Quand il s'agit du wallon, on invoque d'abord RODOLPHE DE WARSAGE et on relègue Jean HAUST en note. Mais l'abbé R. B. ne traite pas mieux l'hagiographie.

P. 92 : « Un argument sérieux en faveur de l'existence de ce saint homme [s^t Mort, de Haillot] est fourni par une légende que l'on raconte à Mozet [...]. Ne peut-on conclure à l'existence de saint Mort, du fait que les habitants de Mozet ont mis la fontaine sous la protection du berger de sainte Begge, alors qu'il auraient pu choisir saint Remi, ou saint Martin, déjà bien connus dans la contrée? » Voyez « *Analecta Bollandiana* », 76, 1958, p. 323, où, à propos de s^t « Maur », *Maurus* ou *Mortuus-natus*, qui n'était pas encore en honneur à Huy au XIII^e s., on renvoie au « récit tardif et légendaire » publié ibid., 12, 1893, p. 354-355. — P. 148, « *Les r'nas* » ou bornes que Charlemagne a inventées, d'après notre folklore [connu par R. DE WARSAGE, dont on estropie la citation wallonne] ; en note, « JEAN HAUST, dans son *Dictionnaire liégeois*, écrit : *rinna* [lire *rinnâ* (ou, si vous voulez, -â)], et non *r'na* ».

125. RENÉ MEURANT. *Les géants de cortège en Belgique.* (Le Folklore brabançon, 1958, p. 599-638 ; illustrations ;

n° 138, de juin). — Considérations diverses, notamment sur les cortèges rassemblant des géants venus d'un peu partout.

P. 618, on situe en « Wallonie » le « Helléchsman d'Arlon ».

126. JULES VANDEREUSE. *Quelques géants de la province de Namur*. (Ib., p. 639-655 ; illustrations). — Innovations.

127. JULES VANDEREUSE. *Les Rois des mangeurs en Wallonie*. (Ib., p. 816-849 ; illustrations ; n° 139, de septembre). — Innovations.

128. JULES VANDEREUSE. *La fête des pèlerins à Marbisoux et Marbaix*. (Ib., p. 1005-1009 ; 2 illustr. ; n° 140, de décembre). — Cf. EMW, 7, p. 257-304.

129. GEORGES ANDRÉ. *Les sonneries de cloches à Florennes vers 1900*. (Florinas, 3, p. 30-31 ; n° 1-2, de mars-juin 1958). — Sonner les midis, « les ventes », « la retraite », « au feu ».

130. MAURICE VAN HAUDENARD. Contribution au Folklore hennuyer. *Légendes du Hainaut*. (VW, 32, p. 6-53 et 225-249 ; nos du 1^{er} et du 4^e trimestre de 1958). — Travail posthume du folkloriste hennuyer (1884-1946), rapportant, généralement de seconde main — mais l'auteur cite ses sources —, des traditions concernant les êtres fantastiques, des légendes de constructions, des légendes historiques, étymologiques et hagiographiques.

131. M. DELBOUILLE. *Les noëls wallons et le folklore*. (Mélanges F. Rousseau [cf. n° 9], p. 201-220). — Reconsidère certains aspects des noëls wallons (à l'édition desquels il apporte, p. 202, note, quelques corrections de détail). Conclusions : seul le Noël 37, chanson de quête, « intéresse le folklore » ; le Noël wallon provient du Noël patois de France ; le Noël dramatique patois de France doit ses caractères distinctifs, en tant que variante heureuse d'un

noël français sans doute déjà dramatisé, « au souvenir persistant des natiuités médiévales ». Il faut ajouter que l'on trouve dans l'article des vues sur le degré de popularité des noëls wallons, les occasions où on les chantait, la diffusion des noëls de province à province, et l'influence de la vogue du wallon dans la littérature au XVIII^e s. au pays de Liège.

L'histoire littéraire du noël (bien défini, p. 203, n. 3) retiendra sans doute dans son ensemble — sauf peut-être une allusion (p. 215) au caractère exclusivement oral de l'ancienne littérature wallonne — cette mise au point, où l'auteur revoit certaines de ses positions à la suite de l'« excellente étude » de M^{lle} JOHANNA ÉVRARD (cf. bibliogr. pour 1956, n^o 82), dont les idées sont elles-mêmes réexaminées.

Un folkloriste cependant fera des réserves sur certaines formules. L'appréciation de ce qui « intéresse le folklore » est conditionnée par l'idée qu'on a de celui-ci (ce qui est reconnu implicitement, p. 201-202). La conception adoptée aboutit à exclusion du folklore les « noëls proprement dits » (p. 202), « les vrais noëls, lyriques, narratifs, dialogués ou dramatiques », constituant « un genre de chanson littéraire bien défini où le texte évoque les détails de la Nativité pour émouvoir ou amuser le public en l'incitant à la foi » (p. 203).

D'autre part, avec EUG. POLAIN (Vieux-Liège, déc. 1937) — qui revenait sur ce qu'il avait écrit en 1920 (VW, 1, p. 153) —, on minimise la popularité des noëls liégeois, qui, en fait, n'ont pas « réussi à prendre pied fermement dans la tradition orale de nos usages folkloriques » (p. 208) ; cependant, on admet un succès plus ou moins assuré pour les nos 1, 2, 6, 7 et 19, dont des versions ont été recueillies à des sources orales [ajouter le n^o 3 ?] ; encore pourrait-il s'agir d'échos des éditions de BAILLEUX et DEJARDIN et de HENROTTE (p. 209). Ces vues ne s'accordent guère avec certaines constatations et certains jugements de l'édition de 1938 (p. 10, ainsi que p. 96, supra). Ajoutons que, pour le noël 2, il y a d'autres preuves de sa popularité : voir BSW, 19, p. 86, 95, 109 et 367, les chansons de la Révolution « Sur l'air *Souh, bon Dièw !* » ou « *So l'air dè Noyé : Grand-père, vos pwèt'rez bin l' fuzik* », deux de ces pièces étant comme des parodies du noël ; voir aussi RENARD, Almanach M. Laensbergh pour 1831 : *Souh, bon Dièw ! qui fait-î freéd ! | Lès dintz m' cakèt, dj'a mà mès deùts* (p. 44).

Enfin, concernant le Noël 37, sans vouloir contester qu'il puisse être une chanson de quête (voir dans VAN GENNEP, *Manuel...*, 1, p. 2950 et 2951, des chansons de quête normandes n'invokant parfois que « *ma marraine* »), remarquons qu'il ne fait pas allusion expressément à des quêteurs allant de porte en porte : *Bondjoû, mârène, ine bone santé ! / Dji vin qvèri m' cougnou d' Noyé* pourrait n'évoquer que la visite du filleul pour recevoir son cadeau traditionnel.

132. ÉMILE DANTINNE. La population mystérieuse de nos grottes. *Les Fées de la Wallonie*. (Soc. Roy. Belge d'Études Géologiques et Archéol. Les Chercheurs de la Wallonie, Ivoz-Ramet, t. 16, 1957, p. 34-52). — Après avoir rappelé un certain nombre de légendes wallonnes [, mais sans avoir réussi à les recenser toutes], l'auteur recourt à la comparaison avec l'étranger, pour conclure finalement que « sans doute [...] les Fées du pays wallon ont existé » [d'une existence humaine]; ces fées auraient été « des Druidesses contraintes, par les vicissitudes du temps, à prendre la clandestinité ». L'historicisme étroit n'est donc pas mort en fait de folklore.

Les sources sont tantôt la compilation de LAPORT, tantôt les sources mêmes de celui-ci, tantôt l'une et les autres; et cela non sans erreurs de détails. Ainsi p. 39, n. 15 : LAPORT, p. 329, au lieu de 229; mais pourquoi ne pas se reporter ici (comme on le fait ailleurs) à DELOGNE, p. 48, source de LAPORT (lequel a remplacé, dans le jeu des fées, les « meulons » de foin par des « meules », d'où « meules » ici aussi)? — P. 40, trois sources (dont LAPORT) pour les Fées du Hultê, mais, comme LAPORT, on ignore le premier récit, celui d'A. DE PREMORÉL, *Un peu de tout à propos de la Semois*, p. 233-236 (pourtant cité par TANDEL, VI, p. 602). — Etc.

P. 40, un « *Manoir des Fées* » remplace un « *Château des Fées* » de la p. 36. — P. 42, on baptise « fée » une « *nymphé* » ou « *ondine* » d'un récit que Wallonia (16, p. 368-369) trouvait suspect. — P. 43, on veut que les « *sorcières* de Beau-Vallon » aient été des fées; puis on hésite encore à rejeter les légendes de H. DE NIMAL. — P. 44, on va même jusqu'à reproduire une affabulation romantique d'A. VAN HASSELT sur trois fées dansant la nuit « sur les bords de la Meuse » à Heer[-Agimont] en transportant le récit à « Heers

(arrondissement de Tongres) », sans doute parce que VAN HASSELT a écrit « Heers » (mais le récit est placé dans la bouche d'un conteur dans une taverne de Waulsort au milieu des bûcherons de Waulsort et Falmagne).

Pour l'argumentation même, bornons-nous à dire qu'il est trop simple d'expliquer la rareté des fées de la Wallonie proprement dite par le fait que les chercheurs seraient venus trop tard : pourquoi alors tant de récits de gnomes et pourquoi, d'autre part, tant de récits de fées dans l'Ardenne méridionale et le pays gaumais, et même de récits de fées lavandières en Hainaut ?

133. *Chansons populaires de l'ancien Hainaut* recueillies par ALBERT LIBIEZ (†) et ROGER PINON. Volume [= Fascicule] V. (Ministère de l'Instruct. Publ., Commiss. Nation. Vieille chanson popul., Bruxelles, Schott frères, 1958 ; p. 331-516, plus une page de préface, notations musicales). — C'est le dernier tome des textes et musiques réunis par feu A. L. (et que R. P. doit encore commenter, comme il l'a déjà fait pour le tome 3) ; il s'agit ici des enfantines, jeux et rondes (y compris celles de l'« alion »), prières et incantations (avec prières parodiques). Le manuscrit, tel que l'avait laissé A. L., n'était pas prêt pour l'impression ; son continuateur en a achevé le classement et parfait la toilette, surtout pour les textes dialectaux ; en outre il a considérablement enrichi la documentation, notamment par des enquêtes personnelles sur des enfantines, rondes et jeux (à noter de nombreux renseignements sur des jeux, moqueries traditionnelles, etc., qu'on ne songerait pas toujours à rechercher dans un travail de folklore musical). On peut dire avec R. P. que le Hainaut a publié l'ensemble le plus copieux de chansons et formulettes en Wallonie (ce qui ne signifie pas le plus intéressant, la province de Liège ayant en effet livré « plus de documents importants et curieux »). « On ne peut sous-estimer l'effort » d'A. L. et il est heureux qu'un continuateur compétent et zélé se soit trouvé pour le mettre en valeur et le compléter. Tout

cependant n'a pas été relevé encore et R. P. laisse espérer d'autres publications pour certaines régions hennuyères moins touchées par les recherches d'A. L. qui avait surtout étudié le Hainaut dialectalement picard et particulièrement le Borinage. Comptons sur R. P. pour aider à la réalisation de ces travaux complémentaires, mais dès à présent félicitons-nous de ce que la grande œuvre a été menée à bien.

P. 343, le renvoi au dictionnaire « inédit » de BONNET pour *faire asse* peut égarer, car l'expression est citée dans les extraits publiés par le BTD, 20 (voir p. 249). — P. 354, lire : *Lexique saint-polois* d'EDMOND EDMONT. — P. 464, l. 8, traduire : « Prenez bien garde de tomber ».

Avant de publier (p. 461-484) les chansons de l'*alion* et de l'*escouvion*, R. P. examine (p. 456-460) avec une saine prudence ce qu'ont dû être ces fêtes de l'« alion » sur lesquelles on a écrit souvent des choses hasardeuses, voire extravagantes : leur nom (*l'ali(y)on*, (*l'ari(y)on*) est rapproché, comme le lg.-verv. (*l'ariole*), de l'expression populaire française *mener la riote*. [Voir aussi, comme le signale J. Herbillon ; L. DRUEZ, *Chronique des Cosaques*, p. 218, 3 vers d'une chanson d'« alion » se terminant par *O luron-larirète, o luron l'âlion !*]. Concernant *lari*, on aurait pu voir, dans le FEW, 16, p. 445 b, les attestations de Valenciennes, Lille et Gondecourt (ajouter Wiers *lâri* « désordre bruyant et tumultueux, syn. *sarabande* ; encombrement ; confusion, désordre »). D'autre part, on dit qu'Osc. Colson aurait tenu de Jos. Defrecheux que « l'*ârion* [?], *l'ariol* seraient l'ancien nom du cramignon » : par l'intermédiaire de GRANDGAGNAGE, 2, p. 34, l'assertion ne viendrait-elle pas de REMACLE, 2^e éd. : « *Ryol*, branle [...]. Voy. *krâmion* », avec la note : « *Ryol* ne se dit plus que dans quelques vieilles chansons wallonnes. Il est possible qu'on l'emploie encore au village » ? Enfin, pour *ariole*, nous aurions renvoyé d'abord au commentaire de HAUST au *Voyèdje di Tchôfontin.ne*, v. 450, où l'on trouve, dans un passage francisé, *mèner la riote*, auquel correspond *miner l'ariole* chez FORIR et WISIMUS. Ajoutons qu'*ariole*, peu employé en fait en dehors de cette expression, m'a pourtant été fourni à Jalhay au sens de « dispute, bagarre » : *al fîesse, è lès cafès, i 'nn'a tojêr dès-arioles*, mais le mot n'était pas connu de mon meilleur témoin. Cf. pour Verviers, XHOFFER, *Dj'han-Djôzèj*

ou l' mâle an.néye, p. 56 : èt si minme i-arivève one pitite ariyole, qué damadje âreât-i? (le vers précédant faisant allusion à la Carmagnole qu'on pourrait danser comme « autre part »).

134. WARREN E. ROBERT. *The special forms of Aarne-Thompson type 480 and their distribution*. (Fabula, 1, p. 85-102 ; 1958). — Résumé d'une dissertation de l'Université de l'Indiana sur le type de conte n° 480 à désigner par le titre « La jeune fille aimable et la jeune fille peu aimable » ; ce conte, comme souvent en France notamment, est chez nous amalgamé avec le type 403 (« La belle et la laide »).

135. MAURITS DE MEYER. *Le Conte Populaire dans l'Imagerie Populaire Hollandaise et Belge*. (Fabula, 1, p. 183-192). — L'auteur n'a pu relever qu'une seule édition inspirée de Perrault, imprimée en Wallonie (p. 185).

136. INA-MARIA GREVERUS. *Die Geschichte des Kleines Volkes*. [...]. Eine vergleichende Untersuchung. (Ib., p. 263-279 ; 1958). — Résumé des conclusions d'une dissertation de Marbourg concernant le type de conte n° 503 (dit souvent aussi « Les deux bossus »), qui permet d'étudier la distinction entre légende et conte (et héros de légendes et de contes), car, sous sa forme européenne, le récit paraît remonter aux populations celtiques, chez lesquelles, en Irlande et en Bretagne, il affecte plus la forme d'une légende que d'un conte. Grâce à cette étude, on peut compléter l'essai de M. DE MEYER, *Vlaamsche Sprookjesthema's...*, p. 91-102, qui concluait à l'emprunt par la Flandre et l'Allemagne à la France.

P. 277, mention de 3 versions spéciales, en Wallonie, en Laponie et au Japon [dont l'intérêt n'apparaissait pas dans l'étude, plus limitée dans l'espace, de M. DE MEYER] ; il doit s'agir d'évolutions indépendantes du reste. A propos de la version wallonne (Bull. de Folk., 2, p. 77 : Nivelles), remarquons toutefois qu'elle ne présente pas l'enlèvement de la bosse du premier bossu comme un gage pour son retour le lendemain, mais comme une espèce

de menace : on lui remettrait sa bosse s'il revenait encore. Mais dans une autre version de Wallonie (E. DANTINNE, *Contes de la vallée du Hoyoux*, 2^e éd., p. 57-58) une loupe au-dessus d'une oreille est bien enlevée au héros comme gage pour l'obliger à revenir (comparer la verrue au front enlevée pareillement en Laponie et au Japon).

137. ROGER PINON. *La chanson de jeu et ses relations avec la matière épique*. (Ib., 2, p. 27-44 ; 1958). — Exemples de jeux dérivés de chansons narratives ; jeux dérivés de contes ; rapprochements entre jeux et motifs de contes ; quelques théories explicatives du jeu chanté et méthodologie nouvelle proposée ; motifs qui font glisser une ballade dans le folklore enfantin ; conclusions avec vœu de voir établir un classement des jeux. Les exemples de cette intéressante étude sont pris dans le folklore comparé, y compris naturellement celui des chansons et jeux de Wallonie (un seul exemple en wallon : *Grand-mère, sauvez vosse boc'* de la région d'Ottignies).

138. HOLGER OLOF NIGARD. *The Ballad of Heer Halewijn*. Its Forms and Variations in western Europe. A Study of History and Nature of a Ballad Tradition. (FF Communications, vol. 67, n° 169 ; Helsinki, 1958, 350 p., cartes). — Sur la diffusion, étudiée spécialement aux Pays-Bas, en Allemagne, en Scandinavie, en Grande-Bretagne, en France et au Canada français, de la chanson narrative (attestée aussi du Portugal à la Pologne en passant par l'Italie et la Hongrie), connue d'ordinaire en domaine français sous le titre « Renaud le tueur de femmes » ; la ballade néerlandaise (l'auteur dit : « Dutch » et « Flemish ») *Heer Halewijn* en serait le prototype.

L'auteur cite une version d'Ath [non reprise par LIBIEZ] recueillie par GITTÉE (Rev. Trad. Pop., 2, 1887, p. 293-294, où l'on indique Blicquy [A 39]). Il ignore celle de Lincé[-Sprimont (L 113)] publiée par H. SIMON (Wallonia, 8, 1900, p. 82-83).

La carte, p. 202, situe Ath aux environs d'Ypres, comme Charleville dans la région de Lille.

139. ALBERT MARINUS. *Jeux de sociétés et paraboles*. (II Tesaur, Udine, 9, p. 1-4, 1957). — Concerne les « randonnées » dans le folklore général.

P. 3, *Pauve Mowe* pour *P. Mohe*; — ib., les participants du « cramignon » circuleraient « dans un local », alors que, lorsque le *crârnignon* était vivant, il serpentait « à travers les rues du quartier », comme dit le *DL*.

140. ROGER PINON. *Les problèmes essentiels de la recherche folklorique en Wallonie*. (II Tesaur, Udine, 10, p. 2-7; 1958). — Aperçu intéressant.

— Voir aussi nos 10 à 89 passim, 173, 179, 182-184, 188, 195, 208-210 et 212.

Toponymie.

141. JULES HERBILLON. *Toponymes hesbignons (Chap-à-Cut-)*. (BTD, 32, 1958, p. 101-139). — Continuation de cette excellente série de notices étymologiques.

Citons spécialement *Chebou*, *Chinpiche*, *Chinrue* et *Chinstrée* (dans ces 3 notices, on s'écarte des explications généralement reçues), *Cochaine*, *Cocraimont*, *Cointe*, *Colmont*, *Coq-Fontaine* (et *djîle-coq*), *Corbais*, *cornichamps*, *Coronmeuse*, *Corphalie*, *Corswarem*, *Cortaille*, *Couthuin*, *Couvenaille*, *covretiz*, *Cras-Avernas*, *Crétimont*, *Crimont*, *Crisnée*, *Crotteux*, *Curange*.

A noter la correction (p. 132) de la faute d'impression du BTD, 25, p. 206 : lire *crimont* (*i* long ou demi-long) pour la prononciation dialectale du l.-d. d'Ellezelles.

La série précédente, du BTD 31, a fait l'objet d'un c. r. de R. SINDOU, *Rev. Intern. d'Onomast.*, 10, p. 310-311 (n° 4 de 1958) : observation à propos de *Canne*, peut-être d'une racine pré-germanique.

142. JULES VANNÉRUS. *Un fanum ardennais : Foy-lez-Bastogne*. (Mélanges Félix Rousseau [cf. n°9], p. 647-653). — Relevé précis des formes anciennes (depuis 1362, « *Fain* » ; en 1530, « *Foy* »), puis exposé des raisons archéologiques qui font ici préférer à l'auteur *fanum* « temple » à *fanium*, masc. de *fania* « fagne », largement représenté dans la région. Une note finale proposerait de voir dans le l.-d. proche *Mabâfwè* un « Nabâfoy », conservant le souvenir du dieu *Enarabus* mentionné dans une inscription ancienne, hypothèse hardie présentée « à titre de conjecture ».

143. VICTOR TOURNEUR. *Encore Namur*. (Ib., p. 633-637). — Le sens du gaulois *nam-*, variante de *nem-*, pourrait être « fond, comble ». Dans *Namucensis* > *Namusois* (forme archaïque maintenue jusqu'au XIII^e s. pour désigner la monnaie) > *Namurois*, le passage de *s* à *r* s'est probablement produit « sous l'influence du jod qui se trouve dans *ois* ». *Namèche*, serait **namica* [*villa*], vraisemblablement dû au « petit fond » où la localité est tapie.

Nous souhaiterions des éclaircissements sur le passage de *s* à *r*, comme des précisions sur la date d'apparition du *r* dans *Namur* et *namurois*.

144. VICTOR TOURNEUR. *Le nom de la Famenne*. (Ardenne et Famenne, 1, p. 129-135, carte ; n° 3 de 1958). — L'auteur, qui rejette tout rapport avec les *Paemani* de César et n'admet pas le sens ancien de « bois » supposé par EUG. NEMERY (cf. bibliogr. pour 1955, n° 34), les toponymes forestiers étant dits *fa(u)menne* à cause de leur situation dans l'ancien *pagus* de Famenne, croit que le nom provient du ruisseau arrosant Falmagne et Falmignoul. *Falmagne* est conforme à la prononciation des Gallo-romains. Les Germains déplacèrent l'accent : d'où **Fálman*, nom d'une nouvelle division administrative, subdivision du

pagus du Condroz, la *Fa(u)menne*. Cette prononciation germanique l'a emporté, « probablement parce que c'était une dénomination officielle », peut-être aussi par désir de distinguer village et *pagus*. La solution paraît assez compliquée.

Cf. WEISGERBER (ci-après n° 171), pour qui les *Paemani* de César pourraient s'expliquer comme **Faemani* avec *p* substitué à *f*, son inhabituel aux Celtes, mais le *p* pourrait cependant être ancien également.

145. JEAN DE WALQUE. *Questions et réponses et une interview*. (Hautes Fagnes, 1958, p. 6-13 ; n° 1). — Sur les graphies romanes et germaniques, et l'identification de quelques lieux-dits des Hautes Fagnes, notamment « Duret » et « Noir Flohay » [Hertogenwald, commune de Membach] et « Croix des Tapeux » [Sart-lez-Spa, section de Solwaster].

146. J. MARTIN. *L'étang ou vivier del loque*. (Wavriensia, 7, p. 1-3, carte ; n° 1 de 1958). — Vivier de Wavre (1772 « v. *Dellocq* », 1776 « v. *Delhoek* ») expliqué par la *w. loke* « loche (poisson) » [mais le singulier étonne] (1).

147. CH. DE VOS. *Wooz ou Haut?* (Ib. p. 17-21 ; n° 2 de 1958). — Toponyme [et anthroponyme] à Limal et Rosières : 1399 « *Woux* » ; « *Haut* » apparaît seulement en 1758. Il s'agit du nom germ. de la forêt (< *wald*).

L'auteur explique la confusion par la chute de *w* dans « *Auti-Braine* » wallon pour « *Wauthier-Braine* », etc. ; il ne songe pas à dire que « haut » se dit souvent *wó(t)* en wallon du Brabant : d'où l'erreur de traduction.

148. J. MARTIN. *Note de toponymie wavrienne : Aisemont*. (Ib., p. 31-32). — A° 1319 « *en Mont* », 1693 « *es mont* ». 1694 « *a Esmont* ».

L'auteur n'explique pas de façon assez précise l'agglutination

(1) C. r. de J. HERBILLON.

de prépositions dans èzè- (cf. BTD, 14, p. 291), ni la forme spéciale qu'elle a prise ici : w. à *ēzæmon(t)* (1).

149. RAYMOND TIRIONS. *Toponymie de la commune de Stave*. (Le Guetteur wallon, 1958, p. 1-10 et 29-57 [à suivre] ; nos 223 et 224, de janv.-mars et avril-juin). — P. 2-4, aperçu géographique de la commune [Ph 16]. P. 6-10, limites et anciens chemins, d'après des textes de l'ancien régime. Puis, nom de la commune et glossaire toponymique (316 nos).

P. 30, w. *a l'asiye* [= *-iye?*], 1532 « al hazille » (dérivé du thème du fq. **haisi*). — P. 50, w. *padjurwè* < (δ) *payis dou rwè*.

P. 43, *lès fôs payis* doit renfermer « faux » (*falsus*), non *fagus* ou *foris*.

On écrit *môrlèr's*, *êwies*, etc. ; lire *môrlères*, *êwiyes?* (1).

150. ARNOULD FROMENT. *Walcourt et son passé*. Histoire. Toponymie. (Cf. n° 69). — P. 123-230 : toponymie de Walcourt [Ph 21] ; p. 231-264, toponymies partielles de Chastrès, de Pry, de Silenriex (pour laquelle l'auteur a pu utiliser le travail de feu ARTHUR BALLE) et de Vogenée, pour les lieux-dits cités dans les documents de Walcourt. Le tout est précédé, p. 125, de remarques sur « quelques particularités du parler dialectal ». L'utile glossaire toponymique (pour lequel A. F. a demandé conseil à JULES HERBILLON) distingue bien les formes vivantes ; les formes anciennes sont datées et pourvues de références précises.

P. 128, 129 et ailleurs, *cessure*, *sessure* : cf. DBR, 12, p. 45 et 46 ; — p. 131 et 231, *tère* : [lire *tère*] ; — p. 143, « Pêtons » : lire « Pêtons » ; — p. 143 et 166, wl. *schoupe* : lire anc. w. ; — p. 150, *Côrbôs* et *Côri* : [lire *Côrbos* et *Côri*, d'après le système indiqué p. 125] ; — p. 184, *laminwêr* : lire *lamin'wêr* ; — p. 189-190 : noter (*en malle*) *luwe*, du celtique *leuga?* ; — p. 195-196 : à *navia*, rattaché à *nave* (lire *naue*), c.-à-d. à **naua* « noue », serait anormal ; — p. 225, *pôte* : [lire *-ô/ot-*, et de même dans *tôr*, p. 236 ; *bolis*, p. 239 ; *sôrcières*, p. 245 ; et *tchôdêrlis*, p. 256] ; — p. 235, *Pâmont*, 1545

(1) C. r. de J. HERBILLON.

« *piedmont* », mais XIV^e s. « *paynmont* » paraît être un toponyme différent : « *payen-mont* ».

A reprendre dans l'ordre : (*su*) *azie*, p. 219 ; (*bos delle*) *heit*, p. 137 (la glose par « *haie* » étant de plus à écarter), et (*entre deux*) *heis*, p. 161 ; (fontaine à) *lambusette*, p. 211 (1).

151. RAYMOND DURLET. *Toponymie de Jauchelette l'Abbesse*. (Tablettes du Brabant, 2, 1957, p. 208-238). — A retenir surtout les nombreux noms de maisons (avec formes orales des noms de familles et de sobriquets) de Jauchelette [Ni 67] ; mais pas d'autres formes anciennes que celles de TARTIER et WAUTERS, graphie wallonne hésitante et partie étymologique négligeable. Pas de carte.

P. 208, « Le fond du dialecte est [...] lorrain » [!]. P. 211, la *Ramée* (1219 : « *Rameia* ») serait germanique, vu le caractère anormal de la forme de 1219 [simple latinisation !] et l'existence d'un unique toponyme semblable à Rosières [ce qui est faux]. P. 217, « *amon l' tchenni* », chez le chenu [lire *tchènê*] ; p. 229, « *amon l' maketeu* » [= -eû], nom d'un forgeron travaillant au *maka* ; etc. On ignore les l.-d. de 1317 et 1555 mentionnés dans L. LAHAYE, *Inventaire chartes St-Jean*, I, p. 142, et II, p. 183 (2).

152. C. r. élogieux de : CH. GASPARD, *Les lieux-dits de ... Fosse* (1955), par ARM. BOILEAU, RbPhH, 36, 1958, p. 293-294 ; — par HELMUT STIMM, *Beiträge zur Namenforschung*, 9, 1958, p. 210-211 ; — par G. GOUGENHEIM, *Bull. Soc. Linguist. de Paris*, 53, 1957-1958, 2^e fasc., p. 143-144.

Contrairement à ce que dit H. S., le *FEW*, 14, p. 75 et sv., admet un type *ūstūlare* chez nous (voir, p. 76 : *ūlène* à Marche-lez-Éc.). Quant à *cluzōre* qu'il expliquerait non par *clausura*, mais par **clesura* (de **cleta*), remarquons que le type proposé est italien et qu'on retrouve *u* (ou *i*) à la protonique dans d'autres dérivés de « *clore* », tel *cluzin*. Il a d'autre part bien vu que le genre fém. indiqué pour *bati* était inattendu et que l'anc. fr. *batteis* n'était pas *batticius*, mais un dérivé en *-aticiu* de « *battre* ». Notons enfin

(1) C. r. de J. HERBILLON (les corrections indiquées entre crochets ayant été signalées par l'auteur).

(2) C. r. de J. HERBILLON.

que, pour *sâme* (Salm), il renvoie aux Beitrage z. Namenf., 8, 1957, p. 13 (1).

On voit mal comment G. G. peut écrire que « la notice historique et les cartes [...] ne nous renseignent pas suffisamment sur la distribution [...] des bois (y en a-t-il?) », alors qu'une carte, p. 14, montre l'étendue des bois et des fagnes.

153. C. r. élogieux de : J. LEJEUNE, J. HOYOUX et E. RENARD, *Toponymie de ... Beyne-Heusay* (1956), par RAYMOND SINDOU, *Revue Intern. d'Onomastique*, 10, 1958, p. 237-238.

Notons surtout que, pour R. S., *vers soleil ombrant* (dont *vimbrant* serait une mauvaise transcription des scribes) doit bien désigner le Nord, comme le languedocien et gascon *oumbren(c)* « exposé au nord ».

154. C. r. par J. HERBILLON, *DBR*, 15, p. 57-68, de : P. LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française* (1956) : ce c. r. discute notamment l'explication de nombreux faits qui concernent aussi la toponymie wallonne. — Voir aussi M. SCHÖNFELD, *Een nieuw boek over waternamen* (Mededelingen Vereniging v. Naamkunde, 34, p. 1-16 ; fasc. 1 de 1958) : élogieux, avec quelques réserves.

155. M. KILEN-TILMAN. *L'interprétation étymologique en toponymie wallonne*. (Marche romane, 7, 1957 [paru fin 1958], p. 31-35). — Conclusion d'un mémoire de licence en philologie romane de l'Université de Liège (1956). Mme K.-T. regrette que les monographies communales aient été seules encouragées par les initiateurs de la toponymie wallonne, sans qu'on ait poussé à l'interprétation étymologique des formes relevées dans ces monographies, mais reconnaît que les ouvrages récents « semblent accorder une place plus grande » à l'interprétation. — Voir à ce propos les observations de J. HERBILLON, *DBR*, 16, 1959, p. 63-64.

(1) Notes de J. HERBILLON.

156. MAURICE BOLOGNE. *Les noms des villes et villages de Wallonie*. (Associat. Touristique de Wallonie, 18^e année, janv.-févr. 1958, p. 14-16 ; mars-avril, p. 11-12 ; juillet-août, p. 15-16 ; sept.-déc., p. 11-12). — Suite, de *Comblain à Dongelberg*. L'auteur recourt volontiers à des reconstitutions théoriques de prototypes le plus souvent celtiques ; l'évolution phonétique n'est pas suffisamment étudiée ; on ne contrôle pas les références anciennes communément citées et on ne songe pas à en accroître le nombre.

Comblain < *combo- « courbe » + -ul- + entu, sans qu'on retienne sa présence à un confluent important. — *Cornesse* (qui pourrait évoquer un « bois de cornouillers »), « au confluent du ruisseau de Grandry et de la Vesdre » (alors que le village est sur la hauteur). — *Dampicourt*, « dont le nom s'est écrit *Dampicurt* au XIII^e s. », est glosé « ferme de Saint-Pierre (*Domini Petri curtis*) » [?] ; CARNOY signale en 1209 *Dompicurt* (d'après TANDEL), mais à cette date le *Cartul. d'Orval* mentionne *Dompicurt* (dans texte latin), puis en 1230 *Dompincuet* (également dans texte latin), en 1253 *Dampicourt*. — *Dampremy*, « *Dantremi* » au IX^e s. : VINCENT précise en 868-9, mais d'après une copie du XII^e s.

Dans la seule dernière série relevons — à côté de *Dergneau* pour lequel on allègue un argotique *derne* « dernier » (cf. FEW, 3, p. 48 b) — : [Deux-]Acren : « prendre en considération » *akarnos « érable » ; Dhuy : « nous ne serions pas surpris si nous avions un synonyme du nom du Doubs » (gaul. *dubi* « noir ») ; Dinant : « l'existence d'un gaulois *trinanto* 'trois vallées' nous pousse à supposer un *duonanto 'deux vallées' » ; Dion : « il serait plus logique de partir de *Dionu provenant peut-être lui-même d'un primitif *Digodunu 'le fortin entouré de murs' » ; Dison : « nous proposons de partir de *Digisodunu 'le fortin sur la Digisa' ». Tout cela est bien hypothétique... — Pour *Dolembreux*, l'anthroponyme *Dodolin* pourrait être préféré, croit-on, à *Dolon* (de VINCENT), le toponyme *dalen-* (de CARNOY) étant écarté sommairement [alors que le déterminant pourrait être *dalheim* ; cf. *Dolhainchamp* dans les *Toponymes hesbignons* du BTD 1959 (où il sera aussi traité de *Dhuy*)]. — Pour *Dongelberg*, contre CARNOY, qui seul est cité, mais aussi contre PETRI ainsi que tous les germanistes (MANSION, GYSSELING, DEVLEESCHOUWER), l'auteur rejette un diminutif de *donk* au profit

de l'adjectif [allemand] *dunkel* « sombre » proposé par CHOTIN, sans examiner si cette proposition cadre avec le moy. nl. *dunker* (1).

C. r. de notices de M. BOLOGNE par R. SINDOU, Rev. Intern. d'Onomastique, 10, p. 151-152 : bonnes remarques du recenseur pour *Bressoux*, *Cambron*, *Cerfontaine* (peut-être **sex fontanas*), *Chanly*, *Charleroi*. « Sauf quand il imagine libéralement des composés celtiques, M. B. s'exprime avec une prudence extrême et exemplaire. »

157. ALBERT CARNOY. *Le chêne dans la toponymie et la linguistique*. (Revue Internat. d'Onomastique, 10, p. 81-101 ; n° 2 de 1958). — Noms du chêne dans les divers domaines indo-européens et pré-indo-européens. Pour la Wallonie, A. C. continue à être peu attentif aux remarques déjà faites.

P. 82 : « *Grosso Rubro* » en 862 pour [Voroux-]Goreux est dans un « apocryphe confectionné avant le XIII^e s. » (cf. HERBILLON, *Topon. de la Hesb. lg.*, 1, p. 429). — P. 85, « Chénée était *Kesneis* au VII^e siècle et remonte à *Cassaniacum* » : la forme, datant du XII^e s., est « in *Kesneies* » (ERNST, *Hist. du Limbourg*, 6, p. 85 ; elle a échappé à VINCENT, *Les noms de lieux de la Belg.*), et il a déjà été dit que le suffixe de Chénée est *-ata* (cf. BTD, 13, p. 56, 14, p. 302, et 23, p. 176) ; — un suff. *-utum* sert à expliquer « *Chenu* (à Andenne, Ronquière, etc.) » : à Andenne, le toponyme est « *Casnoit* » en 1237, w. *tchin.nû* (-û aboutissement de *-ētum* en région hutoise ; le l.-d. est en effet aux confins de Ben-Ahin) ; à Ronquières, le toponyme est « *Kenoy* » en 1440, en dialecte *tchènu* ou *kèsnwè*, selon les hameaux de cette région à la limite du picard et du wallon (2).

158. A. CARNOY. *Witdoorn en Zwartdoorn*. (Koninkl. Vlaamse Academie v. Taal- en Letterkunde, Verslagen en Mededelingen, 1958, p. 19-33 ; n° 1-2). — Étude comparée des noms de l'aubépine et du prunellier (et de leurs fruits,

(1) C. r. de J. H. et É. L.

(2) C. r. de J. HERBILLON.

ainsi que de la prune) dans les langues indo-européennes, du « pélasgique » au breton (et au basque). Beaucoup de mots wallons sont mal orthographiés.

Citons, p. 29, *petchale*, *pêche*, *pepigne*, *pekèt* (repris au *DFL*, p. 32) pour *pêchale*, *pêche*, *pèpègn* [= « pépin », intrus ici], *pèkèt* ; — p. 27 : *pan de bon Dyu* [lire : *pan d' bon ...*], qui ne désigne pas le fruit, mais les jeunes pousses d'aubépine ; — p. 22 : *ardispène* [lire : *ârd-*, *ârd-*], sans *h*, qui ne peut avoir subi l'influence du nl. *hard* ; — etc. — P. 21, au thème de l'all. *hiefe*, rattacher le w. *heûpon* « fruit de l'églantier » (*DL*). — Des toponymes cités p. 20 : « *Spilleux*, *Speloir*, *Speltoir*, *Spelu* » (dont plusieurs nous sont inconnus, du moins sous ces formes), rapprocher w. (Braine-le-C.) *spèli* « néflier ; bâton d'aubépine » (*BTD*, 31, p. 246), qui paraît bien être une variante réduite de *mèsplî* (*DL*). Les toponymes : à *spèleté* à Vaux-sous-Chèvremont, « *Speleu* » à Longchamps (= « *Spelu* » à Upigny, a° 1303), « al *speleur* » à Jeneffe-en-Hesbaye, « au *spelu* » à Emptinne (cadastre), auraient-ils subi la même réduction ? (1).

159. A. CARNOY. *De hagebeuk in naamkunde en taalkunde*. (Album Edgard Blancquaert ; Tongres, Impr. Michiels, 1958 ; p. 419-424). — Noms du charme en toponymie et en linguistique. Pour la Wallonie, à côté de représentants du lat. *carpinus* et de dérivés, on trouve des formes remontant au germ. **hurna*, qui se serait rencontré avec *horne* « corne, pointe ».

On souhaiterait des références pour *Hernée* à Lesterny et *Hornibu* à Houdemont, comme pour *Cornet* à Petit-Thiers [lire P.-Thier], etc. *Horroy*, à Hour, est *Harroy*, w. *ârwe*, donc à supprimer. *Karnol*, à Walhorn, pourrait pour A. C. être emprunté au roman [mais, s'il y a emprunt, comme le suffixe paraît roman, il faut alors penser à *cornouille*, non à un représentant du lat. *carpinus*]. Quant au toponyme wallon *ho(u)rne*, rattaché à *horn*, il faudrait y expliquer l'absence de diphtongaison de *o* devant *r* + consonne (cf. E. RÉNARD, *Topon. Sprimont*, p. 91). — P. 423, on maintient que *Charléroi* ne serait qu'une réfection préméditée d'un plus ancien *Carnoy* ou *Charnoy*, alors que l'assonance doit être purement fortuite. — Quant aux formes de la France qualifiées d'« étrangères », p. 422

(1) C. r. de J. HERBILLON.

(*Charpey, Charpenoise*), si elles se rattachent à des variantes dialectales, en quoi sont-elles étrangères? (1).

160. A. CARNOY. *Les conifères dans la toponymie et la linguistique*. (Leuvense Bijdragen, 47, p. 28-51 ; n^{os} 1-2 de 1958). — Ne concernerait guère pour notre région que quelques toponymes « probablement assez récents » (p. 33).

On cite *Pin* (Izel) [d'origine douteuse], *Pinette* (Otrange) [inexistant], *Pinot* (Chiny) [qui, comme *Pinet(te)* et *Pinon*, est un nom de personne fréquent]; notons que *Pin* était *Pins* en 1293, *Pyns* en 1310 (*Cartul. d'Orval*). — Pour *Pinaye* à Gemmenich, cf. BORLEAU, *Enq. dial. top. germ. N.-E. prov. Liège*, 1, p. 228 : « Bösch p ə n äi ». — P. 47, w. *pétale*, *pécale* pour *pè-* (1).

161. A. CARNOY. *De olm in naam- en taalkunde*. (Mededelingen v. de Vereniging v. Naamkunde te Leuven..., 34, p. 7-13 ; fasc. 1, de 1958). — L'orme en linguistique et toponymie ; mais les dérivés toponymiques sont assez peu nombreux.

P. 8, note : il faudrait dire que le nm. *örnïa* désigne normalement l'aune (type «aun-eau» *örnïa* > *örnïa*), mais que « certaines personnes donnent ce nom à l'orme » (PIRSOUL). Plus haut, n. 4, pourquoi dire simplement que l'orme se dit « dans les dialectes wallons *ôrme* et *ôr* », sans préciser qu'il s'agit de certains parlers liégeois ruraux ; voir l'article « orme » du *DFL* (que l'auteur exploite sans le citer) ; celui-ci du reste, pour *ôr*, précise « bois d'*ôr* » et ajoute « jeune orme » *örnïa* (Latine).

162. ALBERT CARNOY. *Het Paard in de Taalkunde en de Naamkunde*. (BTD, 32, 1958, p. 27-54). — Le cheval dans la linguistique et l'onomastique. Traite de quelques termes wallons parmi des mots des diverses langues indo-européennes et, p. 51-52, d'*Equoranda*, (*aquriranda* variante d'*aquarium* avec contamination par *equus*) et, *in fine*, de la formule *Sator arepo...*

P. 42, *Stavart*, nom de famille, rattache au lg. *stève* « étable », bien que le thème de celui-ci soit *stâvl-* (voir déjà la même obser-

(1) C. r. de J. H. et É. L.

vation opposée à l'auteur Bull. Vieux-Liège, t. 4, p. 375, en 1954) ; — *Quiquet*, nom de famille, expliqué par le lg. *kikēye* « haridelle » (transcrit « *kikēye* ») malgré le suffixe ; cf. « aux *quiquets* », au cadastre de Matagne-la-Petite. — P. 43, anthroponyme *Hacquin* traité sans rappel des discussions récentes sur ce mot. — P. 46, anc. fr. *garel* et *gorel* « collier » et w. *waro[t]* « garrot » rattachés pareillement au fq. *wrist* ; il faudrait au moins citer l'anc. fr. *goherel* (1).

163. N. HOEBEKE. *Bruwaen onder Bevere*. (Album Edg. Blancquaert [cf. n° 159], p. 431-436). — En rattachant, contre CARNOY, *Bruwaen* à un type roman analogue à *Breuvanne* (de *bièvre*), l'auteur signale divers toponymes de la région d'Audenarde qu'on pourrait attribuer à l'influence romane.

164. JAN LINDEMANS. *Het diminutiefsuffix « -cin » in het Nederlands*. (Ib., p. 437-440). — Aux exemples de ce diminutif dans les noms de personnes, l'auteur joint quelques toponymes, parmi lesquels il classe : 1248 *Berghesines*, actuellement Bierges (arrond. de Nivelles).

165. M. GYSSELING. *De germaans-romaanse namen op -(in)iacas*. (Ib., p. 425-428). — Court, mais intéressant.

Résumons la thèse : A la couche celtique et gallo-romaine des noms en *-iacum* se superpose celle en *-iacas* avec anthroponyme germanique à deux éléments et *-iniacas* avec anthroponyme germanique à un élément ; la vogue d'*-iniacas* vient de ce que la plupart des anthroponymes germaniques à un élément sont en *-an* ; le pluriel est analogique des toponymes germaniques en *-ingas*. La zone de densité maximum d'*-iniacas* comprend la Wallonie, le département du Nord et le nord de ceux de l'Aisne et des Ardennes ; au sud et à l'ouest de cette zone règnent *-curtis* et *-villa* : ceux-ci ont pour déterminant un anthroponyme (au génitif sing. roman), mais certains aussi un dérivé en *-(in)iaca*, ainsi *Auberchicourt* < *Audaberthiaca curtis*. Ces derniers seraient des réfections de primitifs dérivés en *-(in)iacas* (sans *villa*, *curtis*) et appartiennent

(1) C. r. de J. H. et É. L.

draient à une couche mérovingienne plus ancienne ; de même naturellement pour *-(in)iacas* au nord de la frontière linguistique, sauf peut-être pour ceux qui révèlent une évolution phonétique romane, particulièrement nombreux dans la région Maastricht-Aix (1).

166. M. GYSSELING. *Enkele toponymische gegevens over Romeinse banen in Noord-Gallië*. (Mededelingen v. de Vereniging voor Naamkunde te Leuven..., 34, p. 24-30 ; n° 1 de 1958). — Données sommaires (généralement la plus ancienne attestation), à propos des voies romaines.

Concerne spécialement les types (*E*)*strée*, *Stréel* [lire *Streel*], *Chaussée* ou *Cauchie*, *Pire* (dont les rapports avec *petreus* ne seraient pas absolument établis), *regia via*, et aussi *Escauptont*, *Ponthière* et autres représentants ou dérivés de *pont*, *Brive* et types apparentés, *trajectus*, *Estaimbourg* (1166 *Stenuurt*, assimilé à *Steenvoorde*) et d'autres noms dus à des gués, *finés* (mais non *equoranda*, auquel l'auteur ne croit pas, surtout pour le nord de la Gaule), quelques représentants de *castra*, *castellum*, *duon*, *burg*, *vallum*, *villare*, quelques noms des itinéraires romains, dont *Geminiacum* Gembloux et *Uodgoriacum* Waudrez, plus d'autres notes intéressantes à ce propos, comme *Calone* (env. 300) qui serait *Halen* (env. de Dusseldorf) avec remplacement du germ. *h* par celto-lat. *k* (2).

167. MAURITS GYSSELING. *Aken - Vaals, Romaans taaleiland*. (Handelingen XII der Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, 1958, p. 107-109). — Au delà de la frontière linguistique, on constate la survivance ancienne du roman de Courtrai à Aix-la-Chapelle (région de la Dendre s'étendant jusqu'à Asse, environs de St-Trond et sud du Limbourg néerlandais avec la région de la Voer et Aix) et dans la vallée de la Moselle de Trèves à Coblenche. Dans la région d'Aix-Vaals, l'auteur décèle un îlot roman de quelques siècles de durée ayant succédé à une période de bilinguisme.

L'auteur fonde sa démonstration sur quelques types lexicaux

(1) C. r. de J. HERBILLON.

(2) C. r. de J. H. et É. L.

(dont *scopatus mons* > ancien « *Schovemunt* »), des évolutions phonétiques, la conservation de la désinence casuelle et de l'accent roman dans divers toponymes anciens et modernes. La germanisation définitive se placerait aux IX^e-X^e siècles dans cette région.

P. 107, *Kolrum* (1215 : « *platea quae dicitur Caelru* ») : le -t final étant amui dès 1236 (REMACLE, *Problème anc. w.*, p. 110 ; cf. BRATTÖ, *Notes d'anthrop. messine*, p. 39 : milieu du XIII^e s. en Lorraine), on songerait plutôt à *coryletum*. — P. 108 : *Vetschau* (1215 : « *Vetzou* ») fait penser d'abord à *fiscales* (cf. Feschaux [arr. de Dinant] : 814 « *villa Fiscalium* »). — Ib., *Lumiers* (1208 : « *Lumirs* ») : dérivé du lat. *limus*, anc. lorr. *lum* « boue, limon », au lieu de l'hydronyme préhistorique *Lumara*? (1).

168. ARM. BOILEAU. *Toponiemen uit het Noordoosten van de provincie Luik*. (Mededelingen v. de Vereniging voor Naamkunde..., 34, p. 138-146 ; fasc. 2-4 de 1958). — L'auteur, qui, p. 146, note, annonce un prochain article sur les noms d'origine romane de la région qu'il explore au nord-est de la province de Liège, étudie ici des toponymes germaniques.

Retenons, à notre point de vue, ceux qui sont formés avec le suffixe latin *-etum* (tel *Astenet* < **astanetum*, et aussi, dans la zone frontière entre le german et le roman, *Perkiet* < **birketum* « boulaie », *Stockiet* < **stoketum*, plus le doublet *Hestreux-Heesterberg*), et des toponymes en *-heem* de la zone frontière : *Crawhez* et *Gorhez*, qui, dans leur adaptation wallonne, ont subi l'influence de notre *hé* (< *-hees*).

169. CONSTANT THEYS. *Sprokkelingen over Taalgrenstoponiemen*. (Eigen Schoon en De Brabander, 41, p. 76-78 ; n° 1-2 de 1958). — Notes sur le « no man's land » entre les communes flamandes de Rhode-S^t-Genèse, Alseberg et Tourneppe et les communes wallonnes de Braine-l'Alleud, Wauthier-Braine et Braine-le-Château [cf. É. LEGROS, *La front. des dial. rom. en Belg.*, p. 83-84].

P. 78, « près du *Baise-cul* de la prairie... » (a° 1786) : voir *DL*, v° *bâhe-cou*.

(1) Notes de J. HERBILLON.

170. JAN DE VRIES. *De betekenis van enkele grondwoorden van plaatsnamen*. (Mededelingen v. de Vereniging v. Naamkunde..., 34, p. 61-74 ; fasc. 2-4 de 1958). — Pour des toponymes qui ont des représentants chez nous, *lo* et *laar*, *breugel* (gaul. **brogilo*), *weide* et consorts (dont fq. **waso*, **widu*), l'auteur essaye de préciser, d'après les réalités de la vie des « primitifs », quel a pu être le sens réel de ces noms, dont la racine indo-européenne offre seulement un sens verbal (1).

171. LEO WEISGERBER. *Erläuterungen zur Karte der römischerzeitlich bezeugten rheinischen Namen*. (Rheinische Vierteljahrsblätter, 23, p. 1-49, 2 cartes ; fasc. 1-2 de 1958). — Article, important pour la méthode et la bibliographie, qui concerne plusieurs noms attestés chez nous dans la région touchant à la Rhénanie.

A retenir pour nous : noms de montagne (p. 6-7 : *Ardenne*) ; noms de cours d'eau (p. 15 : *Meuse* ; p. 17 : *Salmona* « *Salm* », *Sura* « *Sure* ») ; noms de peuples (p. 20 : *Condrusi*, *Paemani* — plus, p. 24, les rapports avec « *Famenne* » — ; etc.) ; noms d'établissements romains (p. 35 : rareté des noms en *-anum*), germaniques (p. 38 : noms en *-ina* ou *-inja*, qui pourraient être des noms d'habitants), celtiques (p. 41 : multiplicité des noms en *-acum*), et d'origine indéterminée (dont *Atuatuca*, *Lagenses laeti*, *Meduanto*, etc.). La couche celtique est la plus importante ; d'après les critères phonétiques, la situation linguistique était complexe et une tradition germanique coexistait avec une tradition celtique, vu les doublets phonétiques en toponymie, comme pour le nom de la *Meuse* (1).

172. HEINRICH DITTMAYER. *Rheinische Flurnamenstudien*. (Ib., p. 107-127, carte). — 1. *Benden/Beemd* ; — 2. « *Der Flurname Seiters/Seitert und seine Varianten* ». Ces deux études nous intéressent à des titres divers.

Dans la 1^{re} partie, concernant un nom de la « prairie humide », largement attesté en domaine néerlandais [d'où il est parfois passé

(1) C. r. de J. HERBILLON.

chez nous à la frontière : cf. BTD, 29, p. 36, v^o *bam'*] comme en Rhénanie, l'auteur s'appuie notamment sur les formes du wallon et du lorrain *banon*, *èbaner*, etc., pour proposer d'y voir un anc. wallon *(em)bannement, qui aurait passé du sens abstrait au sens concret. La 2^e partie, traitant de *Zétrud* et ses multiples variantes dans les mêmes régions germaniques, pose un prototype **sigitari*, correspondant au lat. *secretarium* « bien réservé », pour *Sitter*, ainsi distingué de *Sittert* (a^o 793 : « *Seitroth* »), de **sigitari-rod*, l'absence du suffixe romano-germain *-od*, *-uth* en rhénan faisant écarter cette explication.

Pour *(em)bannement*, cité avec astérisque, on notera qu'il est attesté à Liège : 1539 « *Embannement* des biens à champ » Greffe de Fexhe-le-H.-Cl., reg. 2, fol. 23 v^o ; 1587 « ensuyvant l'*embanne-ment*... fait » Greffe de Kemexhe, reg. 5, fol. 38 v^o ; etc. Toutefois le terme paraît absent de notre toponymie, ce qui ne corrobore pas le passage à un sens concret. — Pour la 2^e partie, la solution complexe adoptée devrait être confirmée par l'examen des formes dialectales wallonnes (non mentionnées ; le relevé est d'ailleurs très incomplet pour la partie romane) et par les formes anciennes considérées du point de vue roman (ainsi, en 814, « *Sigetrudis* » pour *Sorrus*, près de Montreuil-sur-Mer) (1).

— Voir aussi nos 9, 10 à 89 passim, 92, 173 à 189 passim, 193 et 197.

Anthroponymie.

173. AUGUSTE VINCENT. *L'emploi de dit dans les noms de personnes*. (BTD, 32, 1958, p. 195-216). — Il s'agit surtout de faits contemporains, le rôle de l'anthroponymiste étant « d'étudier toutes les traces de formation des noms de personnes, aussi bien dans le présent que dans le passé » (p. 195). L'auteur fournit aussi toutefois un choix d'exemples anciens de France et Belgique, depuis le XIII^e siècle, plus des noms de lieux renfermant *dit* ou *qu'on dit*. On ne distingue pas les surnoms enregistrés par l'état-civil de

(1) C. r. de J. HERBILLON.

surnoms ou sobriquets non officiels, pseudonymes littéraires et théâtraux, noms de guerre, etc.

On se gardera de considérer comme attestés à l'état-civil tous les noms de ce type figurant dans les fiches du recensement de 1947 (comme ceux qui seraient mentionnés dans des documents de police, tribunaux ou milice). Pour les noms anciens, on aurait souhaité des précisions sur *dit* introduisant un « surnom », c.-à-d. une désignation non individuelle (en passe de devenir nom de famille) et *dit* introduisant un sobriquet individuel ; cf. L. DE MAN, *De bijstelling met « dictus » en het probleem van de vaste familienaam* (Med. Veren. Naamkunde, 24, 1948, p. 25-32).

P. 203, « *Rocour dit Rocou[x]* » méritait un commentaire : *rôcou* est la forme wallonne de *Rocour[t]*. — P. 212-213 : dans « Guillaume Franckot, *dit Wilkemer* » et « Baduin *c'on dist Bode* », le second élément classé ici comme « nouveau nom de famille », est bien plutôt une forme courante du nom individuel, du même type que celles qu'on cite p. 209 (1).

174. JULES HERBILLON. *Prénoms curieux d'Ascq (départ. Nord)*. (Revue Internat. d'Onomastique, 10, p. 169-172 ; n° 3 de 1958). — D'une monographie historique sur Ascq (près de Lille), l'auteur tire une liste de prénoms curieux de la fin du XVIII^e s. et du XIX^e. Il apparaît que la mode des prénoms originaux en Hainaut belge et surtout en Borinage doit être rattachée à la même mode dans la France voisine. Cf. ci-après.

175. JULES HERBILLON. *Prénoms curieux de la Gaume, du Hainaut et de la Picardie*. (Ib., p. 299-303 ; n° 4 de 1958). — Signale la présence au pays gaumais et, dans une moindre mesure, dans le reste du Luxembourg roman, de prénoms curieux, analogues à ceux du Hainaut et aussi de la Picardie. Il serait souhaitable « que quelques coups de sonde puissent être donnés » dans d'autres régions françaises voisines pour déceler peut-être la direction du courant qui,

(1) C. r. de J. H. et É. L.

à date récente, « a produit cette étrange floraison de prénoms ».

Cf. ci-dessus n° 47. — Notons d'autre part, à propos d'*Ismérie* (p. 302, note), rendu populaire par le pèlerinage à N.-D. de Liesse, qu'il était aussi signalé comme prénom régional par le *Glossaire du Mouzonnais* de GOFFART.

176. J. HERBILLON. *Un nouveau traité sur les noms de famille belges*. (Bull. Le Vieux-Liège, 5, p. 226-229, 249-254 ; n°s 120 et 121, de janv.-mars et avril-juin 1958). — Suites (*Fo-* à *Fouquet* et *Four-* à *Fy*) de l'examen des *Origines des noms de familles en Belgique* d'A. CARNOY (1953) ; on discute aussi des explications de DAUZAT et de VROONEN et on traite de plus des noms non encore étudiés.

Fostroy ne pourrait-il être pour *Flostoy* (nom de commune) ? — Notons spécialement *Fossoul* expliqué comme une simplification de *Fosseroule*, dépendance de Huccorgne, le centre de dispersion étant la région au nord de Huy ; et *Fursy*, nom du Nord, dû au culte du saint abbé de Lagny.

177. PIERRE RUELLE. *Un testament tournaisien de 1316*. (Mémoires et Publicat. de la Soc. des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 72, p. 56-73 ; 1^{er} fascicule, 1958). — P. 17-66 : étude onomastique ; p. 67-72 : texte ; p. 73 : glossaire [des noms communs]. Publication, heureusement commentée pour l'onomastique, d'un testament original renfermant environ 150 anthroponymes, rare survivant des archives tournaisiennes, vendues en partie « au poids du parchemin » vers 1820, puis pour le reste incendiées en mai 1940 (notamment 1219 testaments de 1267-1501), ce qui est un vrai crève-cœur, à la constatation de l'intérêt du document publié ici.

P. 59, *Colart*, expliqué par le germ. *Colo* : cette glose n'est plus à retenir depuis que le **Colardus* gantois de 947 a été lu correctement *Adlardus* (cf. RbPhH, 31, 1957, p. 225, ou notre bibliogr. pour 1956, n° 155) ; — p. 62, « Henris dou *Mortier* », glosé « auge de maçon ou produit qui s'y trouve » : plutôt toponyme signifiant

« endroit boueux » ; — p. 63, « Jakemon de la *Buirie* » (en 1350 : *Deleburie*) expliqué par un dérivé, non attesté, du german. **buria* « maison » : pourquoi pas pic. *burie* « blanchisserie ; buanderie » ? ; cf. *buerie*, en 1390, à Reims (*FEW*, 1, p. 604 a), « Jean del *Buerie* à Golezine » en 1593 à Golzinne (*VW*, 32, p. 203) ; -*wi-* peut noter le même son que -*ue-* ; — p. 63, « Nicolas *Colemers* » expliqué par le germ. *colo* + *maru* : un dérivé de (*Ni*)*colas* n'est guère douteux ; cf. 1338 « *Collart Collemin* » (chirographe nivellois) ; -*mer*, -*min* peuvent être des suffixes secondaires à partir de *Jacquemart*, *Wilmart*, etc. ; la naissance de pareils suffixes est encore favorisée par les dérivés en -*man* (1).

178. ÉLISÉE LEGROS. *A propos de Marcachou*. (Bull... Le Vieux-Liège, 5, p. 255 ; n° 121, d'avril-juin 1958). — Voir notre bibliographie précédente, n° 143.

179. JULES HERBILLON. *Aclot, blason populaire des Nivellois*. (*VW*, 32, p. 197-199 ; n° du 3^e trim. 1958). — Fait écho à l'article de P. GORISSEN (signalé dans notre bibliographie précédente, n° 144), qu'il loue, tout en complétant et rectifiant certains détails.

180. OMER JODOGNE. *Anthroponymie et recensements*. (5^e Congrès Intern. de Top. et d'Anthrop., Salamanca, 1955, Actes et Mémoires, 1958, 1, p. 115-121). — Réflexions suggérées par l'examen des données anthroponymiques du recensement belge de 1947 pour l'arrondissement de Nivelles. Ces observations ont été reprises depuis lors dans l'introduction du *Répert. belge des noms de fam.*, t. 1 (1956).

181. JOZEF VAN OVERSTRAETEN. *Wat betekent mijn familienaam?* (De Toerist, 37, 1958, ou De Autotoerist, 11, 1958, passim). — Listes de noms de familles expliqués,

(1) C. r. de J. HERBILLON. — L'éditeur signale les extraits de testaments tournaisiens antérieurs au XVI^e s. publiés en 1897 par A. DE LA GRANGE ; il ne paraît pas connaître la suite de ces précieux extraits (1501-1791) parue en 1899 dans les mêmes *Annales de la Soc. hist. et arch. de Tournai*, nouv. série, t. 4. [É. L.]

allant de *Cal-* à *Car-*, avec suppléments aux listes antérieures. Voir nos bibliographies précédentes.

P. 507 et 684 (dans *De Autotoerist*), on prétend à tort que J. HERBILLON a appuyé l'explication de *Campenaire*, *Campinaire* par « campe en (plein) air » ; il s'agit de J. HAUST, *BTD*, 14, p. 375 (pour le blason populaire de Stambuges *campènaires*). — En revanche, p. 886 (ib.), est rectifiée la méprise (d'après DAUZAT) : « Haust le bragar » en « Henry le br. » (1).

182. KARL MICHAËLSSON. *Longis*. La popularité de la légende Longinus et ses conséquences dans le domaine français. (*Etymologica Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen, 1958, p. 529-537). — Nom attribué au centurion qui perça de sa lance le flanc du Christ. C'est lui qui explique le lg. [arch.] *londjis'* « fluet » [*FEW*, 5, p. 409b] et le w. *londjin* « lambin » [ib., p. 405b].

Remarquons que le *FEW* aurait dû plutôt citer *londjis'* et *londjin* sous *Longinus*, ib., p. 406 a, où l'on trouve des *longis* en même temps que le hn. *londjiva*, qui ont subi eux aussi l'influence de *long*.

183. RAYMOND SINDOU. *Formes populaires des noms des saints Genetius et Genius*. (*Bull. philol. et histor.* (jusqu'à 1715) du Comité des Travaux histor. et scientif., 1957 [t. à p. daté de 1958], p. 9-21). — Intéresse *Saint-Genoës*, nom roman de *S^t-Denijs* [arrond. de Courtrai] (p. 17 ; on aurait dû rappeler le fait, p. 19), l'autre commune flamande [proche de la frontière linguistique] *S^t-Genesisius-Rode* / *Rhode-S^t-Genèse* ne renfermant qu'un nom de caractère savant.

184. MARCEL BAUDOT. *Influence du pèlerinage à S^t-Jacques de Compostelle sur la toponymie et l'anthroponymie française*. (5^e Congrès Intern. de Top. et d'Anthrop., Salamanca, 1955, Actes et Mémoires, 1, 1958, p. 343-355).

(1) C. r. de J. HERBILLON.

— Nous intéresse à titre comparatif, mais aussi parce que l'auteur, *in fine*, se réfère à l'article d'A. VINCENT, *Les noms de famille belges provenant de Jacob* (1954), qui lui paraît rattacher à ce prénom des types à la parenté très hypothétique.

Sur le culte de *s^{te} Wilgeforte* ou *s^{te} Ontkommer* en Normandie, Flandre et Rhénanie [et quelquefois Wallonie et ailleurs], voyez J. GESSLER, *La Vierge barbue. La Légende de sainte W. ou Ontkommer*, 1938 : l'hypothèse qui voit dans *Wilgeforte* une déformation de *Virgo fortis*, « tout en étant très admissible, n'est nullement démontrée » (p. 39) ; le récit légendaire serait éelos dans les Pays-Bas et l'assimilation à *s^{te} Livrade* ou *Liberata* serait le résultat d'une confusion d'origine savante avec la martyre espagnole de ce nom (p. 18), dont le culte serait issu indépendamment d'images du type de Christ représenté par le *Volto santo* de Lucques. — P. 354, on se permettra de douter de l'origine flamande « probable » de nos *Copet*, *Coupé*, *Coupez* (cf. DBR, 6, p. 19), pour ne rien dire de *Cop(a)in*.

185. O. LEYS. *La substitution de noms chrétiens aux noms préchrétiens en Flandre occidentale avant 1225*. (Ib., p. 403-412). — Étude d'autant plus intéressante pour nous que « cette substitution a été, dans une large mesure, la conséquence de l'expansion de la culture romane » et que la Flandre, par sa situation et sa vie politique et économique, a été souvent l'intermédiaire entre les mondes roman et germanique. L'auteur examine l'époque et le lieu d'apparition de ces noms, leur nombre, leur choix, leur popularité, la question de leur rencontre avec des types germaniques, la forme sous laquelle les noms ont été empruntés (notamment les hypocoristiques prouvant bien leur origine romane), l'expansion sociale de ces noms et la cause de leur emprunt.

186. O. LEYS. *De bij- en beroepsnamen van Germaanse oorsprong in de Westvlaamse oorkonden tot 1225*. II. (Mededelingen v. de Vereniging voor Naamkunde te Leuven...,

34, p. 147-158 ; fasc. 2-4 de 1958). — Travail documenté, nous intéressant aussi à l'occasion.

P. 151 : pour (Lambert) *hoseda*, on rejette le moy. lat. *hosatus* « pourvu de chausses » parce que le lat. *-atu* serait devenu *-et* en picard ; mais le *t* intervocalique avant de s'amuir a passé à *d* ; — p. 156 : *kyncaber*, surnom d'interprétation douteuse, rapproché de surnoms de Tongres et de Cologne ; voir aussi, à Liège : 1337 « Lambiers *Kinkebiers*, li apotikars » *Pauvres-en-Île*, reg. 15, fol. 63 (1).

187. HEINRICH DITTMAYER. *Ursprung und Bedeutung der deutschen Satznamen*. *Zugleich ein Beitrag zur vergleichenden Namenkunde*. (Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde, 7, 1956, p. 7-94.) — Les anthroponymes allemands du type *Bötefür*, *Trinkwasser* (= *Boutefeu*, *Boileau*) étant apparus en Rhénanie d'abord et par influence romane, cet article important (qui fait appel à la comparaison française, p. 87-89), est à consulter pour l'étude de la diffusion et aussi de l'origine de ces composés.

188. J. A. HUISMAN. *Etymologisering van Germaansche heilignamen als legenden- en cultusvormende factor*. (Mededelingen v. de Vereniging voor Naamkunde te Leuven..., 34, p. 127-137 ; fasc. 2-4 de 1958). — Aperçu touchant l'« étymologie populaire » créatrice de cultes rendus à des saints aux noms germaniques. Notons *s^t Lambert*, *s^{ts} Monulphe* et *Gondulphe* (évêques de Maastricht) et *s^{te} Gertrude* (abbesse de Nivelles).

189. F. DEBRABANDERE. *Kortrijkse persoonsnamen omstreeks 1400*. (Werken uitgegeven door de Koninkl. Comm. v. Top. en Dial., Vlaamse Afdeling, 8, 1958 [paru en 1959] ; 264 p. in-8°). — Importante publication anthroponymique sur Courtrai d'après les archives ; travail surtout documentaire. A remarquer l'influence romane dont F. D.

(1) C. r. de J. HERBILLON.

annonce l'étude, p. 261, dans un périodique local, « De Leiegouw » (on souhaiterait pouvoir la retrouver dans une publication plus accessible). *In fine*, p. 239-261, intéressant commentaire sur l'hérédité des noms, la formation des noms féminins, le grand nombre des prénoms littéraires (souvent de forme française : *Fierabras*, *Taillefer* notamment). A remarquer aussi que presque tous les surnoms sont introduits (dans un texte flamand) par le fr. *dit* ; que les suffixes german. *-inne* et roman *-ine* se sont rencontrés (p. 253), *-ette* étant moins fréquent (p. 254).

Relevons, p. 122, *Maelfeit* [fr. *malfait*] ; p. 195, *Tappareel* [correspondant de *Tabareau*?] ; p. 201, « Willem vanden Dale dit Vallec » [lire : *Vallei*?] ; p. 236, une *Juette* ; p. 259, *Galant* considéré comme forme française de *Wieland* [?] (1).

— Voir aussi nos 10 à 89 passim, 141 à 172 passim, 193, 197, 208 et 210.

Dialectologie en général.

190. C. E. [= HENRI COLLETTE]. *Le Langage wallon*. Considérations sur l'origine, l'extension, la valeur des dialectes wallons. (Malmedy, Librairie G. Gerson, 1955 : 30 p.). — L'auteur, germaniste malmédien, a « essayé de reconstituer de mémoire une étude dont le manuscrit a disparu par suite de faits de guerre ». Il n'est malheureusement plus au courant.

Quelques affirmations : p. 7, à Mons, Ath et Tournai, on parle picard « purement et simplement », alors que le gaumais constituerait « un dialecte intermédiaire entre le wallon et le lorrain » (de même, p. 28) [différence de traitement injustifiable] ; — p. 10, la littérature wallonne datée du XVIII^e siècle et un dictionnaire de rimes imputé à « M. Feller » ; — p. 11, *universitatem* choisi pour illustrer le triomphe de l'accusatif en latin vulgaire ; — p. 12,

(1) C. r. de J. HERBILLON.

adoption du français comme langue littéraire en Wallonie « au XVI^e siècle, et probablement même avant, du moins dans certaines villes » ; — p. 15, un terme celtique, « le mot *djhin* [!] (le nain) qui figure dans le vocabulaire liégeois » [sans allusion au malmédien rural *dûhon*, seul connu en Wallonie] ; d'autre part l'auteur croit avoir trouvé un autre mot celtique dans le malm. « *briac* [= *briyac*'] (la boue) » ; — p. 15, *spani* « sevrer » n'est pas rattaché formellement au germanique, tandis que *chamoner* « trimmer » serait rapproché par « certains » du grec *kamatos* ; — p. 16, *hârt* « une écharde » [lire *hâr(d)* « une brèche »] ; — p. 17, le francique *werra* conservé [!] en malmédien sous la forme *wèrahe* (rude, sauvage), « alors qu'il n'a laissé en allemand que des formes telles que *Wehr* » ; — p. 18, *wârder*, *djâser* prononcés à Malmedy avec une sonorité teintée d'allemand [alors que je n'entends pas de différence avec la prononciation de Stavelot, etc.] ; — petit texte où « tous les substantifs » seraient d'origine germanique, y compris *bièrdji* « berger », *crossé* « croûte » et *boûre* « beurre » ; — p. 21, *djâle* « diable » cité comme exemple d'affriquée venant de *g* latin ; — p. 22, fr. *noire*, w. *neûre*, dérivés du lat. *nera(m)* ; — p. 23, fr. *œil*, w. *ouy* [= *oûy*] et *û*, rattachés à *ocellu(m)* ; — p. 24, nm. *magn'nut* [pour *mougn'nut*] ; — la dénasalisation du gaumais rappellerait celle de Malmedy ; — p. 26, les environs de Malmedy romanisés « jusqu'à la limite de la principauté ecclésiastique de Stavelot-Malmedy » [sans tenir compte de Sourbrodt, de Faymonville, et de la rive gauche de l'Amblève à Ligneuville et Pont].

191. A. VAN LOEY. *Les problèmes du bilinguisme en Belgique*. (Études Germaniques, Paris, 13, p. 289-302 ; n° d'oct.-déc. 1958). — Attire principalement l'attention sur les phénomènes d'interférence : emprunts lexicaux et sémantiques, calques syntaxiques, répercussions dans l'articulation, sans oublier la question du passé des belgicisms. Constate que, s'il est facile d'étiqueter ceux-ci comme tels, il est souvent difficile d'en indiquer l'origine soit flamande, soit wallonne, quand il s'agit de concordances sémantique et syntaxiques. La plupart des exemples cités concernent cependant avant tout le français parlé par des Bruxellois.

Dans la courte bibliographie finale, on aurait pu mentionner la *Syntaxe du parler w. de La Gleize* de L. REMACLE.

Orthographe.

192. É. L[EGROS]. *A propos d'orthographe wallonne.* (DBR, 15, p. 141-143). — Défense de l'orthographe Feller.

Phonétique.

193. PIERRE FOUCHÉ. *Phonétique historique du français.* Volume I. Les voyelles. (Paris, Klincksieck, 1958, p. 109-540). — En 1952, avait paru l'*Introduction*, dont nous aurions pu noter à l'époque qu'elle répétait sur les anciens dialectes, « véritables langues » servant « à l'usage littéraire, administratif et judiciaire » (p. 57), des idées contestables. Voici la partie consacrée au vocalisme, exposé copieux et touffu, où les mêmes faits sont souvent traités en plusieurs endroits, non sans quelques contradictions et parfois en désaccord avec l'histoire des mots exposée par le *FEW*. Les dialectes anciens et modernes apparaissent assez souvent, mais non systématiquement et parfois sans distinguer les développements sûrs des faits anciens purement graphiques ; on témoigne aussi de beaucoup de confiance touchant la localisation et la nature des textes anciens : ainsi, p. 265, on raisonne comme si le caractère wallon du *S^t-Léger* était prouvé, et, p. 320, on s'appuie sur le *Brut de Munich* « qui est de la Wallonie ». Remarquons que l'auteur, mentionnant assez souvent des faits wallons, ne renvoie pas aux travaux des Wallons, sauf aux études anciennes de M. WILMOTTE (ainsi p. 364) : d'où certaines affirmations qui étonnent. D'autre part, quand l'auteur cite un fait des parlers du « Nord-Est » (ainsi p. 346 infra), on doit se dire qu'il ne s'agit pas nécessairement de ce parler du Nord-Est par excellence qu'est le wallon. P. 351-353, « Note sur la diphtongaison conditionnée dialectale

au contact de *r, l, s* », qui devrait être réécrite après examen plus profond, notamment après consultation de l'ALW 1 sur l'aire et la distinction des phénomènes.

Quelques observations : p. 145, « *Sinnōna > *Sinnōna = la Senne riv. (Brabant) » : voir les dict. topon. de CARNOY, v^o *Senne* ; — p. 157-158 : on admet ici la possibilité de la transformation de *pariète(m)* en **pariètem* sous l'influence au moins partielle de *pariētibus*, solution rejetée comme non nécessaire, p. 338 ; — p. 183, *rūsticu* > v. fr. *roist(r)e, roite, roste*, tandis que le v. fr. *ru(i)ste* serait savant ; mais, p. 287 et 460, *rūsticu* > **rustie* > fr. prim. *ruiste*, et p. 473, *rūsticu* > **rustegue* > v. fr. *ruste* d'une part, et **rustie* > v. fr. *ruiste* de l'autre ; — p. 226, « le frc. **waso* (à moins que ce ne soit le m[oy]. néerl. *wase*) a donné en fr. *vase* 'boue' » : cf. p. 244, où *vase* est daté du XV^e s. ; — p. 227, ce qui est dit d'*aqua* pour le wallon, où **āwu* serait continué par « *ave, awe* », ne concerne pas le wallon, mais *āw* gaumais (lorrain) ; — p. 233, sous « sept », ne convenait-il pas d'expliquer *sieptsauemes* tournaisien ? ; cf. FEW, 9, p. 900 a : « sept-psaumes » ; — p. 240 supra, ce qui est dit de *ai* lorrain pour *a* gagnerait à être accordé avec les considérations de la p. 242 ; — p. 258 : renvoi pour le « Nord-Est » à Du Gardin écrivant en 1620 : « Nous autres Wallons... » ; ce Wallon n'était-il pas picard et du Nord-Ouest ? ; — p. 283 (et p. 344), explication de *é* wallon [de l'Est] correspondant à *oi* français par labialisation de *wè* en *wæ*, d'où *œ* : à défaut de l'ALW 1, paru peut-être trop tard pour pouvoir être utilisé, l'auteur, ici comme souvent ailleurs, aurait pu se reporter au *Problème de l'anc. w.* de REMACLE (p. 54-55) ; — p. 302, w. *spāle* « épaupe », avec « *a* postérieur » ; erreur, le wallon prononçant *spale* (*a* pur bref) ; — p. 303, **Walha* présenté comme étymon possible de *Gaule* ; cf. BTD, 24, p. 371 ; — p. 304, pour *feutre*, la forme dialectale *fautre* « est encore usitée à Clairvaux et à Reims » ; utilisation simpliste du FEW, car il s'agit, en plus du *Gloss. de la forêt de Clairvaux* (1887), de TARBÉ, *Gloss. de Champagne ancien et moderne* (1851) ; — p. 306, le v. fr. *joe* (< *jugat*) est inconnu du FEW ; — p. 308 (et 335), *fu* « feu » présenté comme normal en wallon, *feu* devant être repris au français ; mais *fû* de Vielsalm est attesté où certains *eû* passent à *û* ; — p. 309, w. *pq̄* et *trq̄* pour « peu » et « trou » ; lire *pō̄*, *trō̄* ; — p. 318, le cas sujet *Deus* (à côté de *Dieu*) en anc. fr. ne serait pas un latinisme, « car on ne voit pas pourquoi le lat. *Deu* ne se serait pas conservé au cas

régime » ; cf. p. 331 : « on trouve aussi en v. fr. des formes en *-eu*, dans lesquelles le passage de *éu* à *-iéu* n'a pas eu lieu pour des raisons savantes », le premier exemple cité étant *deu* « dieu » ; — p. 319, le résultat *éau* est « commun à tous les dialectes d'oïl, excepté en lorrain » : on n'envisage pas le wallon de l'Est ; — p. 340, la « curieuse » remarque de Du Wez sur *pourra on* > *pourran* aurait pu être appuyée d'exemples dans les textes ; cf. BTD, 8, p. 417-418, et 20, p. 298, ainsi que NYROP, *Gramm. hist. langue fr.*, 1, p. 269 (n° 277), et HOEFFNER, *Romania*, 53, p. 238 (c. r. de COHEN, *Livre de conduite...*) ; — p. 344, w. *estreut* « étroit », pour *s(i)treu[t]* ; — p. 346, *-ail* serait passé à *-eil* au « Nord-Est » ; la wallon ignore pourtant *traveil*, etc. (cf. DL : *trava*, etc.) ; — p. 347, *châtaigne* a pu être influencé par *châtain* : cf. p. 387, où *châtaigne* serait un « dialectalisme » ; — p. 350, pour *Berihélemy*, qui est plus ancien qu'on ne le dit, renvoyons de nouveau aux *Études sur les noms de pers. fr.* ... de MICHAËLSSON, 2, p. 109, et à la diphtongaison du w. *biè't'mé* ; — p. 353, on va jusqu'à opposer une diphtongaison en wallon dans *bel* > *biel* à la non-diphtongaison de *belle*, mais il s'agit de la diphtongaison de *bē* et plus généralement de tout *é* long en gaumais (lorrain) ; — au lieu de *fī* < *fēra* noté « un peu partout », lire *fīr* < *feru-*, *-a* ; — p. 363, l'ALF est invoqué comme attestant *prōn* (< *pruna*) « dans tous les points de la Belgique romane » : il s'agit, pour une bonne partie des points, de la confusion, due à EDMONT, d'une voyelle orale devant consonne nasale avec une voyelle nasale ou mi-nasale ; en fait les Wallons disent surtout *preune*, *prone*, *prane*, *prune*, *preume*, *prème* ; — quant à *ō* (< *ūnu*) attesté, d'après HERZOG, « dans divers coins de la Wallonie », disons que ces coins s'étendent à peu près à toute l'aire wallonne (voir l'ALW 1, pour « un » ; etc.) ; — p. 421, *hémine* serait du XVIII^e s. : cf. FEW, 4, p. 402 b ; — p. 425, v. fr. *clairté* refait sur *clair* < *claru* : *clairté* est postérieur au moy. fr. *clerté*, et *claru* avait donné *cler* en anc. fr. ; — p. 433, pour « le v. fr. *leissive* (= *lixiva*) qui n'apparaît qu'au XIV^e siècle » et semble venu du Sud, voir FEW, 5, p. 385 a et 386 a ; — p. 459, *magida* > v. fr. *maie* : *maye*, *maie* est une graphie secondaire de *maît* ; cf. FEW, 6, p. 26 b (*magis*, *-idis*) ; — p. 478, **annotiniscu* > v. fr. *antenois* : le suff. est *-ensis* (cf. FEW, 1, p. 99 ; voyez surtout le fém. w. *ant'neûse*) ; — p. 497, *amour* est « forme dialectale » : cf. p. 307, où l'on ne repousse pas formellement une réfection d'après *amoureux*.

De plus, *passim*, un certain nombre de négligences dans la présentation, (et d'incohérences : ainsi « Liège » et « Liège ») ; notons, pour notre domaine, p. 206, « Viviers » pour Verviers, et, p. 351, Orval situé dans le département de la Meuse, comme, p. 352, le point 183 de l'ALF [= St-Pierre-en-Ardenne] localisé au « Pays gaumet ».

— Voir aussi n° 219.

Grammaire.

194. C. r. par R.-L. WAGNER, Bull. Soc. Ling. de Paris, 53, 1957-1958, fasc. 2, p. 140-141, de L. REMACLE, *Syntaxe du parler w. de La Gleize*, 2 (1956) : « le tome II ne dément pas les promesses du premier volume ».

— Voir aussi n° 191.

Parémiologie.

195. JACQUES THOMAS. *De Pétrone aux Patois Modernes : « Croire tenir Dieu par les pieds »*. (Zeitschrift f. roman. Phil., 74, p. 413-423 ; nos 5-6 de 1958). — A la suite de P. RUELLE (cf. bibliogr. pour 1952, n° 141), reprend l'étude de l'expression, suggérant, à titre d'hypothèse, qu'elle pourrait provenir, grâce à un texte de Pétrone, d'un geste de supplication antique parodié.

Aux attestations wallonnes (où, p. 418, l. 13, il faut lire *Oh !*, non *Ah !* : cf. H.-J. RAXHON, *Paskéyes*, Verviers, 1889, p. 14, comme *Spots*, n° 2318), on ajoutera, d'une part, le dictionnaire de REMACLE, 2^e éd., v° *pi* : *quand [sic] i va è leû mohone, i pinsèt t'ni l' bon Diu po l' pi*, et WISIMUS : *on direût qu'i tèt l' bô Diu po l' pid* « il est fier, vaniteux » (v° *pid*), « il se donne de l'importance, il est fort » (v° *Diu*) ; et, d'autre part, *tuni l' bon Diu po l' pid* à Malmedy (Armonac' w. dol Saméne, 1886, p. 57), expliqué comme dans le dictionnaire des *Spots* de DEJARDIN. Je m'étonne

de ne pas voir reprise la variante nivelloise citée par RUELLE : 'tenir le bon Dieu par la barbe', qui rappellerait bien le geste typique du suppliant antique. Comparer peut-être aussi, dans FORIR : *haper l' bon Dieu po l' tiësse* « commettre un crime de lèse-majesté divine ».

Lexicologie.

196. AUGUSTIN-FRANÇOIS VILLERS. *Dictionnaire wallon-français* [de Malmedy]..., 1793. (Édité par le Club wallon de Malmedy, impr. Gerson, 1958, p. 21-52 [cf. bibliogr. précéd., n° 168]). — Suite de l'édition de ce précieux lexique, heureusement procurée par ALBERT LELOUP.

L'éditeur signalera aux *errata* quelques fautes d'interprétation ou d'impression dont nous lui avons communiqué la liste, en vérifiant avec lui la lecture du manuscrit.

197. ALFRED SOUSSIGNE. *Olloy linguistique. Vocabulaire patois-français*. — Voir bibliogr. précédente, n° 172, où l'on ajoutera que la dernière livraison (de juillet 1958) fournit des mentions de noms propres : prénoms et quelquefois noms de familles, lieux-dits et noms de communes ou de hameaux, noms des fêtes de l'année, plus le blason populaire d'Olloy (« *Roye-minette* » et *Tchoupéres*) et de quelques localités des environs, avec l'explication qu'on donne dans la région pour « *Caupeus d'queûves* » (habitants de Mariembourg) et « *Roye-minette* ».

198. HENRI PÉTREZ. *Nos bias èt vis mots. Dialecte de Fleurus. Les connaissez-vous?* (El bourdon d' Châlèrwè, 9, p. 16, 37, 56, 120, 162, 166, 190, 210, 246, 274 et 315). — Cf. bibliogr. pour 1957, n° 174. De *camouchadje à pifo*, plus de 300 termes de Fleurus [Ch 33], qui ne sont pas tous « beaux et vieux » (*foute li* « *bize-brouye* », *gnangnan*) et qui sont souvent pauvrement et maladroitement définis.

199. *Brabantse woorden*. (Eigen Schoon en De Brabander, 40, p. 463-467, et 41, p. 488-490 ; n^{os} 11-12 de 1957 et 12 de 1958). — Mots du Brabant flamand, parfois en rapport avec nos dialectes.

P. 464 (du t. 40) et 489 (du t. 41), *grawool* (dès 1740), etc. « cage ; prison », rattaché à [‘geôle’] w. *gayoûle* ; — p. 466 (du t. 40), *karriebietjes* « esp. de bonbons » (sorti de l’usage) [cf. EMW, 8, p. 499 : *carabibi*, etc.] ; — Tirlemont *kakkestoel* « qqch. de peu d’importance ou de puéril », expression que les Wallons fréquentant la ville emploient aussi : ‘c’est’ « *on quequ’à-s’touille* » ; — *mastok* « manteau court de laine épaisse », wallon *on mastok* « un gros homme courtaud » [cf. nivellois *mastokète* « pardessus raccourci » et FEW, 16, p. 541 b].

200. En se fondant sur le dictionnaire maastrichtois (*Woordenboek of Diksjenaer van ’t Mestreechs*) d’ENDEPOL (1955), ÉLISÉE LEGROS a évoqué *Les Wallons vus de Maastricht*, VW, 32, p. 54-60 (n^o du 1^{er} trimestre 1958). Cet article complète le c. r. du dictionnaire paru sous le n^o 165 dans notre bibliographie pour 1955.

201. *Luxemburger Wörterbuch*, 9^e et 10^e livraisons. (Luxembourg, P. Linden, 1957 et 1958 ; t. 2, p. 161-320). — Comme dans les autres livraisons, beaucoup d’emprunts français, mais peu d’influences dialectales romanes.

P. 234, *jhiñsseg*, *jheñsseg* « fin, élégant », rapproché de l’anc. fr. *gent*, fr. *agencer*, w. lg. *adjincer* ; — v^o *jhips*, mention de *daggi* « mélasse » dans la région de Wiltz, du w. *daguet* « goudron végétal » ; — p. 235, *jhîr(r)a* « bonne chère » (arch., seulement chez MOSELLANUS), rapproché du lg. *djêrà*, *djêri* [lire -î] [?] ; — p. 258, *karrl(é)i*, *karel(é)i* « mesure d’un huitième de litre (surtout pour le genièvre) » : renvoyer au w. *cwârlèt* (cf. EMW, 2, p. 96, et 8, p. 35 ; Folk. Malmedy, 7, p. 112) ; — p. 317, *kâlwer*, dans l’« Ouest belge », « écorce (pour tannerie) d’un mètre de long », rapproché de *vês* ‘veaux’ en wallon d’Anlier [= EMW, 4, p. 271, note].

Onomasiologie.

202. JEAN RENSON. *Les noms wallons de la myrtille*. (Etymologica Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag ; Tubingen, 1958, p. 615-628 ; 2 cartes). — Belle étude de linguistique géographique par le jeune romaniste liégeois, enquêteur principal de l'ALW pour les relevés complémentaires. Les noms sont intéressants : « framboise » à l'est, *cak(e)lindje* au centre, *cak(e)lin*, *cra-* en Hainaut central, *breuwe* ou *brûte* aux confins des régions de Thuin et Charleroi, « cousine, -ette » dans la région d'Ath et dans quelques points voisins. L'auteur examine les problèmes étymologiques divers qu'ils posent, sans négliger les rapports de certains avec les types néerlandais correspondants. A louer particulièrement la comparaison avec la carte de distribution du *Vaccinium myrtillus* fournie par l'Institut floristique belge, carte qui rend compte du caractère inattendu des aires lexicales.

Pour Bassilly [S 10], à la limite de l'aire « cousin(ett)e » et proche de l'aire *c[r]ak'lin*, ajoutons, d'après un renseignement communiqué à J. Haust, qu'on y connaît, à côté de *cousinète*, une forme aberrante *staclin*.

203. R. DASCOTTE, qui « depuis 1955 » recueille « les termes employés par les houilleurs de Mariemont » [Morlanwelz : Th 3], publie 13 de ces termes dans « El Mouchon d'Aunia », 46, p. 173, n° de sept. 1958.

204. JO DAAN. *Op de grens van twee wereldjes*. (Album Edg. Blancquaert [cf. n° 159], p. 237-242, carte). — Diffusion en domaine néerlandais d'emprunts latins ou romans, parfois différemment accentués, tels que *telloor*, *teller* < *tailloir* ; *kabuis*, *kappes* < *cabus* ; *ajuin*, *un* < *unio*, *-onem* ; etc.

205. ERNEST EYLENBOSCH. *Benamingen voor « de berg-ruimte in een schuur » in West-Brabant en aangrenzend Oost-Vlaanderen.* (Ib., p. 259-263, carte). — Nom du gerbier dans une région flamande. Deux des termes nous intéressent : *tas*, sans doute repris au roman, et *ark*, expliqué par le lat. *arca* (d'où le fr. *arche* « coffre »).

Comparons le terme hn. oriental (Wiers, etc.) *arke*, f., « travée de grange, gerbier ».

206. ERNEST EYLENBOSCH. *Benamingen van « de hak om aardappelen aan te aarden » in West-Brabant en aangrenzend Oost-Vlaanderen.* (Taal en Tongval, 10, p. 157-162, carte ; n° 3-4 de 1958). — Dans la même région que ci-dessus, pour la houe à pommes de terre, à côté de *houw*, existe, notamment à la frontière linguistique, *houweel*, emprunté à l'anc. fr. *ho(uw)el* (d'où *hoyau*).

En fait, s'agit-il d'un emprunt réel ou d'une formation germanique avec suffixe emprunté? Sur le mot, cf. *FEW*, 16, 185 b (1).

207. F. CEELLEN. *Klimop* (*Hedera helix*). (Ib., p. 16-31, carte h.-t. ; n° 1-2 de 1958). — Le lierre dans les dialectes flamands. Retenons surtout *veil* (p. 23) rattaché directement au lat. *volvella* plutôt qu'au w. *vōvale* (cf. article de GROOTAERS, cité dans notre bibliogr. pour 1954).

— Voir aussi nos 13 et 133.

Étymologie.

208. I. BEAUPAIN et J. HERBILLON. *Les cowès, masques de carnaval à Verviers.* (DBR, 15, p. 118-129 ; n° 2 de 1958). — *cowé* a remplacé récemment *cowèt*, attesté aussi à Liège et proprement nom du « diable », la rédaction et le

(1) C. r. de J. HERBILLON.

classement du *FEW*, 2, p. 524a, étant à corriger pour le verv. « *cowé* » et le malm. *cawé* (voir aussi, p. 123, note, la légende des Anglais « *coués* », que connaissait Jean d'Outremeuse). On étudie également *lamé* accolé à *cowé* dans le cri adressé aux masques ; ce mot a pour Verviers et les environs des sens divers, celui du cri du carnaval ne pouvant être expliqué de façon assurée. Voir encore, p. 125 note, le verv. *crahè-mawé* « croque-mitaine », mal classé dans le *FEW*, 16, p. 352b.

Le sens de *lamé* « sorte de tablier empêchant les taureaux de saillir » peut dériver de *lamé* « billot suspendu au cou d'un animal ». Quant à *lamé* « bande ; traînée » de M. LEJEUNE et N. GROSJEAN, écrivains verviétois, je le soupçonne d'être dû à une méprise du premier de ces auteurs, à la langue passablement suspecte. Je note qu'on n'a pas repris le sens de *lamé* « étréssillon (menuiserie) » de WISIMUS (avec *lamié* [?]) dans l'exemple : « une fenêtre à ~¹ », et, d'autre part, que je n'ai pas retrouvé à Solwaster (Sart-lez-Spa) le sens de « potence, béquille en T placée sous l'aisselle » du même dictionnaire. Pour *crahè-mawé*, voir aussi N. POULET, BSW, 6, p. 101 (rime : *mårtikèt*).

Les auteurs nous signalent qu'il faut corriger, p. 119, l'identification de « dimanche des *grands cowés* » et « dimanche des *p'tits cowés* » : le premier est le dimanche de la Quinquagésime et le second le dimanche précédent.

209. L. REMACLE. *Un juron liégeois du 17^e et du 18^e siècle : mwèrt d'ôte !* (Bull. Acad. Roy. Langue et Littér. françaises, 36, p. 68-70 ; n° 2 de 1958). — Dans ce juron où HAUST avait cru voir un bilingue « mort¹ + *dood* » et où je proposais de reconnaître une simple altération de *mordieu*, il faut comprendre, d'après les archives de 1646 au ban de Roanne (La Gleize) ; « mort d'autre que Dieu¹. Exemple lumineux de l'intérêt des mentions d'archives.

210. MAURICE DELBOUILLE. *A propos des articles *hara et *herle-king du FEW.* (Etymologica W. v. Wartburg... [cf. n° 202], p. 167-185). — L'auteur reprend un certain

nombre de problèmes étymologiques abordés dans son étude de 1953 sur la légende de *Herlekin* (cf. bibliogr. pour 1953, n° 78) et discute de notices récentes du *FEW*. Adoptant une suggestion de G. CHARLIER, il voit maintenant dans *harlake*, *-ahe*, etc., le nom d'un général suisse du XVII^e s., le baron d'*Erlach*. Le lg. *hèrlème* « querelle », le gm. *harlame* « cri des soldats s'excitant au pillage », garderaient le souvenir du pillage de *Harlem* en 1573 par les soldats du duc d'Albe. Après ces explications originales, l'auteur s'attache à distinguer de la famille de *harer* un type *herler*, qui a dû signifier « faire *Herla* » (du nom du roi de la *mesnie Herlekin*).

Il faudrait signaler la variante namuroise *garlache*, *guèr-* et la rencontre probable avec s^t *Gerlach(e)*, w. lg. *hèrlac'*, puis faire état de la variante *hièrléye* pour *hèrléye*. — Pour le pic. *holaqueux*, que l'auteur écarte de l'article du *FEW*, 16, p. 149 a, il faut le renvoyer au *FEW*, 16, p. 222 a : pic. *holakeux*. — Pour (*h*)*arlame*, voir encore Gondécourt (COCHET) : crier *arlèm*.

211. ALBERT HENRY. *Ancien français recoite*. (Ib., p. 359-372 ; une carte). — Il ne s'agit pas seulement de *en recoite* « à l'écart ; en secret » d'Adenet le Roi, mais d'une discussion des types « en son coi », « en sa coite », etc., étudiés dans le *FEW* (sous **quietus*) et signalés par l'*ALF*, l'*ALW* 3 (carte 31 et notice 98) et l'*Enquête* de CH. BRUNEAU. L'auteur ne croit guère à l'influence de **coactire* sur *coite*, *recoite*, féminin de *coi* (< *quietus*), un type « coi-te » suffisant à rendre compte de la plupart des formes, sinon de toutes.

La rencontre cependant devait être signalée dans l'*ALW* parce que les patoisants établissent eux-mêmes ce rapport : ainsi à Ni 17 [compléter à ce sujet la note 31], où je n'ai pu obtenir que *s'acvétè* pour « se blottir » comme pour « s'abriter ». — P. 367-368, on présente les faits rapportés dans la note 3 de l'*ALW* 3, p. 183, comme une prise de position (ainsi « au lieu d'admettre que G. Goffinet a raison... ») ; en fait, il s'agit seulement de données fournies en marge de l'enquête par les patoisants ; ces éléments restent

naturellement à apprécier par le linguiste. Reconnaissons toutefois que les lignes 2 et 3 de notre note modifient implicitement l'explication de HAUST, telle que la rapporte le FEW, 2, p. 1476, n. 3, pour adopter une solution moyenne, qui se borne à parler d'« influence » de **coactire* ; il aurait sans doute mieux valu se contenter de supposer certaines rencontres.

Pour l'anc. fr. *coite* attesté à Liège en 1342, voir *Cartul. St-Lambert*, 3, p. 602 : « ale *coite* chambre delle dicte maison... delle dicte *coie* chambre » (signalé par J. Herbillon).

212. ÉLISÉE LEGROS. *Termes du charron, du forgeron et du paysan empruntés au vocabulaire du tisserand, du fileur et du tondeur* (Ib., p. 499-505). — Trois études de mots techniques montrant l'importance ancienne du tissage, du filage et de la tonte de la laine, opérations qui ont fourni des vocables au charron, au forgeron, au paysan, et parfois au carrier et au houilleur.

Il s'agit du w. *anseû*, *ansteûle*, *ans'roûle*, etc., « traverse de la herse », rattaché à « ensouple » ; — *hâspleû* « montant de la herse », expliqué par « hasp(e)l-oir » « dévidoir horizontal » ; — *foh(i)ète*, *fahète*, *fachète*, *fôchète*, *fô(r)cète*, *forcète* « pièce de fer en U » (cf. Mél. Haust, p. 261-262 et 267 ; etc.), représentant « forc-ette », nom des « forces (à tondre) », avec parfois confusion avec *fo(u)rcèle* « pleyon de la faux » continuant *furcilla*.

213. MAURICE PIRON. *Termes inédits du liégeois archaïque*. Notes étymologiques. (Ib., p. 553-565). — Termes curieux relevés dans des textes littéraires en wallon liégeois des XVII^e et XVIII^e siècles, au cours d'un inventaire systématique de la littérature wallonne de l'ancien régime ; il y a là une source trop peu connue qui se situe entre les attestations anciennes de la *scripta* et les témoignages récents des lexiques et de l'enquête orale. Observons que la présence de ces mots dans les textes littéraires fait qu'on ne trouve attestés plusieurs d'entre eux que dans des emplois figurés.

Sont étudiés dans cette série : *dorlot* « anneau, bague » (survivant

dans *dorlo* ou *dôrlo* « longe ou corde passée au cou de la vache » à Jamioulx) ; — *dôye* « bonne amie », sens secondaire de *dôye* « gros orteil » ; — *èbirllicoqué*, littéral¹ « qui a mangé de la coque du Levant », intéressant pour l'explication du fr. *embrelicoquer* et variantes ; — *royîr* « roi », dérivé avec suffixe *-ator* cas sujet ; — *bèdi* « couche », dérivé de *bêt'* (du nl. *bed*) ; — *bondis'* « fougueux », type « bond-is¹ » ; — *crap'çon* « petite ordure », diminutif de *crape* ; — *djambléye* « enjambée » ; — *hèrès'* « solide, vigoureux », dérivé du v. *hèrer* ; — *hospotrèye*, littéral¹ « hoche-pot-erie¹ » ; — *preût'ler Marèye* « faire le beau auprès d'une femme, parader avantageusement », avec *preût'ler*, itératif de *preûtî*.

214. ALBERT MAQUET. *A propos du mot français « chena-pan »*. (Studi francesi, Turin, n° 4, janv.-avril 1958, p. 87-92). — Signale « larron, *snapane* ou criminel » dans une ordonnance liégeoise de 1551 ; dès 1525, une monnaie liégeoise est dite *Snapphehaen*, d'après le *Snapphehaen* de Gueldre représentant un cavalier (depuis 1516) ; or la principauté de Liège, au XVI^e s., fut infestée de soldats maraudeurs et brigands, licenciés notamment par les ducs de Gueldre ; ces soldats parlant allemand ou néerlandais [ou un parler intermédiaire], on ne peut se prononcer sur la provenance exacte du terme en Wallonie. Il serait du reste hasardeux d'affirmer que *chenapan* ait passé en France par Liège : des emprunts divers dans le lieu et le temps sont possibles.

P. 89, les dictionnaires mentionneraient le mot pour la première fois en 1653 (DAUZAT [ou 1657 : BLOCH-WARTBURG] : *sapan*). Mais P. BARBIER, en 1939, avait déjà signalé *snapans* en 1568 dans un contexte où il est question d'« Allemagne, Cleves, Liège », et cité *snapanses*, *-ces* dans des textes anglais de 1538 env. et 1541 (*Miscellanea lexicographica*, X, n° 3 ; cf. BTD, 19, p. 192) ; voir aussi HERBILLON, DBR, 9, p. 143-144, pour la monnaie gueldroise et liégeoise. — P. 90, le nom de *Snapphehaen*, espèce de monnaie, a, dit-on, remplacé celui de « *Rijder* » ou « *chevaucheur* » ; voir maintenant BTD, 32, p. 160-162, le « *cheva(u)cheur* [*de Gueldre*] » et le « *snapane* » cités plusieurs fois en même temps.

215. Résumé d'une communication d'A. HENRY con-

cernant notamment le w. *same* «écume, mousse» (dont l'étymon pourrait être un celtique **saima*), dans RbPhH, 36, 1958, p. 603.

216. J. HERBILLON, É. L[EGROS], CARLOS ROTY. *Eine pièche d'Ath*. (VW, 32, p. 63-64 ; n° du 1^{er} trim. 1958). — 3 notes complétant le dossier de l'anc. fr. *haste* «pièce de charcuterie» confondu en tournaisien avec le nom de la ville d'*Ath* (cf. bibliogr. précéd., n° 185).

217. KURT BALDINGER. *La répartition d'une famille germanique en galloroman : germ. occ. groll-, grell-, grill-* (FEW grillen, 16, 58-62). (Omagiù lui Iorgu Iordan, Academia Republicii Populare Romîne, 1958, p. 69-75 [grandes pages], dont 3 de cartes). — L'auteur constate qu'on peut, grâce au tome 16 du FEW, étudier les éléments germaniques par lesquels «la France du Nord a été débordée». Le FEW souvent ne présente pas de solution définitive, mais oriente les recherches pour lesquelles il faudra multiplier les travaux basés sur la dialectologie et les textes historiques de part et d'autre de la frontière linguistique. En reportant les matériaux du FEW sur carte, l'auteur souhaite en faciliter l'examen et l'interprétation tout en posant des problèmes nouveaux. L'interprétation reste provisoire, car il s'agit de mots populaires, assez bien connus dans leur répartition géographique actuelle, mais trop peu représentés dans les textes littéraires et les documents anciens exploités. Le bref commentaire insiste sur la façon dont les types *grouler*, *grouiller*, *grelot*, *grelotter*, ont pu, à partir d'une certaine époque et grâce à certains auteurs, pénétrer en français commun.

Malgré la part de hasard qu'il y a dans le fait qu'on possède pour une région des lexiques plus ou moins exhaustifs (et plus ou moins complètement dépouillés), la carte 1 montre clairement l'importance du nord pour le type *grouler*, rattaché au moy. nl. *grollen*. Cependant le centre de la Wallonie présente sur la carte

un vide factice (un peu dissimulé parce qu'on a déporté La Louvière vers l'est) ; il use en effet d'une variante *grûler* que l'auteur a éliminée parce que peu significative. Le procédé fait négliger Namur et Nivelles, qui sont dans le *FEW* ; surtout il empêche de considérer l'alternance wallonne *oû / û*, dont la quantité comme l'alternance de timbre ne s'expliquent pas normalement par le nl. *grollen*. Rappelons que le *DL*, vu cette alternance qu'on retrouve dans *hoûler / (h)ûler* « hurler », *tchoûler / tchûler* « pleurer à chaudes larmes », expliquait seulement *groûler* comme onomatopéique, et que WARLAND n'a pas admis le malm. *groûler* dans ses emprunts germaniques. — Ajoutons que la carte 1, comme (pour «grelot») la carte 2, transporte Jamioulx de l'Entre-Sambre-et-Meuse au pays gaumais, par confusion entre Jam[ioulx] et [Prouvy-]Jam[oigne].

En reprenant l'article du *FEW*, t. 16, je vois que, p. 60 b, on a retenu *groûler* « gronder » de DELMOTTE, mais négligé *grouler* « trembler de froid » de SIGART ; comparer LETELIER, *grouler* « grelotter », mais *groûyer* « grogner ». Regrettons surtout que, pour Stavelot, Liège et (à cause de DASNOY) Neufchâteau, on y néglige la longue du type *groûler*, tandis qu'on n'indique pas clairement la brève pour le flandrien, Mouscron, Tourcoing, etc. — Ib., p. 61 b, après Metz *groûyer*, le mosellan *groûyeu* de ZÉLIQZON est transcrit par *gruyœ*, alors que le Dict. de la Moselle indique nettement une longue ; il y a donc opposition entre *groler* « gronder » et *groûyeu* « gargouiller », rapportés ici à un même étymon *grollen*, le second passant pour avoir subi l'influence des verbes en «-ouiller». Observons que ZÉLIQZON traduit « fouiller » *fouyer, -eu*, « farfouiller » *farfouyi* ou *fèrfouyeu*, « pat(r)ouiller » (= patauger) *patrouyeu, pètraueyeu, potrouyer*, etc. ; ici aussi, l'influence onomatopéique paraît évidente ; comparer encore, pour Cerfontaine (lexique inédit de BALLE), *groûyi* « coasser », à côté de *groûler* « gronder (qn ; ou en parlant du chien) ; roucouler », mais — outre *foyi* « bêcher » — *fârfouyi* « farfouiller », *gârgouyi* « gargouiller ».

218. KURT BALDINGER. *Neues zu einer alten Etymologie*. (Zeitschrift f. roman. Phil., 72, p. 321-334 ; n° 4 de 1956). — Cet article, qui aurait dû être recensé précédemment rattache *ménage* à *maneir, -oir* « rester », non à *mansionaticum* ; ainsi w. ard. *manèdje* « maison » conserverait un sens plus ancien que *ménage* (Liège *manèdje*, etc.), remplaçant l'anc. fr. *maisniée*. Cf. maintenant *FEW*, 6, p. 185.

219. HERMANN M. FLASSDIECK. *Engl. dial.* gleave, fr. glaive, lat. gladius. (Zeitschrift f. rom. Philol., 74, p. 24-77 ; n° 1 de 1958). — Dans cette étude considérable qui déborde les frontières de la Romania et qu'on consultera pour la question de l'évolution des consonnes suivies de yod, signalons spécialement, p. 40, Givet *gladjo* et *djaglo* « roseau ; glaïeul », w. *cladjo(t)* « iris des marais ; etc. » ; p. 43, Lille et Tourcoing à *glafe* « à profusion », etc. ; p. 44, note, la correction reprise à notre bibliogr. pour 1955, n° 4, d'un texte de 1362 de la région de Trèves.

P. 77, le verv. *mège* [= *mèche*] « demi » est évidemment pris récemment à l'argot français ; on peut entendre aussi à Liège dans un wallon fortement teinté d'argot : *dî bales èt mèche* « 10 francs et demi ».

220. Sur le livre de CH. H. LIVINGSTON, *Skein-winding reels*, signalé dans notre bibliogr. précédente, n° 188, on lira l'important c. r. par FÉLIX LECOY, Romania, 79, p. 525-531, n° 4 de 1958.

Retenons spécialement que pour *traille*, *trailler*, *trailleur*, etc., termes du halage des bateaux, il pourrait s'agir de (bac à) *traille*, du latin *tragula*.

221. JOSEF BRUCH. *Afrz.* gueude, jaude 'Fussvolk'. (Etymologica W. v. Wartburg [cf. n° 292], p. 95-122). — Discussion détaillée des problèmes résumés dans le *FEW*, 16, p. 42-43 (**gilda*).

Notons, p. 117-118, *gaute* chez Philippe Mousket, de Tournai : « Vraisemblablement des Normands de naissance, qui vivaient dans la région picarde orientale, prononçaient *gaute* au lieu de *gaude* d'après l'anc. norm. *faute* = anc. pic. *faude* 'lieu clos servant de poste d'observation, guérite' » [?]. Pour la tendance à assourdir les consonnes finales sonores, voir GOSSEN, *Petite gramm. de l'anc. pic.*, p. 73 et 83.

222. CARL THEODOR GOSSEN. *Neuf Franz.* gamin. (Ib., p. 297-311). — Appuie la thèse de BRAUNE : du thème *gamm-* « plaisir, jeu » attesté en germanique. *In fine*,

examen rapide des types nm. *galmitchot*, rouchi *galmite*, lg. *calmotré*, mosellan *calmotré*.

P. 302 : voir dans PIRSOUŁ des indications précises sur les divers *gamins* (dont un *grand-gamin*) de verrerie. — P. 304 : ajouter Fosse-lez-N. *gam'lotia*, syn. de *galmitchot* « gamin grandelet, gavroche » (BSW, 52, p. 134) ; — on range parmi les emplois à nuance péjorative : *gamin falu* (également namurois : voir PIRSOUŁ) « fille garçonnière » ; *gamin* n'y est pas plus péjoratif que *garçon* dans le synonyme indiqué *garçon falu* (de même *garçon failli* à Maubeuge chez HÉCART) ou *valèt* à Fosse-lez-N. dans *valèt falu* (FEW, 3, p. 387 b) ; cf. encore lg. *feume mâkêye* ('femme manquée') « homme efféminé » et *fâssé* [= 'faussé'] *valèt* et *f. priyêsse* que HAUST traduit par « garçon manqué », « prêtre manqué », suivant notre usage du français, qui n'est pas conforme aux définitions des dictionnaires français pour *général* (ou *poète*) *manqué* ou *gars failli* (t. de marine : « matelot manqué, mauvais novice ») : nous visons la ressemblance avec un garçon (prêtre, etc.), non le manque de qualités requises ; mais voyez 'garçon manqué' dans COCHET pour Gondecourt et LAVIGNE pour Cumières et la traduction de *garañasi* « garçon manqué » chez M^{lle} GONON pour Poncins, et surtout maintenant FEW, 6, p. 142b : fr. famil. *garçon manqué* (Acad., 1935).

L'auteur ne marque pas assez que le groupe *gamin*, *-ine*, *-inerie* s'est répandu, notamment chez nous, par l'intermédiaire du français central : *gamin* n'est pas prononcé *-én* ou *-égn* (et on dit *gamine* et non **gamène* [*gamène* est dans PIRSOUŁ, mais avec l'astérisque indiquant un mot emprunté à une source qu'il ne reprend pas à son compte]) ; il est de plus assez récent, apparaissant, non comme wallon, mais comme traduction française de « *kalmotrai* » dans la 2^e édit. du dict. de REMACLE, dans celles de *galopin*, « *kalmotrai* » et (*p'tit*) *valèt* chez FORIR, du nm. *galmitchot* et rouchi *galmite* chez GRANDGAGNAGE, et du verv. « *karmotrai* » chez LOBET ; HUBERT seul mentionnait un w. *gamin* « gamin, polisson ».

P. 310, verv. *calmotré* : lire *-é* ; cf. WISIMUS, qui précise « vieux », ajoutant d'après LOBET et l'écrivain H. RAXHON : *carmotré*.

223. HANS-ERICH KELLER. *Fr. pantoufle*. (Ib., p. 441-454). — Retenons spécialement le tournaisien ancien *patouffle*, encore *patouf* à Gondecourt (p. 442 et 453).

P. 443, *être sous la pantoufle de* (qu'on dit inspiré de l'allemand)

est connu ailleurs qu'en Suisse (c'était une expression familière à Jean Haust). — P. 444, *pantoufe* à Silenriex, d'après la source indiquée, n'est pas un fer à cheval, mais un genre de sabot.

224. G. WINNEN. *Nogmaals de etymologie van « schort »*. (Contact [revue des étudiants en philol. german. de l'Univ. de Liège], n° 8, 1958, p. 35-38, une carte ; reproduit dans *Tussen Uerdinger-lijn en Gete-lijn*, Bijdragen tot de studie van de Hagelandse en Haspengouwse dialecten, [Tongres?], n° 6). — Se rallie pour l'étymologie de *schort* « tablier » dans les dialectes néerlandais à l'explication par le latin **excurtiare*, défendue dans notre bibliographie pour 1954, n° 143 (1).

225. F. KURRIS S. J. *De lexicologische invloed van Oost-Wallonie op het dialect van Maastricht*. (Publications de la Soc. histor. et archéol. dans le Limbourg à Maastricht, 42-43, 1956-57 [paru en 1958], p. 385-413). — En se fondant sur le récent dictionnaire de Maastricht par ENDEPOLS, l'auteur, qui est Maastrichtois, qui a poursuivi des études de philologie romane et qui s'intéresse aux dialectes du Limbourg néerlandais, inventorie et étudie les éléments wallons dans le parler de Maastricht, non sans avoir au préalable rappelé les rapports historiques et économiques anciens et énuméré rapidement un certain nombre d'emprunts au français. La conclusion, qui classe les emprunts wallons d'après leur catégorie sémantique, convient que somme toute l'influence wallonne est assez réduite. On souhaite que l'auteur poursuive ses recherches en les étendant aux parlers ruraux.

P. 388 : signalons que les théâtres de marionnettes à Liège ne jouent pas en wallon et regrettons que, pour montrer l'intérêt que les Wallons portent à l'étude de leur dialecte, on n'énumère que les philologues vivants, non les disparus ; plus bas, on identifie à tort

(1) C. r. de J. HERBILLON.

wallon liégeois et « est-wallon » en général. — J'ai peu d'observations à présenter sur les mots rattachés au wallon, l'auteur ayant bien voulu au préalable me consulter sur la plupart d'entre eux. Quelques remarques cependant : pour *blaffetuur*, il ignore le BTD, 20, p. 155-156 ; — *fermette* est un terme français du service des ponts et chaussées ; — *grignou* n'était pas un nom commun, mais une formation de circonstance (avec finale empruntée à *tchirou*) ; — le verv. « *hâgâie* » (cité p. 396) est douteux sous cette forme (cf. WISIMUS, *angâie* ; à Jalhay, *âⁿgaye*) ; — la traduction empruntée au DL pour *halcotî* ne convient pas à l'exemple choisi (p. 397) ; — pour *kahot* la mention de « Malmédy » reprise à CORIN vaut pour la partie allemande de l'ancien cercle de Malmedy ; — l'explication imputée à LEGROS sous *klits* est reprise à HAUST, BTD, 15, p. 276-277 ; — enfin l'auteur se méprend, p. 409, sur mes observations à propos de *crawe* (BTD, 30, p. 353, je me suis borné à corriger les mots wallons reproduits par ENDEPOLS).

226. Dans la bibliographie *De Nederlandse Taalkunde in 1957* de F. VAN COETSEM (BTD, 32, 1958), notons des références à des étymologies proposées pour le sudnl. (campinois) *sikse* « levier de puits » (par J. J. MAK ; p. 382) et pour le nl. *krenzen* « courber le corps » (par F. DE TOLLENAERE ; p. 385).

Malgré le premier, feu L. GROOTAERS nous paraît avoir eu raison de recourir au lat. *ciconia* (cf. FEW, 2, p. 665 b : *cigogne* « grande bascule pour tirer l'eau d'un puits »). Quant au second, il méconnaît encore les rapports avec les dérivés gallo-romans de *crēntia* gaulois (FEW, 2, p. 1336 : type *crincier* ; bibliogr. pour 1955, n° 174, et pour 1956, n° 194).

Remarquons en passant que la bibliographie néerlandaise ne s'intéresse pas au tome consacré aux éléments germaniques par le FEW, sur lequel on aimerait pourtant connaître l'avis d'un néerlandiste.

227. GUY DE POERCK. « *Marmoset* » en verwante zelfstandige naamwoorden in het « *Middelnederlandsch Woordenboek* ». (Album Edg. Blankaert, p. 311-317). — Attestations du moyen néerlandais intéressantes pour la chronologie et la sémantique du fr. *marmouset*.

228. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. (Tome 6, p. 1-128 ; 8, p. 481-621, plus I-IV ; 9, p. 1-512 ; 14, p. 129-256 ; 16, p. 481-640 ; Bâle, R. G. Zbinden & Co, 1958). — Il n'a pas paru moins de 8 fascicules datés de 1958 (n^{os} 58 à 65). Le tome 6 est entamé (de **M** à **malus**), le tome 8 est terminé (avec le mot **pix**), le tome 9 va déjà jusqu'à **pugnalis**, le tome 14 a été continué de **valde** à **ventus** ; enfin le tome 16, étudiant les éléments germaniques avec le concours de THEODOR FRINGS, a été poursuivi de **lōs** à **pokka**. Plusieurs articles ont été rédigés partiellement ou complètement par des collaborateurs ; citons, parmi ceux qui ont signé des notices qui nous intéressent particulièrement : KURT BALDINGER, VERONIKA GUNTHER (pour les éléments germaniques), JOHANNES HUBSCHMID (pour des termes prélatins), HANS-ERICH KELLER (spécialement pour le tome 6), ALWIN KUHN et TONI REINHARD. De plus les épreuves, au moins partiellement pour les derniers fascicules, sont de nouveau revues par un walloniste, JEAN RENSON.

L'abondance de la matière oblige à renoncer à apporter des compléments, sauf par exception. Devant la masse de la documentation fournie, il est d'un intérêt relatif de signaler que le lg. à *pihe* (qui est dans le *DL*) pourrait doubler le nm. à *piche* (t. 8, p. 593a), ou même qu'on aurait souhaité voir *marquetente*, *-tainte* « vivandier » ou « vivandière » de SIGART à côté du lg. *markitin.ne* (t. 16, p. 525a) ; de même pour plus d'un terme qu'on aurait pu mentionner d'après le *DFL*, voire d'après HÉCART. Nous renonçons en général aussi à fournir des attestations anciennes supplémentaires. Nos remarques ont pour la plupart trait à la critique des sources, qui nous paraît la tâche essentielle d'un recenseur pouvant, pour son domaine, voir les faits de plus près et notamment contrôler les citations ; on discute aussi le classement des données et leur interprétation parfois

contradictoire, ainsi que les assertions concernant la pauvreté des sources en distinctions sémantiques.

La plus grande part des faiblesses apparaît cette fois encore dans le tome consacré aux éléments germaniques : les données, plus variées et plus complexes, y forment beaucoup moins souvent de ces familles nombreuses où les termes se classent aisément en s'éclairant mutuellement. Souhaitons que l'auteur et ses collaborateurs arrivent à éliminer dans toute la mesure possible ces points faibles qui prennent une importance spéciale dans un répertoire dont l'influence est capitale pour le développement de nos études (même si d'aucuns n'ont pas encore appris à s'en servir chaque fois qu'ils le devraient).

Tome 6, p. 2 a : Namur (XVIII^e s.) *danse des sept Macchabées*, seule attestation relevée, ne convient que pour les 7 jeunes gens de la représentation de 1774 ; en fait on a dansé à Namur (avec 10, 11 ou un nombre indéterminé de danseurs) la *danse macabréenne* ou *danse macabrée* depuis le milieu du XVI^e s. ; cf. J. BORNET, *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises* (1856), p. 38-39 ; — p. 4 a : Cumières *mâzeler* « s'occuper dans ses loisirs à de petits travaux variés et superflus » cadre mal avec *maiseler* « blesser, mutiler », etc. ; on penserait plutôt à une variante de *mâz'ner* « maisonner » (cf. ib. *mâson* « maison ») ; — p. 5 a, *macer* : regrettons ici l'omission de *mêhe* [mêh] à Faymonville (*DFL*, v^o « maigre ») ; — p. 10 a, lg. *machinne* « cuve en fer » BSW, 5, p. 378 ; on trouve en effet, *l. c.*, « cuve en fer où l'on fait bouillir l'eau... » (t. de tannerie), avec renvoi à l'exposé général, p. 366, où l'on décrit la *machine* comme une « cuve en bois, munie à l'intérieur d'un foyer en cuivre... » ; — p. 10 b, « arg. » *machinisse* « celui qui conduit des machines à la surface de la mine » : lire : art[ésien] (LATEUR) ? ; — p. 12 b, w. « *maïeté*, tacheté » : les sources indiquées disent : « se dit surtout des volatiles » et « se dit surtout des pigeons » ; donc identique à *may(e)té*, p. 13 a supra ; — p. 15 a : la définition de *mây'ler* (et *-éye*) par GRANDGAGNAGE est erronée, à remplacer par celle qui suit [empruntée au *DFL* corrigeant le *DL*] ; celles du verviétois sont la première incomplète, la seconde (d'après XHOFER) fort suspecte ; on oublie le dérivé *mây'leû*, *mâlieû* (déjà ancien : cf. *BTD*, 26, p. 263, pour 1428) ; — p. 34 b : le lg. *mai(e)tre* « chef

d'une corporation » apparaît bien avant 1699-1751; de même, p. 37a, *maistres* « autorités civiles » ne date pas à Liège de 1467; cf. par exemple *Les Boulangers*, p. 20 : « les *maistres* delle citeit de Liege » (1330-1337; copie du XIV^e), et *Les Porteurs*, p. 22 : « lez *maistres* des porteurs au sack » (1402; analyse de 1409); si HAUST a cité dans son glossaire des *Porteurs*, « *maistre* de la boitte » (1699 et 1751), c'est qu'il s'agissait de tout autre chose que d'un chef de la corporation : on désignait ainsi le compagnon qui prenait en adjudication la garde de la boîte où les porteurs déposaient une partie de leurs gains; — p. 35 a : les 9 premières lignes sont à reporter colonne suivante après la 12^e ligne; — p. 35 b, le lg. *mêtrêsse* n'étant pas péjoratif, du moins traditionnellement, est à classer avec le verv. quelques lignes avant; — infra, lg. *mêstribêbe* [et d'abord -*ève*] « qui est difficile à maîtriser (d'un cheval) » : contresens, le DL disant : « domptable : « un cheval qui n'est pas ~ » »; — p. 37 a : *mêsse-djône ome* séparé de Charleville *mêt garsö*, p. 35 a; — p. 40 b infra, truffe : lire touffe; — p. 41 b (et n. 22, p. 43 a), on corrige FELLER (BDW, 16, p. 42), qui a rapporté au jeu de quilles ce que PIRSOUL disait du jeu de cartes; remarquons toutefois que PIRSOUL, 2^e éd., v^o *mêsse*, généralise sa première définition : « terme de divers jeux »; — p. 52 b : on devrait mieux distinguer les suffixes de *mayê* et *mayê*, comme on le fait pour *mayêt*, et surtout supprimer *mayêye* « truite châtrée » qui a été mal lu pour *mây'lêye*, *mâlilêye*, lequel a été étudié p. 15 a (voir du reste la note 3, p. 53 a, où on lit cette fois *mâyêye* !); quant à la « rückbildung » *mâie*, c'est simplement un emploi du w. *mâye* « mâle »; enfin, le lg. *mayerû* « châtreur », aussi à lire *mây'leû*, n'avait sa place que p. 15 a; — p. 53 a : les renseignements sur la vie de saint *Maianus* ou Méén sont beaucoup plus affirmatifs que ceux que m'a fournis naguère (cf. EMW, 6, p. 97) le Père Grosjean, Bollandiste, spécialiste des saints celtiques; — p. 57 a : le *mayer*, sous l'ancien régime, n'était pas chez nous le « maire d'une commune », mais le président du tribunal des échevins; l'assimilation à « bourgmestre » est de l'époque contemporaine; — p. 58 : tenir compte de la valeur spéciale de *major* dans l'armée belge : « officier commandant un bataillon »; — p. 62 b, malm. *mai* : lire *may* (la source indiquée imprimait même *may'*); — p. 63 b : on traite du *trimasa*, -*sot* lorrain sans se reporter notamment à VAN GENNEP, *Manuel de folklor. fr. contemp.*, t. 1, p. 1475 et suiv. (où l'on aurait appris que nos *trimousettes* chestrolaises doivent se grouper avec des *trimousettes* champenoises); — p. 68 b (sous

makk-), « Marche-lez-Éc. *goumache*, mortier [et 'compote', ou, d'après l'exemple, marmelade de tarte], La Louvière, marmelade [de tarte] » ; cf. COPPENS, *goumache* « marmelade de tarte » et « pl., briques agglutinées à la suite d'une mauvaise cuisson » ; ce second sens est celui du lg. *goumaye*, *coumaye* (cf. FEW, 4, p. 633 a), altéré probablement ici par influence de *machi* « mêler » ; — p. 69 a, lg. *makà-à-s'cou* : coquille pour *make-à-s'-cou* ; — p. 69 b, nm. *macque* « broie à chanvre » d'après GRANDGAGNAGE : il s'agit d'une méprise, car *macque* est cité par Grandgagnage comme terme français glosant le lg. *mak'lote* « instrument servant à briser le chanvre » ; — *mak* à Dombras ne correspond pas à « broie » ; voir dans PIQUET la définition de *makay*, *dèm-*, où il est question de « battre » le chanvre (sur une claie avec la *mak*), et cf. *ibid.* *brøy* ou *brøk* « broie », *brøyi* ou *brøké* « broyer [spécial^t le chanvre] » ; on comprendra du reste la *mak'lote* ci-dessus comme la *mak* de Dombras (= écouche) ; — p. 70 a : Jamioulx et La Louvière *makyî* « mâcher » ou « mâchonner », d'où *makyas'* « difficile à mâcher » sont égarés sous 'maquer' ; voyez d'ailleurs la différence avec Jamioulx *maké* « frapper violemment », p. 67 a ; — *ib.*, *infra*, Mons *maquer* « frapper de stupeur » ; sens beaucoup plus répandu : cf. DL, 'j'ai été tout *maké* de cette nouvelle', etc. ; — p. 70 b : le nm. *macawe* « confus » ne peut avoir le suff. *-abilis* ; comparer le syn. *cacawe* dans PIRSOU, variante de *cacame*, littéralement « camus » ; — p. 71 a : sur *maquette*, t. de forge, voir Mélanges Michaëlsson, p. 313 ; — p. 71 b : le lg. *maka* a le suff. 'ail', non 'ard' ; — quant à l'anc. lg. *macrea*, instrument de drapier, ce n'est sans doute qu'un emploi figuré de *macré* « sorcier » (t. 16, p. 503 b) ; — p. 72 b : après à *make* (dont on discute l'explication p. 74 b et 76 a, n. 39), on range La Louvière *tourner a makète* « se gâter (en parlant du temps) » ; celui-ci s'explique par *makète* « amas de petits nuages » (cité du reste ici pour Nivelles en tête de la colonne ; voir l'exemple de COPPENS : 'le temps tourne à *makètes*' ; cf. aussi ALW, 3, p. 69 b, où l'on ajoutera l'explication par le nom des nuages) ; d'autre part, Jamioulx 'tourner à *makète*' « finir par une bagarre » [jeu de mots avec *maker* au sens de « frapper »?], cité p. 67 b, ne peut en être séparé, ce sens étant d'ailleurs aussi dans COPPENS : *makète* « querelle, bataille » : 'le jeu va tourner à *m.*' ; toutefois, convenons que cet important article renfermait plus d'une difficulté de classement ; — p. 73 b : La Louvière *makyas'* répète la mention de la p. 70 a, critiquée ci-dessus ; — flandr. *macaron* « tache de malpropreté sur le linge », en artésien « tache d'excrément à la che-

mise », à mettre p. 65 b, sous « macaron » : cf. COCHET, *makarõs* « gouttes de pâtisserie sur une feuille de papier ; au fig., taches d'ordures au pan de la chemise » ; — Jamioulx *rmakté* « agglomérer » ; cf. p. 72 b : lg. *mak(e)ter* « agglomérer » ; — p. 75 b, n. 27 : sur le genre (et le nombre) des noms de cartes en liégeois dans « il tourne *des* cœurs », etc., on ne tient pas compte de la rectification du *DL* même, p. 478 b et, aux additions, p. 720 a ; — p. 90 b, infra : *Antêne* ; lire : *Antône* ; — p. 92 a : le w. *malârder*, non plus que ses dérivés, ne devait sans doute pas venir avec *maladrière* : *-ârder* pour *-âder* n'a rien d'étonnant ; — p. 96 a, verv. *aveûr mâva* « être inquiet, avoir pitié » : le type « avoir mauvais », corrélatif d'« avoir bon » (il serait utile de le dire ; cf. n. 35, p. 104, pour une autre opposition expressément signalée), est beaucoup plus répandu ; — plus bas, on néglige le lg. *mâva* entre Malmedy et Vielsalm *mâva* et Nivelles *monvé* ; — p. 97 a : pic. *maouais, mauvais* n'est-il pas à rejeter p. 101 a ? ; — p. 99 b, verv. *êmavré* : lire *êmâ* ; — infra : il n'y avait pas de raison de tirer de WISIMUS un exemple de *mâva* « non de bonne qualité », alors qu'on ne l'a pas fait pour le *DL* ; celui-ci parle de « mauvais beurre » comme WISIMUS de « mauvais pain » ; — p. 104 b, n. 43 : pourquoi « mauvais doigt » serait-il nécessairement un germanisme, alors qu'on ne dit rien de tel de « mauvaise dent », etc. ? ; on pourrait du reste contester quelques autres explications de ce genre admises un peu vite dans cet article (signé « Baldinger ») ; — p. 104 a, n. 31 ; cette note sur le fém. *mâle* vaut pour tous les emplois de *mâva* en liégeois (voir d'ailleurs, p. 123 b) ; — p. 107 b, lg. *malène* « méchante, rusée, difficile » : en réalité, féminin, dans toutes ses nuances, de *malin*, p. 107 a ; — p. 116 b (et n. 1, p. 120 b) : lg. nm. *ma* « mail » expliqué, avec d'autres formes, comme refait sur le pluriel d'après l'exemple de *cheval - chevaux* ; mais notre *a* est bref et il est aussi régulier que *a* « ail », *trava* « travail » et tous les suffixes *-a* « -ail » (assez souvent mal interprétés par le *FEW*) ; — p. 117 a : sur *ramay'ter*, terme de fonderie, voir DBR, 3, p. 93, et BTD, 14, p. 385 ; — p. 117 b, *mayeur (de fagot)* « gros bâton » à Mons, classé sous *malleus* : il doit s'agir d'une plaisanterie, SIGART expliquant lui-même *mayeur* par *major* (= le maître du fagot) ; — p. 118 b, Rethel *se chamailler* « se couvrir d'épais nuages » : jeu de mots probable avec *chameau* « gros nuage noir » (*FEW*, 2, p. 129 b) ; — p. 119 a, Marohe-lez-Éc. *mayer* [lire *mâyer*] « broyer (le lin) » : la source dit « écraser (le lin pour avoir le fil) au moyen de la *mâye* », laquelle est une sorte de maillet plat ; il doit s'agir en fait

comme à La Louvière et ailleurs en Hainaut de « battre le lin en semence » ; — p. 122-123 (*mālum* « pomme ») : à quoi se rapporte exactement la note ?? ; il faudrait renvoyer aussi au c. r. de l'article décisif de M. DELBOUILLE (BDW, 17) par J. HAUST, BTB, 7, p. 197-198 (compléments ; possibilité de partir de *malum* pour le malmédien [comme W. v. W. l'admet pour le vosgien]) ; — p. 125 b et 126 a : à deux places différentes, « ne pouvoir mal » à Mons et dans la région explorée par BRUNEAU, puis dans cette dernière région encore et à La Gleize (cf. FEW, 9, p. 232 b).

Tome 8, page 484 b : malgré l'-u-, mieux vaudrait réunir l'ard. *pélusiau* « rondin de chêne écorcé » et le nm. *pélozia*, p. 486 a et p. 504 a ; — p. 485 b : moy. fr. *esploucher* « écosser » à réunir avec nm. *plossi*, *displossi*, p. 487 b (plus 504 ci-après), et nm. *splossi*, t. 16, p. 636 b (où l'on invoque le flam. *plooschen*, lui-même emprunté, dit-on, d'*esploucher*) ; — p. 486 a : verv. *pèlâre* = « pelure », p. 484 ; — plus bas, La Gleize *pèla* = « pel-aïl », non « peloir » ; — p. 496 a, Mons *pélièu* « mendiant », d'où [?] *pélièr* « mendier », séparé de La Louvière *péyi* « convoiter, quémander », d'où *péyârd* « solliciteur importun », p. 501 a ; — p. 498 b : w. *spiyî* « briser en morceaux », et, p. 499 a, dér. *spiyêûre*, *spiyêdje*, etc., séparés de *spiyî* « briser en morceaux... », *spiyêdje*, *spiyêûre*, etc., p. 491 a-b (l'idée de « casser » est dominante en wallon) ; — p. 500 b : *al piyaude*, *al pouyaude*, non traduits, avec n. 38, p. 503 : voir J. HAUST Mèl. Roques, 4, p. 150 et 151 ; — p. 504 a : La Gleize *pèlozèt* devrait plutôt figurer p. 486 a ; — quant à Jamioulx *dèsplouïs* [lire -ous[s]ê], *sploous[s]ê* « écosser », cf. ci-avant ; — w. *pilou* « molleton » (repris au latin) = fr. *pilou* de la p. 514 b (rattaché au corse [!]) ; le mot est quelque peu plus ancien qu'on ne le dit (cf. BTB, 24, p. 410) ; — p. 504 b : anc. flandr. *espiautre* « alliage de plomb et d'étain » distingué d'anc. flandr. *espiautre* « zinc » ; — p. 507 a : la voyelle de Nivelles *dèspluki*, -lou- « effeuiller, dépouiller » n'est pas différente pour Nivelles *pluki*, *plou-* « écosser », p. 505 a ; cf. t. 16, p. 636 a ; — p. 509 a : moy. fr. *pil* « pic (arme) », déjà p. 433 a, traduit alors « outil pointu en fer, ... », avec références identiques ; — p. 512 a : nm. *pèlot* « qui n'a que du duvet » = Fosses-lez-N. *pèlot* « sans poils », p. 513 a ; — p. 523 a : le verv. *peût'ler* « barioler » et sa famille ont subi l'influence de *peù(s)* « pois » ; à côté du lg. *pît'lé* « tacheté », il valait la peine de citer la métathèse *tip'lé* ; — p. 525 : explication de *pinte* qui ne convainc guère ; outre qu'on a -in- (non *peinte), on objectera que les mesures étaient de métal, poinçonnées, non peintes ; — p. 529 a : lire *pèn(e)cé*, non *pèneccé*

(et de même pour le verv. « pléneclé » de XHOFFER) ; — p. 530 a : Jamioulx « être dans le *pénin* » « dans une situation critique », évoque « peine », non *pinna* ; voir du reste, pour Namur et Nivelles, sous *poena*, t. 9, p. 117 b ; — p. 533 a : louh. *pinne* « membre viril » à reclasser p. 550 a ; — p. 536 b : lg. *pinake* « maison de débauche » cité sous a et b ; — p. 539 a : Sart *èpègnore* séparé de La Gleize *èpènôre*, p. 528 a, alors que, p. 528 a encore, *èpègné* hesbignon est admis (avec influence de *pègnon*) ; — p. 542 a : Mons *ça pinse à li* (ou à *l'aute*) égaré sous « pincer » ; lire *s'apinse* et voir plus haut, p. 196 b ; — p. 546 a : Vottem *pissepot* « petite bille imparfaitement ronde » [et, au fig., d'après la source, « enfant petit et d'allure comique »] à reporter t. 16, p. 624 b, sous nl. *pispot* ; — p. 548 b : saintongeais *pinet à croston* « cornet à piston » rangé sous « pin » sans qu'on songe à une métathèse plaisante du français ; — p. 560 a et 561 b : double mention de *ne pas valoir pipette* ; — p. 564 b, nm. *piron* « coccinelle » : ce doit être une altération, d'après le nom de fam. *Piron*, de *pïpon*, etc. ; — p. 565 a et b : double mention du bourg. *pirouot* « alouette » ; — p. 567 a : rapprocher rouchi *breluque* de St-Pol *berliük*, et éviter de signaler le dérivé lg. *barloka* avant le verbe *barloker* (col. suiv.) ; — p. 574 a : noter que certaines expressions du type *faire le poirier fourchu*, *planter le poirier* sont transposées ici en français ; « Dim. » *coupèri*, lire : Din[ant] ; — p. 578 b : le malm. *peç* « hameçon » doit être une traduction approximative de ZÉLIQZON ; — p. 579 a, Roelenge *pèh(e)rè* « martin-pêcheur » : quoi qu'il en soit de la place de ce mot sous *piscari* plutôt que sous *piscator* (cf. maintenant DBR, 15, p. 172), le suffixe est « -ereau », non « -eret » ; — p. 585 a : ard. *possonée* « contenu d'un poisson » est bien dans VAUCHELET [avec les variantes *possenée* et *possounée*], mais « poisson » doit être une faute pour « posson », cité par lui juste avant ; — p. 586 b : faisons remarquer que *piscis* et *pïsum* ne doivent pas se rencontrer en wallon ; — p. 588 b : lg. *piha* « action de pisser » (suff. « -ail »), est différent du fr. *pissat* ; quant à Jamioulx « *pichat*, urine », lire *pichat[e]*, s. f., à reporter infra avec le nm. *pichate* ; — p. 593 a, Lille *espister* « faire jaillir » : cf. VERMESSE, *espïter* [sic] « écla-bousser ; faire jaillir de la boue sur les vêtements », etc., qui équivaut au w. *spiter* ; — p. 593 b : distinguer nm. (etc.) *pich'lote* du type *pisserote* ; cf. nm. *pich'lote*, etc., p. 590 b ; — p. 594 b : malm. *do d'pèhyé tins* « du temps humide » ne correspond pas normalement à « dépiissé » (on a compris de façon trop simpliste l'ALW, 3, p. 101) ; j'ajoute « il est tout » *d'pèhî* « dégouttant comme un

「ra-péché¹ » à Villers-St^e-Gertrude ; — *ib.*, *pichobin* « courson de vigne » du Lot-et-Garonne séparé d'Agen *pichobi* « sarment... », p. 592 a ; — p. 595, n. 6 : l'influence de *latrine* sur La Louvière *pis'rine* n'est pas sûre ; comparer *pis'rène* (LOBET) « piscine (de sacristie) » ; — p. 598 b : rouchi *péture* « grain moulu grossièrement ... » classé sous *pistare*, non sous *pûls*, malgré, dit-on, n. 2, p. 600, [É. LEGROS,] BTD, 17, p. 237, où je proposais 「pâtur¹ (contrairement à P. LEBEL) ; cf. FEW, 7, p. 164 b ; — p. 599 b : *piston* « capitaine » du parisien n'est que *capiston* argotique réduit ; — p. 606 a : 「*pois de Rome*¹ « esp. de haricot » viendrait de 「pois de rame¹, mais cf. *romète* « haricot à perches » (DFL, p. 253) ; — p. 606 b : verv. *peûs-nikèt* « clitoris » à rapprocher d'abord de verv. *peûnèt* [ou *peûné*, ou également *peûnikèt* : WISIMUS] « dernier-né, petit garçon » (ainsi que « nabot ») ; — p. 609, n. 24 : *peûkèt*, etc. ne pourraient « directement », comme je l'aurais proposé, se rattacher à *pèkèt* ; je rappelle que j'ai dit (DFL, p. 457 a) : « Prob^t altéré de **pèkèt*, **pèchèt*... En somme, termes hypocoristiques sujets à de multiples déformations. » ; — p. 609 b : le malm. *pítai* [VILLERS a « *pítai* », SCIUS « *pintai* » ; à Faymonville, *pêtē*] = lg. *pinté*, cité p. 524 a ; — p. 618 b, lg. *pèpin* classé sous *pépie*, avec changement de suffixe, se borne-t-on à dire : il faudrait au moins traduire le terme qui a plusieurs sens (cf. DL, *pèpin* 3) ; — p. 620 a : on n'explique pas l'a- du chestr. *apoix* [= *apwa*], Givet *apwès* « poix » ; il peut s'agir d'une agglutination de l'a de l'article dans 「de la p.¹ en chestrolais (cf. *atchau* « chaux », t. 2, p. 107 a), mais non en givetois (où WASLET donne d'ailleurs *aurpwès* comme *apwès*) ; — pour la n. 6, p. 621 b, ajouter que les voleurs emploient la poix ou la glu, par ex. pour les troncs des églises.

Tome 9, p. 11 b, infra : le w. *kuplây'lé* que GODEFROY cite aura été probablement forgé par son informateur Body (de Spa) pour expliquer *queplaiélé* fourni pour Spa, a^o 1605 ; — p. 16 a : alors que DEPRÊTRE et NOPÈRE citent à la fois *plangn'dârd*, sa variante *plangn'dô* [「*plaign-ard*¹」] et aussi *plangn'deû* [「*plaign-eur*¹」], ce dernier est omis, mais on cite pour 「-eur¹ La Louvière *plangn'dô* (ainsi qu'un nm. *plingnau*), de même qu'on range avec La Louv. *plangn'dârd* le nivellois *plindant* qui représente « plaignant » ; — p. 18 b : le lg.-verv. *plante* « paume (de la main) » ne m'est pas connu ; — p. 22 b : on ne parle pas de notre *tirer son plan* (cf. BTD, 8, p. 113), qui devrait figurer à côté de Lyon *tirer un plan*, etc. ; — p. 23 a : réunir Nivelles et Mons *planti(s)* ; — p. 23 b : Stavelot *planta* 「*plant-ail*¹ mal classé sous 「*plantoir*¹」 ; — p. 28 a : réunir nm.

plan(e)ria (de la source alléguée, non *planèria* [forme suspecte] de PIRSOUL) et lg. *plan(e)ré* « sittelle d'Europe » ; — p. 30 b : le *planure* « plaine » (1780, GOD.) cité pour le wallon est en réalité une mauvaise francisation de *planeûr*, c.-à-d. *planeur*, cité p. 28 a ; de même pour le terme de houillerie cité au même alinéa (cf. la note 22, p. 52, pour *plateur*) ; — p. 39 a, *platea* : Mons *plachi* « espace qui environne une houillère », à mettre sans doute avec le type *plaiissis*, p. 54, sous **plaxus* ; — p. 39 b (et n. 14, p. 42) : pour « placer » à Gondécourt et dans les autres sources dialectales, on ne disposerait pas de précisions sémantiques, mais l'article de COCHET comporte des exemples ; — p. 45 b : Mons *quelle implate* ! égaré sous *plattus* ; il s'agit d'« emplâtre » ; cf. FEW, 3, p. 221 b ; — p. 46 a : Mâcon *raplaplat* est le fr. pop. *raplapla(t)* (cf. BAUCHE) ; — p. 47 b : St-Pol *plotel;t* « menuie vaisselle » et aussi « colporteur qui échange de la vaisselle contre des chiffons, etc. » est d'abord le nom de ce colporteur d'après son cri : *plats ! télètes !* ; cf. VERMESSE, (*marchand d'*) *platellette*, et *Dict. Centre, plautilète*, etc. ; — p. 61 b : La Gleize *rèplin.ni* est « rem-pleinir », non « ra-pleinir » ; — p. 67 b, lg. *pli* « levée (au jeu de cartes) » : c'est du fr. régional, le w. lg. disant *pleû* (voir d'ailleurs p. 74 b) ; — p. 70 a, Spa (XVII^e-XVIII^e) *ploin* « haie » : comprendre *ployin* « accrue de bois » (BTD, 11, p. 204 ; etc.) ; — p. 75 b, Nivelles *plok'ter* (avec note pour la sémantique) : cf. t. 8, p. 507 b ; — p. 86 a, Ferrières *ploum'ton* : la source indique *ploum'tion* ; cf. col. suivante ; — p. 86 b, hn. *plumesée* « viande cuite dans l'eau salée » : voir hn. *prinsel, primsel, prumsai, plumésée*, p. 346 a ; — p. 87 a, w. *ploumi* « fermenter » BSW, 5, p. 382 : il s'agit d'un terme de tanneur, « s'échauffer, fermenter (en parlant du cuir qui perd son épiderme en restant trop longtemps dans l'eau) » (cf. ib., p. 361) ; il faut sans doute lire *ploumer* (il y a plus d'une forme suspecte dans le travail de S. BORMANS) et mettre le mot p. 88 b-89 a, sous b ; — p. 89 b, art. *pleumettes* « copeaux » = Nord *plèmèt'* « id. », p. 85 b ; — Seraing *pleume-cou* « décavé » : traduire *cou* « cul » ; — p. 95 b, Nessonvaux *ploumion* : GRANDGAGNAGE traduit par « sarcelle » ; — p. 97 a, Stavelot *plombe* « sans énergie » : cf. t. 16, p. 637 a ; — p. 98 a : pour *ploumer* et *ploumer l' beur*, préciser que le puits en question est un puits de houillère ; — p. 115 a, St-Hubert *pinau* (sous « penaud ») : MARCHOT, *Phonol. détaillée d'un patois w.*, n° 123, indique « *pinæ* p a e n o s u m » ; — p. 116 a : Fosses-lez-N. *pèner* « taper avec ardeur » ne renferme pas « peiner » ; la source y voit l'onomatopée *pèn'* (ou *pign*) ; — p. 118, n. 20 : en fait, il y aurait

moyen grâce aux 8 exemples de WISIMUS pour 'peine', comme grâce aux 12 de PIRSOUL, etc., de répartir les sens du *verv.* et du *nm.*, etc., comme on l'a fait pour le liégeois (d'après les 18 exemples du *DL*) ; — p. 133 a : lg. *li pōce à hōt* « à son corps défendant » s'explique par la coutume étudiée EMW, 6, p. 321 et sv. ; — Neufchâteau « *peuceau* [= -δ], contre-fiche » doit correspondre à l'anc. flandr. *pochart* [en fait de Tournai et Valenciennes] « étançon... » de l'alinéa précédent, dont on ne peut séparer *poüssard* « étançon » de DEPRÊTRE-NOFÈRE (cf. aussi DBR, 15, p. 111 : « *pochars* » en 1447) ; — l'anc. lg. *pochin-doit* [lire *dois*] de 1406 équivalait à « pouce » (= mesure d'un pouce) et ne désigne pas comme le hutois moderne *pôcé-dut* [lire -dât] un « doigtier pour le pouce » (lire : pour un doigt malade ; de même pour le *nm.* *pōrou* cité peu après) ; — p. 133 b : Cerfontaine *pauch'nî* « mauvais ouvrier », rattaché à 'pouce', mais le mot avec -au- [-ø-] s'y oppose à *pô* [-ω], s. m., « pouce » ; voir BAL, *Lex. du parler de Jamioulx*, p. 252, *pôch'nî* « mauvais ouvrier ; ... » rattaché expressément à 'parçonner' (cf., t. 7, p. 692) ; — Mons *spocher* « manipuler, tâter » ; la source, SIGART, précise que « dans quelques villages des env. de Mons, 'spotchie' signifie froisser, écraser », ce qui nous ramène au *nm.* *spotchi* « écraser » ; — p. 134, n. 7 : il est bien étrange pour un folkloriste de voir, malgré un rappel de l'étude célèbre de G. PARIS, notre nom de la Grande Ourse expliqué comme « transposé [*übertragen*] du *Petit Poucet*, le nom du héros du conte de Perrault (1697) » ; rappelons que le véritable conte du *Petit Poucet* n'est pas celui que Perrault a rendu célèbre (cf. EMW, 7, p. 307), et que d'autre part l'ode wallonne de 1620 mentionne déjà *tchâr Pôlé*[t], coquille ou variante de *tchâr Pôcèt* ; — p. 134 b : sous *pollicaris*, il valait la peine de signaler aussi *peûtchèt* dans le nom de la Grande Ourse, en gm. et dans le sud-w. (avec variante *pètchèt*) ; — d'autre part, on range ici l'isolé *pokèi* « ergot de coq » à Gondécourt ; j'y verrais un dérivé de *poquer* « asséner un coup » (cf. HÉCART, v° *poque*) ; — p. 159, n. 19 : l'auteur reproduit, sans la réfuter, l'opinion de GILLIÉRON sur le type lorrain 'pommette' qui aurait désigné la pomme de terre avant la pomme ; — p. 162 b : je doute de *poni* [et *poûni*] « pondre » cité par BODY, BSW, 20, p. 145 ; — p. 163 a : le malm. *ponâye* « saison de la ponte » est classé avec le mosellan vosgien *ponëy*, qui n'a sans doute pas le même suffixe et que ZÉLIQZON rend d'ailleurs simplement par « ponte » ; — malgré le *DL*, je doute de *poun'hon* à Ferrières ; les données remises par M. Launay à

J. Haust signalent *pounâhe* ou *poun'hon*, naguère *ponâye* [?], mais inconsciemment le langage de cet auteur s'était mâtiné de liégeois (littéraire ou non) ; — p. 175 a, n. 5 : « Haust donne aussi le lg. *pontonî*, *pont'ni* (arch.) ; mais on ne voit pas quelle signification le mot doit avoir (probablement 'batelier' Rens[on]) » ; *pontonî* a la signification ordinaire du fr. *pontonnier* actuel (soldat du génie chargé du service des équipages de pont) ; quant à l'arch. *pont'ni*, il se disait surtout de « celui qui construit et répare des bateaux » (voir par ex. GRANDGAGNAGE) ; les enquêtes de Haust sur la batellerie ont retrouvé le mot dans ce sens sur la Meuse liégeoise et aussi la Sambre (ainsi à Landelies ; c'est aussi le sens de la Meuse namuroise : voir Namur et Givet, dans le FEW) ; toutefois, signalons que HUBERT traduisait *pont'ni* et *pontonî* à la fois par « celui qui construit des bateaux ; celui qui a des bateaux, qui les conduit ; [membre d'un] corps militaire, préposé à la manœuvre des pontons », tandis que REMACLE glosait le seul *pontonî* par « celui qui perçoit les droits des pontons » et [par extension, précisait la 1^{re} édit.] « celui qui a, qui vend, qui loue des pontons », et que FORIER mentionnait également le seul *pontonî* militaire ; LOBET en revanche attribuait à *pôtonî* le sens de « conducteur de navire ou de barque » ; — p. 176 b : l'artésien *pochon* « gobelet » doit être *poçon*, diminutif de *pot* ; cf. p. 266 a ; — p. 177 b : *populaire*, [f.] sg. « maison où se tiennent les réunions socialistes » (Belgique, Rens[on]) : il s'agit du nom *La Populaire*, local socialiste de Liège, correspondant aux *maisons du peuple* d'ailleurs, pour lesquelles, dans la banlieue de Liège, on emploie parfois le terme *pôpulère* par extension ; — p. 201 b, nm. *clôke-pôrte* « beffroi » : lire *cloke-pôrte* (PIRSOUL ; en fait terme ancien) ; — p. 207 b : à côté du lg. *pwèrtéû à sètch*, on aurait dû mentionner le verv. *pwèrt(eû) à sètch*, différent du *porte-au-so* de Démuin, p. 214 b infra ; — p. 208 a, w. *porterin* « baliveau » : cf. DFL, p. 38 a : *pôrtèrin* (Durbuy) « jeune b. » ; — p. 223 b : Meuse *parge* « cour non fermée... » ne doit pas être 'porche', mais le correspondant féminin de *parricus* ; cf. t. 7, p. 665 b ; — p. 224 a : Mons *burjet* ne peut pas être une variante pure et simple de *porjet* ; cf. RUELLE, *Vocab. profess. du houilleur borain*, p. 35, v^o *burguét* ; — p. 232 b : malgré le désir de ne pas m'attarder aux lacunes, je ne peux m'empêcher de regretter que 'ne pouvoir mal' n'apparaisse ici que pour Guignicourt et La Gleize ; il est vrai que la Syntaxe de REMACLE, à laquelle on renvoie, fournira d'autres données à qui s'y reportera (voir aussi FEW, 6, p. 125 b et 126 a) ; — p. 249 a : art. *dépot'ler* « déchausser un mur

de soutènement (terme de mines) » sera à étudier avec le borain *dèspot'ler*, lg. *d(i)pot'ler* ; — p. 252 b : tourn. *potinque* « béquille » répété p. 253 a ; — p. 266 b : verv. *s'apoutiner* « se lier avec une femme de mauvaise vie », égaré sous *potus*, dérive de « putain » ; — p. 271, n. 40 : on y discute d'un *postage* pour *poscage*, qui figure dans le texte que vise la note 43 (cf. p. 268 a) ; — p. 287 a : *pròy*, f., au point 290 (Thirimont) de l'ALF serait une « rückbildung » de *proy'lèt* « petit épervier » ; on pourrait y voir simplement « proie » pour « oiseau de proie » ; en tout cas, il vaudrait mieux citer *proye*, m., « buse commune » à Rance et Virelles (Pro Wallonia, 6, p. 60), et aux environs (ainsi à Cerfontaine) ; — p. 289 a : le « lg. » *pritchète* « chaire de vérité » est de Bovigny (cf. DFL, p. 84 b), comme *pritchè*, cité ici peu avant pour Bast[ogne], dont il est le diminutif : Bovigny est encore en effet liégeois (à l'extrême lisière sud) quoique dans l'arrondissement de Bastogne ; — p. 292 a, n. 8 : Piron, pour Piron ; — p. 315 b : lg. *prèsteure*, pour *prèsteûre* ; — p. 317 a, n. 15 : on déclare incertain le sens « action de prêter » fourni par [G.] DOUTREPONT pour *prestance* dans Molinet, le glossaire ne renvoyant pas au passage ; O. JODOGNE me signale que *prestance* « action de fournir [plutôt que : de prêter], prestation » est attesté dans les *Chroniques* de J. Molinet, t. 1, p. 51 (a° 1474), où il est question de « *prestance amiable* » [de vivres et fourrages] ; — p. 318 b : La Louvière « s'habiller à l'après » « selon la circonstance pour faire une besogne sale » ne renferme pas « apprêt », mais « après » (cf. BTD, 13, p. 319, où J. HAUST corrigeait l'orthographe en *après*) ; — p. 326 a, note 1 sur l'imprécision de la plupart des dictionnaires pour les acceptions de « prévenir » : il y a 6 exemples dans le DL, et parfois plusieurs aussi dans nos autres lexiques wallons ; — p. 329 a, n. 5 : la place (p. 328 b) où l'on rattache cette note sur *sprondjî* de GRANDGAGNAGE, qui repose sur une erreur d'après Rens[on], peut faire croire que le mot a été fourni comme verbe ; or Grandgagnage le traduit par « sieste », en soupçonnant lui-même [dans *sprondjî* fourni par des lexiques anonymes du XVIII^e s.] une mauvaise compréhension de *fé s' prondjî* « faire sa sieste » ; cependant *sprondjî* « sieste » n'est pas impossible, puisqu'on dit *fé si sprondjîre* à Montegnée ; — p. 333 b : ici aussi, on localise Bast[ogne] *prî* « pré », ce qui est gênant pour un fait salmien propre à 3 communes du n.-e. de l'arrondissement (cf. ci-dessus pour *pritchè*, -ète) ; — p. 343 a : le mouzonnois *prinze* « enceinte » est-il bien « prise » ou plutôt l'anc. fr. *preins* traité sous *praegnans*, p. 295 b ? ; — p. 355 b : *èprij'ner* « emprisonner » Ferrières (il

faudrait au moins *-î-*) est suspect (terme littéraire de M. Launay); — p. 358 b : *s'apriyèster* est daté d'env. 1820 (parce qu'on l'a signalé dans le lexique de ROUVEROY); il est déjà chez CAMBRESIER en 1787; — p. 372 a : anc. lg. (« alütt. ») *préhî* « priser », au lieu de lg. arch.; — p. 382 b, malm. *âprocem* « seulement maintenant » : lire *apr-*, comme ci-avant pour le lg. *apreume*; « en primes¹ ne donnerait du reste pas *an* à Malmedy; — p. 385 a, *prime* « broche de fer (en siroperie) », sous *primus* : je pense au nl. *priem* « poinçon »; — p. 390 b : anc. w. *preuserie*, *priserie* « principauté » d'après GRANDGAGNAGE, qui ne le mentionne que d'après SIMONON; lire donc : w. arch.; — p. 406 a : lire : Stav[elot] « faire une¹ *suproûve* (et ajouter le lg. *èsproûve*); — p. 412 a : le passage de *procès-verbal* à *procès* « contravention » est-il bien une « rückbildung »?; — p. 432 b : sous *profundus*, il faudrait citer *porfond* de Stavelot et Malmedy, et, p. 433 a, mettre ici avec le lg. *aparfondi* le malm. *aporfondi* cité p. 434 a; — p. 441 b (et n. 3, p. 442 b) : les sources, dit-on, ne permettent pas de reconnaître si lorr. (etc.) « promette¹ au sens d' « assurer » se dit du passé ou du futur; voyez ZÉLIQZON, *promate* et var. « 2. affirmer, assurer » : « je vous promets que je suis bien à plaindre¹, et LAVIGNE, *proumette* « 2. prédire, assurer » : « vous aurez du mal, je vous le promets¹; — Charleroi *apromète* = La Louvière, id., p. 442 a; — p. 461 b, n. 13, « Für diese [= lütt. *prôpriyètère*] und die folgenden formen wird als definition nur 'propriétaire' gegeben; vielleicht ist damit manchmal eher die spezielle bed. 'hausbesitzer' gemeint » : le DL indique comme syn. *mêsse di mohone*, mais il va de soi qu'à l'occasion on peut parler du 'propriétaire' d'un terrain; pour « propriété, -aire » en w. lg., voir du reste le DFL, s. v.; — p. 466 b, n. 1, mêmes remarques au sujet de la traduction de « poursuivre¹, puis, n. 8, de « poursuite¹, dans les glossaires dialectaux, en incluant formellement nos dictionnaires (« bei dieser dialektformen » pour « ostwallon. nam. *porsûre* », « diese formen » pour « lütt. nam. *porsûte* ») : une fois de plus, remettons les choses au point : si le lexique namurois de PIRSOUÏ ne fournit effectivement aucune précision (comme la plupart des lexiques de France, y compris ceux qui sont considérés comme les meilleurs), le DL donne des exemples significatifs des emplois de *porsûre* et de *porsûte*; il y a de plus 2 autres emplois de *porsûre* chez WISIMUS, 4 exemples dans COPPENS, v^o *poursûre* [avec variante *pourchûre*], et 3 dans DEPRÊTRE-NOPÈRE, v^o [*poursûve*, rarement] *poursûre*; il faut ajouter que WASLET, pour le région de Givet, traduit *pourchûre* par : « Poursuivre..., continuer.

Fatiguer par une assiduité constante [par ex. une fille]. Appeler devant la justice... » ; disons bien que nous n'avons jamais demandé à l'auteur de reproduire toutes ces précisions, mais seulement de ne pas décourager ses lecteurs de pousser plus loin leurs recherches, en leur assurant qu'il n'y a rien de plus à trouver ; — p. 471-472 : pour l'article *protelum*, l'auteur a tenu compte de nos remarques de la bibliographie pour 1955, n° 181, sauf pour quelques détails, parmi lesquels je signalerai surtout une omission que je regrette : celle de *prwá* à Laforêt (déjà cité dans les *Mél. Roques*, 4, p. 163) ; — p. 480 a, n. 9 : on se borne à renvoyer à « *Haust Mél. Thomas 206* », pour *prône*, lg. *pruné*, etc., parmi d'autres auteurs dont on n'accepte pas l'étymologie (le *FEW* s'en tient à *prothyrum*), mais on ne dit pas qu'on peut trouver dans l'article de HAUST des formes et des précisions de sens non reprises ici : ainsi la traduction de Nivelles *pèrnia* « guichet de porte » reprise à COPPENS est à comprendre d'après ce que dit Haust, *ib.* (Coppens a du reste un second sens : « fond de pantalon qui peut être abaissé ») ; voir encore WASLET, « *pergna* » (déjà repris par Haust, *ib.*) ; — p. 486 b, n. 4 : noter que *province*, disparu officiellement en France, a été adopté par la Belgique contemporaine ; — p. 488 a, *provisor* : pour « *provisseur* 'administrateur de fonds des pauvres' (Tournai 1405 [...]), *pauvriseur* (Tournai 1408), *pauvriseur* (Tournai, flandr. 15 jh.-1738) », d'où *pauvriéu* actuellement à Mouscron, etc., renvoyer au type *porveour*, *pourveur*, p. 484 b, en fait attesté aussi à Tournai : *pourveur* a° 1264, *porveur* a° 1287, *pourveurs des pources* a° 1326, etc. (*Annales Soc. Hist. Tournai*, 1897, p. 345, 31, 49, etc.) ; — p. 493 a : pour « *prune* », SIGART indique *prone*, non *pronne* (graphie de DELMOTTE à interpréter) ; on cite seulement *prone* pour Marche-lez-Éc., non pour Nivelles, Jamioulx, La Louvière et Braine-le-Comte, dont les lexiques s'opposent en fait (comme les glossaires inédits de Wodecq et Wiers) au « hain. *prôn* » dû à l'*ALF* ; — p. 494 b : même opposition entre « hain. *prôni* » et le *proni* des sources hennuyères en général (qu'on ne mentionne encore que pour Marche-lez-Éc.) ; — p. 496 a : type « *prune* » pour « *prune* » ; voir *preume*, *prème* dans le *DFL*, ainsi que déjà dans BASTIN, *Plantes*, p. 57 ; — p. 505 b : anc. lg. *publement* « publiquement » devrait venir avec l'adj. *puble* anc. lg., p. 506 b ; — anc. lg. *deputier* « divulguer » (fin du XII^e s.) ; mieux vaudrait renvoyer aux *Dial. Greg. lo Pape* ; — p. 511 a (et p. 512 a, n. 7), lg. *piyon* « pivot » : il valait la peine de préciser les acceptions (sur lesquelles j'ai attiré l'attention, p. xvi du *DFL*) : terme d'armurier [et d'horloger : BSW, 42,

p. 372, où on mentionne aussi le verbe *piyoner* « pivoter, tourner ou polir un pivot », « racine pivotante » et « bonde verticale d'étang ».

Tome 14, p. 129 a, n. 1 : on expliquerait maintenant Lille *gadru* « enjôleur » [et Liège *gadrou* « égrillard, vert galant »] par le fr. *gars*, ce qui laissera sceptiques les Wallons (qui ignorent *gars*) ; — p. 131 a infra : pour *voyant*, cf. ci-après la remarque concernant la p. 217 a ; — p. 132 b, nm. *valichôme* « valeur » : lire *-ome* ; — on cite ensuite : « Nivelles *valicheûr* 'valeur, équivalence', La Louv. *valichure* », mais COPPENS indique aussi *valichur[e]* comme synonyme de *valicheûr*, et DEPRÊTRE-NOPÈRE fournissent à la fois « *valicheûr, valichûre* » ; — p. 133 a, anc. w. *vaillaument* (env. 1190) : il doit s'agir de *vaillavement* cité par GODEFROY dans « *Greg. pap. Homil.*, p. 33, Hofmann » ; — p. 134 a, rien qui *vaille*, subst. : déjà p. 130 b ; — p. 134 b : lg. *al kivalance* expliqué (d'après le DL) par le fr. *équivalence*, alors qu'on classe ailleurs (p. 132 a) le w. *al covalance*, qui est de LOBET ; on pense à *ki*-liégeois correspondant à *co*-namurois (mais LOBET est verviétois) ; — p. 139 a : « aller¹ *avau la vile* » « passer l'après-midi chez une voisine » est bien connu aussi au pays gaumais : cf. BSW, 37, p. 376 ; voir de même AUBRY, « *avau la vie* » et « *varulvi* », LAVIGNE pour Cumières, « *avau la ville* » (comme déjà VARLET) ; — p. 140 a : artésien *la-vau* « là-bas » et deux mentions analogues du type *laval* étudié en détail, t. 4, p. 547 b, sans qu'on y renvoie d'ici ; — Gondécourt *amalvo* « à tort et à travers » (sous *vallis*) = « à mal le vaut¹ », p. 131 a (et à tort p. 117 b) ; — p. 140 b, le liégeois est cité sans raison pour un sens « faire descendre » (en gén.) de *aval*er ; l'article *vallis* contient en fait plusieurs répétitions injustifiées (ainsi *avalette*, p. 142 a et b, *dévalaison*, p. 148 a et 149 a, *dévaloir* p. 148 a et b ; comment du reste séparer *devaler* p. 147-148, de *dévaler*, p. 148-149?) ; — p. 143 b : w. *au ravau* « à bas prix, en quantité » et nm. *ravau* « cessation des travaux... » : la source (GRANDGAGNAGE) ne donne ces deux emplois que comme hennuyers ; — p. 144 b : nm. *al rawaude* « à l'affût » vient de *rawaurder* « attendre » (« *rag(u)arder*¹ ») ou est influencé par lui ; — p. 146 a : malm. *awala* « gosier », avec suff. «-ail¹ », confondu une nouvelle fois avec «-oir¹ » (qui donne *-eû* en malmédien) ; — p. 155 a (et 156 a, n. 2), « Belgique *vanter* », surtout, dit-on, dans des textes juridiques : en fait, l'emploi est inconnu en dehors de ces textes ; — p. 158 a : malm. *wanète*, Jupille, etc. *vanète* (supprimer Liège et interpréter Verviers par sud de l'arrondissement de Verviers) ne signifient pas « pétrin »,

mais, comme la source mentionnée le dit, « paneton où l'on dépose le pain avant de l'enfourner » ; voyez de plus Faymonville *wènète* « vannette pour donner à manger aux chevaux » ; — p. 159 a : on aurait dû citer Malmédy *waner*, Faym. *wèner* « vanner (les grains) » (cf. BASTIN, *Plantes*, p. 91) ; — p. 160 a : Marche [= Villers-Sté-G.] *vançer* est lui aussi traduit à tort par « pétrin » ; la source indique le même sens que pour *vanète* ci-dessus ; — p. 160 b : pourquoi qualifier de « rückbildungen » des types *vanne* et *revanne* « produit du nettoyage au van » qui sont de simples déverbaux ? ; — p. 161 b : Dour *dewanner* « faire sortir avec effort » (sous *vannus*) est à expliquer comme l'opposé de *invânnèy* « introduire » cité p. 124 b (sous *vagina*) ; — p. 163 b (et 165 b, n. 6) : pour assurer l'explication par *vannus* du malm. *wins mäs* [lire *mäs*], renvoyer à Jalhay *wé-mâ* « mal sourd » (*DFL*, p. 440 a) ; — p. 164 a : Ferrières *wénis'* « étioilé » n'est probablement qu'un emprunt littéraire de M. Launay à l'archaïque *wénis'* de Liège ; il faut en tout cas supprimer la mention « Malm. » qui résulte d'une méprise dans l'interprétation de la source alléguée ; — ib., Mons *rawani* « se faner, ... » : SIGART indique *rawani* (pour le Borinage) ; — p. 168 b : pour *wape*, on critique les *Étym. w. et fr.* de HAUST sans dire que le *DL* est moins affirmatif et qu'il renvoie notamment à *vappa* ; — p. 172 a : à *vara* (d'où *wére* « chevron du toit ») on rattache, en même temps que Faymonville *wèran* « garrot (d'un cheval, etc.) », le nm. *warè*, dont on mettait l'existence en doute t. 4, p. 71 a (ainsi que celle du lg. *warot* dont on ne dit rien ici) ; de même que *warè* a encore été relevé récemment pour Celles-lez-Dinant, *warot* « garrot du bœuf ou du cheval » est connu à Charneux, Jalhay, etc. (cf. *DFL*, v° « garrot 1 » ; à Verviers WISIMUS le dit archaïque) ; on ne peut séparer ces diverses formes et en expliquer certaines par *vara* ; en fait, elles sont à prendre en considération pour l'étymologie du fr. *garrot* auquel *warot* correspond ; — p. 179 b, n. 1 : on oppose une explication de HAUST et une autre de REMACLE pour *forwèri*, (*for*)*wèri*, etc., dit du foin fané ou gâté par le mauvais temps, sans noter que HAUST ne connaissait que les formes en *-wèr-* ; — p. 180 : intéressant article *varicare*, dont on doit savoir qu'il ne reprend qu'un certain nombre d'attestations du terme en wallon (outre la notice citée dans la *Festschrift Jud*, voir encore *DFL*, v° « zigzaguer », comme du reste l'article *kivàrtchi* du *DL*) ; — p. 191 a et b : *wahé*, terme de houillerie, est invoqué sous les rubriques « Sarg » et « Fass » ; on donne aussi, sous « Fass », deux fois le sens « auge à fouler » ; quant aux termes de houillerie, on

n'en donne pas la localisation la seconde fois ; — p. 195 b : anc. flandr. *awapir* « gâter ; ... » (sous *waspa-*) = anc. pic. *awapir*, p. 168 b (sous *vappa*) ; — p. 198 a : Bastogne, ardw., gaum., etc., disent *valèt* au sens de « fils » comme de « garçon », et non *varlet* ; le gaumais connaît *vâlet* pour le terme du jeu de cartes comme pour « valet, domestique » ; — p. 200 a infra : le malm. *val'trou* « coureur » ne peut être séparé du lg. *waltrou* (DL) ; — p. 205 a : à propos de Mons *waster* « gâter » (DELMOTTE, SIGART), *woister* [SIGART a aussi *woster*], la note 23, p. 207 a, remarque que pour ces formes comme pour les suivantes on se borne à cette traduction sans précision supplémentaire ; dommage qu'on ait négligé *waster* « gâter, pourrir » de DEPRÊTRE et NOPÈRE, avec 3 phrases d'exemples ! ; — p. 205 b, Verv. [XHOFFER] *wastè* « maison de débauche clandestine » : cf. « tenir » *mastè* à Jalhay (DFL, v° « lupanar », à comparer avec *mastè* dans le DL) ; le mot a-t-il été bien lu par FELLER ? ; — p. 212 b : Faym. *votçer* « allée et venue d'un véhicule », lire *vô-* (comme pour Jalhay, Stavelot, Malm. *vôtore* « chargement d'un véhicule agricole » qui manque ; cf. DFL, v° « charretée » ; etc.) ; — p. 217 a, moy. fr. *veuillant* « actif », etc. (dérivé de « vouloir ») ; on pense à *voyant* « laborieux, travailleur » à Malmédy, classé p. 131 a et interprété comme « vaillant » [de même *voyant* à Stavelot, *vwayant* à Faymonville] ; — p. 217 b : Florent, argonn. *anavouloir* « en vouloir à qn. » est simplement « en vouloir » ; cf. gm. *i m' ana v(e)ut* « il m'en veut », forme qui manque à l'article *inde* comme celle du lg. *i m' ènnè vout* ; comparer gm. *s'ana r'ler* (ou *r'lèy*), lg. *ènnè raler* « s'en retourner » ; — p. 221 b, n. 3 : ce que HAUST, *Regestes*, t. 2, p. 224, et *Chartes... Othée*, p. 498, qualifie de « forme suspecte », ce n'est pas la forme courante du nom de l'ancienne corporation liégeoise des *vairens scohiers*, mais, son texte le dit clairement, une variante de l'éditeur « les *vairiez* et *escohiers* » ; pour le suffixe, il faut rapprocher celui du métier voisin des *agnelins scohiers* ; — p. 221 b, n. 6 : la signification « toison » pour *divère* que fournit GRANDGAGNAGE, mais dont on dit qu'elle n'est pas confirmée par HAUST, figure dans les *Étym. w. et fr.*, p. 262-263, comme attestée notamment à Verviers et Robertville, puis dans le DFL, v° « toison » (pour Esneux, Sprimont, Comblain, etc.) ; — p. 225 a : Nivelles *wvèli*, La Louv. *vwalî* [et *walî*] « étagère de cabaret », rattaché à « voile », m. (de *velum*), dérive de *vvale* « verre à boire » ; cf. DELMOTTE, « voile », plus « *voilie* », s. f. [?], « buffet où l'on place les verres et gobelets, les 'voiles' (vers Thuin) », etc. ; — p. 233 a : pour une autre expli-

cation de *vèda* « carte sans figure ; (petit) effronté », voir REMACLE, *BTD*, 30, p. 14 ; — p. 234 b : pour « venin », voir autres formes intéressantes dans le *DFL*, s. v. ; — p. 250 b : Carignan *su vetrir* « se rouler sur le ventre » ne peut être séparé du gm. *vetrir* « (se) vautrer », qui ne peut être dérivé du gm. *vète, vate* « ventre » ; — p. 256 a : *du vē* « doux vent » à Fosses-lez-N. a, d'après la source (*ALW* 3, p. 129 a), un *-ou* long.

Tome 16, p. 481 a : sous **lôs* (d'où *los'* « libertin »), on range aussi La Louv. *lotûzin, -iner* « lambin, -iner » ; il faudrait alors signaler la rencontre avec un type *lonzin, -iner* classé sous *longus* (+ s^t *Longin*), t. 5, p. 415 b-416 a ; — pour le rouchi *alosse* « homme de rien, etc. », noter au moins la rencontre avec le n. de poisson « alose », où HÉCART voyait le sens propre du terme ; — p. 482 a : poit. *allotai* « tromper dans un marché », etc., est-il différent de Pont-Audemer *halloter* « marchander, lésiner », p. 130 b ? ; — p. 482 b, all. *lot* : anc. fr. *lot* « mesure pour liquides » est-il à séparer du fr. *lot*, traité auparavant sous **lot* anc. fq. ? ; l'all. *lot* est une mesure de plomb, ce qui est différent ; de plus *lot* « portion » et *l.* « mesure » sont de la même date ; — p. 483 a : sous *lot*, pour Maubeuge *loète*, on adopte sans réserve l'explication que J. HAUST était « tenté » de proposer (*Étym. w. et fr.*, p. 172) ; il faudrait cependant signaler la rencontre avec le type (r)awète (*FEW*, 1, p. 29 a) ; — ib., a et b : il n'est pas question du « droit de louche » exercé dans les halles ; cf. anc. pic. *louchie* « droit de mesurage » (*CORBLET*), « droit de *lossaige* de la halle » en 1600, « *loussaige* » en 1652 (*ROLAND, Chartes de Gembloux*, p. 275) ; — p. 484 b : [champenois] *iloteu, éloté, aloter* « ébranler, etc. », sous *lottern*, reprend en partie des termes signalés sous **halon*, p. 130 b : (h)aloter, *iloter, éloter* ; — p. 485 a : verv. *leurkin* [*XHOFFER*] « homme de mauvaise foi », rattaché à *leurre*, pourrait n'être que le nom d'homme *Leurkin* (dimin. de « Laurent ») ; — gm. « (bin) *lurèye* en (bonne ou mauvaise) posture » [cf. *BSW*, 44, II, p. 178] ; d'après le contrôle de J. Haust, *bin* (contraire *mô*) *lurèy* « de bonne (ou de mauvaise) humeur » ; — verv. *mener* [lire *miner*] *às lurcètes* séparé de l'ensemble du groupe d'expressions parallèles (cf. *BTD*, 10, p. 460-461 ; 29, p. 170 ; etc.) ; — p. 485 b : w. *dileurer*, *BSW*, 15, p. 159 [d'après dict. de REMACLE] ; plutôt « dégourdir, déniaiser » ; — Neufch. [*DASNOY*] *alurir* « éblouir » : la forme dialectale est *alûri* ; — p. 486 a : moy. nl. *lôve* expliquant lg. *leuve* (a^o 1561) « galerie extérieure » ; sens suspect que ne donne pas HAUST (*Étym. w. et fr.*, p. 167, n. 5) ; le contexte indique plutôt une « lucarne » ;

le mot devrait figurer t. 5, p. 450 b, sous *lupa* ; — p. 487 b-488 a : dans *arlochi*, -er, parallèle à *èrlochî*, il n'est pas nécessaire de chercher une influence de *harer* ; — p. 488 a, *warloker* : noter qu'à Liège, c'est une variante de *waroker* (+ *barloker*) ; cf. *war(l)oké* « gros bâton noueux... » ; — Nord *arlouquer* « frapper fort ; ... » est expliqué autrement, sans doute à tort, p. 479 a (sous *loeken*) ; — Nivelles, etc. *arlicoter* « locher » : comparer au moins *haricoter*, etc., p. 165 b-166, comme pour St-Pol *arlokéw* « mauvais cultivateur » cité peu avant ; — p. 489 a, *luiaard* : supprimer malm. *tatalôye*, qui est « tarte à l'huile », lg. arch. *tâte-à-l'-ôle*, mosellan *tâte-è-l'-ouïe* (voir, en dernier lieu, DBR, 7, p. 142) ; — p. 489 b infra : ano. flandr. *luquet* « œil-de-bœuf à la cave ou au grenier » (1593-1612) double moy. fr. *luquet* « volet de fenêtre » (Lille, 1593-Tournai, 1612) qui le précède immédiatement ; de plus, p. 490 a, on maintient sous un autre étymon le moy. fr. *luquet* « lucarne » (XVI^e s.), malgré la note 1 de la même colonne ; voir encore, p. 478 b (sous *loeken*), Gondecourt *lukreël* « œil-de-bœuf au grenier ou à la cave » ; — p. 490 b : *lünschen* rhénan, d'où w. *lû(r)tchi*, etc., auquel il faut rattacher aussi Neufch. *allâcher* [= *alâtchè*] égaré t. 5, p. 474 a (sous *luscus* ; explication critiquée BTD, 25, p. 255) et Maroche *rilutchi* [= *rilâtchè*], supra, p. 478 b (sous *loeken* ; cf. notre bibliographie précédente) ; — ajouter w. ard. *calâtche* « nigaud », comparable à *calorgne*, p. 492 a (cf. FELLER, *Notes de philol. w.*, p. 236) ; — p. 491 a, *luppensbier* : HAUST pour *lopète* [dans un texte de 1631] est moins affirmatif, et ni le *DFL*, ni GESCHIERE n'ont repris l'explication ; — p. 491 a : pour le lg., noter que *lognârd* « nigaud » s'est rencontré avec *Lognârd*, habitant de l'ancien comté de Logne (cf. *DL*) ; — p. 491 b, Jamioulx *lôné* « duper » [aussi à Malmedy : *DFL*, p. 32 a] : cf. *lôner* « rosser » La Gleize (*DFL*, p. 417 a), Stavelot (DBR, 1, p. 107), etc., « appliquer avec force (gifle, coup de bâton) » Faymonville (BSW, 50, p. 577), ainsi que *rlôné* « frapper à tour de bras » Jamioulx, mais *slôner* « rosser » (Villers-Ste-Gertrude, etc.), *chlôner* et *lôner* « id. » (Cherain : BSW, 50, p. 528 ; etc.) ; voir DBR, l. c. ; — verv. *lûgnâ*, -âde « personne qui lorgne » ne peut être séparé de *lûgnî* « viser » [et « lorgner »] *FEW*, 5, p. 352 a ; — p. 492 b, *lustig* : Jalhay dit *loustih*, *lus-*, non *loustic* (cf. *DFL*, p. 228 a ; corriger GESCHIERE, p. 180) ; et ajouter Huy *ristike* (*DL*, p. 228 a et 415 a) ; — p. 495 a, *Machteld* : cf. p. 542 a : *Mechtilde* (sous *Mathilde*) ; — sous **mado*, on range sans explication le nm. *molon* « ver blanc », variante de *moulon* hennuyer et nivellois (voir aussi WASLET et BRUNEAU, *Enq.*, n° 1656), qui sera sans doute

classé ailleurs ; — p. 495 b : pic. *vermant* « larve du hanneton », séparé de *vermeau* que donne CORBLET en même temps, rappelle le lg. *vièmon* ; — sous *mæw* « mouette », on range Mouscron *meuète* « oiseau appelant », qui n'est que le diminutif du type correspondant au lg. *mowe*, littéral^t «mue¹» (cf. fr. *mouvette*) ; — p. 496 a : un *môviâr* « merle » est égaré parmi les sens « mauvis » et un même emploi figuré du mot à Lille est cité sous les deux rubriques ; — p. 496 b-497 a : on sépare sous 2 étymons, puis encore sous deux rubriques dans la seconde notice, un même *mafler* « essouffler » ; — p. 498 a : pour *ma(r)guète*, etc., voir notre bibliographie précédente, n° 177 ; — p. 499 b, *magsame* (aléman.) : *maksom* « coquelicot » (Delémont) séparé de *maksom* « id. » (Plagne), p. 498 b ; — Mons *majhō* « fenil » étonne ; — pour *machau* (Yonne) « petite meule », cf. t. 6, p. 72, *machot* (Yonne) « idem » ; de même pour *meşq* « tas de fumier » (Meurthe-et-Moselle), etc. ; — p. 502-505, *makeläre* : les attestations du poisson *maquereau*, qui sont les plus anciennes, passent au second plan ; p. 503 a, lg. *macré* « quille du milieu » devait venir après le w. *macré* « sorcier » ; de même des *amakralé* et *ëmacralée* de Jamioulx et Robertville ; quant à *macrote* « entre-metteuse », pour lequel on invoque un changement de suffixe, ce changement devait être signalé plus haut pour *macrot*, dont *macrote* est la féminisation régulière ; — p. 509 a : flam. *malloot* pour Mons *malot* « babillard, ... », *maloter* « parler beaucoup ; ... », etc., que nous rattacherions à *malot* « bourdon (insecte) » ; — *malter* « muïd » : l'anc. w. (1343) *maldre* est à localiser à Malmedy (cf. WARLAND) ; quant à l'anc. lg. *malder* (1625), il figure dans la tautologie « mould ou *malder* », et le mot devait être senti comme étranger ; comme on trouve à Graide en 1309, « awine ... si monte à 70 melle » (*Cens et Rentes Namur*, 1, p. 299), le champenois *mele* de 1326 doit être le même mot réellement emprunté, traité sous b ; — p. 511 b : discussion (contre HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 173) concernant l'anc. fr. (pic. et w.) *manoque* « chapelle latérale dans une église » [mieux « nef latérale d'église »] ; non seulement « *bogge* du mostier » est moins tardif qu'on ne le dit (cf. *Leodium*, 30, p. 14 : « le *boge* » 1540/1565), mais voyez « *juxta meridianam manicham* » dans la *Chron. de St-Trond* (édit. DE BORMAN), 1, p. 170, avec la note de l'interpolateur : « *quia vero nomine manica hic ponitur, sciendum quod sub tali nomine quatuor extremitates seu ale tam anterioris crucis fabricæ monasterii ad chori majoris dexteram et sinistram quam inferioris capellam, quæ nunc dicitur sancti Eucherii, annexam ad dexteram, et sancti Lamberti ad sinistram designan-*

tur » ; donc non point la « manne », ni sans doute la « main », mais la « manche » ; — p. 512 b, *mangel* : il y a maintenant contradiction avec le tome 6, p. 16 b ; — p. 516 a, *marasch* : répète l'erreur signalée dans la bibliogr. pour 1956, n° 181 : le terme n'est rare en toponymie qu'au pays de Liège ; — p. 518 a (et 519, n. 17) : pour expliquer le w. *mascâsser* (dont le dérivé en «-eur» est attesté anciennement : BSW, 20, p. 118, et DBR, 10, p. 28), citer d'abord la variante archaïque *marcâsser* (DL), qui oriente vers le picard (type *marescauchier*) ; — p. 519 et suiv., *marisk* : article intéressant ; cependant *marchais*, p. 521 a, syncope de **mareschais* qui serait attestée dès le XIII^e s., reste difficile et peu compatible avec les formes wallonnes, car on a d'une part *marêh(e)* et d'autre part *markêsse* ; de même le lorr. *mā(h)* serait dû, dit-on, p. 522, n. 17, à une « rückbildung » pour *marchas* : il faudrait faire entrer en ligne de compte le nom de nos deux villages gaumais *Meix* (gm. *mêch*, *mèych* ou *minch*), anciennement *Mers*, *Meirs*, dont l'un est *Meer* dans le voisinage de langue allemande (cf. Pays gm., 13, p. 6-31, et 15, p. 37-38) ; — p. 523 b, moy. fr. *marchionne* « pays, ville limitrophe » (1464, Ba ; J. Lemaire) : le texte de Jean Lemaire de Belges porte « la bonne ville d'Anvers qui est ~ du S^t Empire » (cité par HUGUET, 5, p. 14 b, qui marque d'un ? le mot non traduit) ; comme Anvers était un marquisat relevant de l'Empire, on y verra le féminin du moy. fr. *marchion* « marquis » qui précède ici *marchionne* ; — p. 525 a, **markjan* : anc. lg. (1287) *marchie* « certaine mesure de terre » doit être identique à *marchie* anc. fr., p. 524 b, sous **marka* ; — p. 525 b, malm.-stav. *marcar* : lire -*âr* ; on n'attire pas l'attention sur le changement de suffixe par rapport à *marcou* (cf. WARLAND, p. 146 : type *Mark(w)art*) ; — p. 526 a : malm. *makot* « belette » [ZÉLIQZON] est une notation défectueuse de *marcote* ; — p. 526 b : on ne peut ranger Ath *mogoles*, Roubaix *marginolètes* « écrouelles » simplement sous *Marcou* sans envisager *gogoles* « id. » en tournaisien (RAVEZ, *Folkl. Tournai...*, p. 82), *gogoleús* « scrofuleux » ib. (EMW, 5, p. 108) ; — p. 530 b : Huy *mâ* « mare » (de raisin) est erroné pour *mâr* (cf. EMW, 5, p. 42) ; le nm. *mau* qui suit vient sans doute d'une méprise dans l'utilisation de GRANDGAGNAGE qui traduit le mot par « Marc » (cf. PIRSOU : à *Sint-Mau* « à Saint-Marc » [en fait s^t Mard ou Médard?]) ; — p. 534 b : à propos de l'alternance *mare* et *mere*, remarquons qu'il n'y a pas d'article *mere* moy. nl. (ou son correspondant francique) où classer de nombreux toponymes wallons ; — p. 535 a : Lille *être marron* « être

trompé », qui est plus répandu, est un terme d'argot qui ne doit pas dériver de *marrir* ; — p. 538 b, Verviers, etc., *mazindje* « cicatrice d'érouelle au cou » rattaché au moy. h. all. *måse* « balafre » : on rejette l'explication par « mésange », qu'on trouve normale sous ce mot, p. 546 b (voir, note 7, p. 548 b, justification sémantique) ; quant à Trembleur *mazindji* « façonner sans être du métier », etc., comparer p. 547 a : La Louvière *mazingui* « façonner sans soin » ; — p. 541 a : on se prononce pour l'origine flamande des *mastèles*, dont le nom néerlandais pourtant, comme on le dit, n'est pas absolument éclairci ; se méfier aussi des gloses « petit biscuit de méteil » qui ne répondent pas (ou plus ?) à la réalité ; — p. 541 b, lg. *mastoc* « lourd (d'un objet) » : si l'un des deux exemples du *DL* se rapporte à un meuble, l'autre a trait à une personne alourdie par la fatigue ; — plus bas, Givet *mastoke* est rendu, comme nos *mastokes*, par « pièce de 5 cts », mais WASLET définit « ancienne pièce de monnaie belge en billon de la valeur de 10 centimes » [?] ; — p. 542 a : lg. *mache* [pour *matche*], sous *matsch* allemand, double lg. et verv. *matche*, p. 550 b, sous *mensch* ; d'autres termes, signifiant notamment « matois, rusé », classés ici et colonne suivante (sous **matte*) ne paraissent pas définitivement expliqués ; — p. 544 b : dans nm. *rè mouler* « riposter de paroles », rattaché à l'all. *maulen*, on comprend l'initiale par « re-¹ (qui serait r(i)- en namurois), alors qu'il s'agit de « ren-¹ » ; pour l'explication, on pourrait penser à *mouler* (dans un moule) ; cf. lg. *ristamper* « r-estamper¹ » rebourrer ; riposter ; rabrouer » ; — p. 545 a : w. « *gêie d' mawau*, grosse noix à coque dure » rattaché sans explication à « moue¹ » ; notons que GRANDGAGNAGE, 2, p. 542, qui emprunte le terme au lexique de REMACLE, donne aussi « *mawau*, sorte de grosse cerise » ; LOBET a les deux sens ; quid ? ; — p. 545 b, *medus* : distinguer « du¹ *mî* en Ardenne liégeoise et « de la¹ *mîse* à Liège pour le nom de l'hydromel » ; — p. 546 a : en le rattachant au moy. nl. *meer* à la suite de GRANDGAGNAGE, on cite un nm. *mèrèle* « limite » doublé d'un montois *merelle* « borne » ; en fait, il n'y a qu'une attestation dans Grandgagnage pour le Hainaut (mal transcrite comme namuroise dans le dépouillement du *FEW*) ; cette forme n'est mentionnée par SIGART que parce qu'il la reprend à Grandgagnage, tout en déclarant ne pas la connaître ; pour son explication, on songera peut-être simplement au jeu de la *marelle*, pour lequel on trace des limites ; — p. 550 a-b, *mendeken* : peut-on séparer Fosses-lez-N. *mèndék*, nm. *mèndék* (GRANDGAGNAGE), hn. *mèndèk* de nm. (PIRSOUL) *mèndèk* (p. 515 a, de *manneke*, *mendèke*),

d'après la différence des traductions (d'un côté « richard, etc. », de l'autre « vilain individu »)? ; — p. 550 b : pour le sens exact des noms de billes cités, voir *DFL*, p. 61 ; — p. 557 a, *mersschip* : l'« anc. lg. » *maerescepe*, tiré d'une charte relative à Maaseik, ne doit pas être plus liégeois que les termes *slachghelt* et *wechghelt* qu'il y accompagne ; — p. 557 b : avec *WARLAND*, mettre le *malm. mèn'hiè* « nabot » sous *männchen*, non sous *mijnheer* ; — p. 558 a, *nm. nise* « rate » : *PIRSOUL* dit également « *nise* » [*nis*] ; — p. 558 b : *lg. èmissé* « niais » à supprimer sous **miltia* ; le *DL* montre qu'il ne fait qu'un avec Huy, Hesbaya *èmissé* « piqué de moisissure » (cf. p. 545 b, sous *medus*) ; — p. 559 a, *lg. minque* « halle aux poissons » : en fait, franç. de Belgique ; — p. 559 b : au *nm. michtmach*, ajouter *lg. mih-mah* (et *k'mih-mah*) et noter qu'un Wallon rapproche instinctivement le terme de *mahî*, *machi* « mêler » ; — p. 559 b : à *hènesâ* fourni par *GRANDGAGNAGE* pour le « gui » à La Gleize, préférer *hèn'sê* [= -*ē*] de *REMACLE*, *Parler*, p. 172, ou du *DFL* ; — p. 561 b : il est excessif de faire un sort au *kaas met roje* du *BDW*, 17, p. 101, pour *casmatroye* ; — p. 564 a, *moorkijn* : ce dérivé en *-kin* peut être de formation romane : *Mo(u)rkin* apparaît souvent comme surnom ; — p. 564 b : *morê-flo* de *Roclenge* serait traduit de l'all. *moorblume* ; en fait, étymologiquement, *morê-flo* ne peut guère traduire que « noir étang » ; — p. 564 b, *morast* : renvoyer à *moeras*, p. 561 b, puisqu'on discute d'abord du même mot ; — p. 565 a, *moriaan* : on ne semble pas avoir compris que, dans les *DBR*, 9, p. 46, on propose une origine romane ; on fait de plus d'un anc. fr. [de Valenciennes] *moriaine* un « anc. flandr. » ; — p. 567 b : on range à tort sous un type « mouss-eau » *Cerfontaine moussè(t)*, etc., formes à reporter même colonne infra ; — p. 569, n. 9 : on a bien vu que le *BSW* 37 fait par erreur du *gm. mouss'ré* « mousse (plante) » un subst. fém. ; le *BSW*, 41, II, p. 186 (complément au lexique gaumais du même auteur), corrige implicitement cette donnée : « n. m. » ; — p. 570 a : on rejette l'explication par *J. HERBILLON*, *DBR*, 9, p. 46, de « *Wilhelmus az motes* » ; outre que *J. H.* n'a pas été affirmatif, il faut remarquer que les « mottes » sont isolées, que pour un toponyme on attendrait « d'az m. » et qu'on peut comparer les surnoms : « aux Brebis, aux Florins, Aporeas », etc. ; — p. 570 a, *mouteren*, n. 1, in fine : remarquer que le *lg. moutri*, t. de tanneur, a un sens différent des formes évoquant la moisissure ; cf. p. 583 a, où l'on maintient le *lg. moutri* à côté du fr. *meurtrir* (le cuir) ; — p. 570 b, *mudseken* > moy. fr. *musequin* « chopine » ; *mosquin* « esp. de chaudron », traité

sous *moespot*, p. 561 b, est-il différent? — p. 573 b, Faymonville *kæmôfier* « mâcher difficilement » rattaché à *muffel* d'après WARLAND : HAUST a corrigé cette explication, BTD, 16, p. 339-340 ; voyez p. 581 a, où, sous *murfen*, on range *kæmôfier* « mâchonner » ; — p. 576 a : réunir le type *moufe* « ferraille à l'extrémité du timon » pour Dombbras et en picard ; — p. 579 a : l'anc. w. *mamborneal* est rendu par « fils du tuteur » d'après le contexte (n. 5) ; mais *mambor* même peut n'être qu'un surnom ; cf. maintenant DBR, 15, p. 172-173 ; — p. 580 a, *murc* : aucun écho à l'explication romane de *mwèrgunê*, *mwèh'nê* par L. REMACLE, *Variat. h second.*, p. 106, et *DFL*, p. 496 a ; — p. 582 a, *murkelen* : étymon flamand pour le seul *mourkiné* « marmotter » de Jamioulx ; envisager aussi *dès-moulkiner*, *-mour-* « mettre en pièces » de La Louvière, *mourkiner* « danser, spécial^t à l'orgue » de COPPENS (plus, à Nivelles, d'après VW, 24, p. 123 : *dèsmodrkiner* « mettre en pièces »), *dèsmourkiner* « démolir ; battre au point de laisser qn. sur le carreau » du Gloss. de Braine ; — p. 583 b : pour *moudrére* « meurtrier » (qui se dit aussi à Jalhay, etc. : RbPhH, 22, p. 269), cf. HAUST, BTD, 16, p. 339, qui y voit un cas sujet en *-ator* ; — p. 584 b, n. 8 : *musdrir* [d'une *Vie de s^{te} Thais*] est-il bien de l'ancien wallon? ; — p. 587 a infra : noter que le verv. prononce *gon* (HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 110 ; WISIMUS, v^o « *gond* » [!]) ; — p. 589 a, *mutsje* : sur le malm. *moutche* désignant naguère une pièce de monnaie (½ Silbergroschen) cf. *Folk. Stav.-Malm.*, 10, p. 61-62, et 11, p. 138-148 ; — p. 592 a, *naaf* > Mons *dèsnafié*, La Louvière *dèsnafyî* « déguenillé » : comparer, t. 7, p. 1 b, sous *naff-* : Nivelles *nafyî* « bégayer », ib. et La Louvière *r'nafyî* « bafouiller » (auquel il faut sans doute ajouter *afyi* ou *avyi* « bredouiller » à Ellezelles : BDW, 4, 25 ; classé dans le FEW, 16, p. 111 b, sous **haf*)? ; — p. 593 : article *naet* pour *nâye* « limite d'une coupe de forêt », *al Nâye* « Lanaye », etc., qui corrige l'article **laida* de la p. 438, mais réserve le problème de *naie* « chiffon » ; — p. 596 b, *nagen* (all.) : *nag[u]iyi* « manger du bout des dents » à Dombbras, traité sans être rapproché du gm. *nakîr* « mordiller, grignoter » (cf. t. 7, p. 6 a), *dênakîr* (ib., p. 26 b) et *gnakîr* ; — p. 597 b : *nar* flam. pour *aar* [= *áar*] « sottés idées, lubie » de Gondécourt, qu'on peut maintenant appuyer par *nar* « lubie, idée bizarre » à Braine-le-Comte ; — p. 598 a, on renvoie à l'anc. w. *nallier* « lacet de cuir » [ou « lanière? »] de 1534, mais GRANDGAGNAGE cite aussi un anc. nm. *nalier*, *narlier*, qui, d'après sa source [Messager des sciences hist., 1857, p. 67, 68] n'est guère postérieur à 1330 ; — p. 599 a, Mons *naw* : SIGART n'indiquait

le mot que comme « usité seulement dans l'est de la province » ; ajoutons que le lg. *nawê* « paresseux » (pour VILLERS, à Malmedy, « vaurien ») est probablement dû à un jeu de mots avec *nawê* « noyau » (un diminutif en *-ellu* de *naw* pris au nl. n'étant guère possible) ; — p. 600 b : Châtillon [Ardennes fr.] *déniquer* « sortir en hâte de son lit » doit représenter « dénicher » ; — p. 601 a, *nock* : l'artésien *nocquet* est expliqué autrement p. 474 b (avec *loquet*, la note 1 de la p. 475 a se demandant la raison du *n-*) ; — p. 603 b, *nudeln* : d'où vient l'indication *noodles* pour Mons ? ; — p. 604 a, **ôdi* : *horw-ôdi* pour *Horrues* est bien douteux et les autres exemples, Germ. *Siedlung*, p. 15, ne sont pas plus convaincants, la graphie *-odium* (alternant parfois avec *-etum*) y paraissant mal interprétée ; — p. 604 b, *ohmgeld* : Lille (XIII^e-XV^e s.) *longhet* double Lille (1440) *longhelt*, v^o **loongelt*, p. 480 a, à supprimer ; — p. 605 a : « anc. hn. *ommeegang* » n'est pas dans les textes anciens publiés par COHEN, mais celui-ci emploie ce mot néerlandais bien connu pour évoquer les cortèges de Bruxelles et du pays flamand à la première page de son introduction ; — p. 606 a, *ongeling* : éviter ancien flandrien pour Tournai ; — p. 606 b, *overlander* : renonce-t-on à classer ici *averlant* « lourdaud », comme le fait VALKHOFF, p. 50 ? ; — **overlek* : on cite un mot flandrien qui serait « inusité » ; en fait VERMESSE note qu'*averlèque* « ne se dit presque plus », ajoutant un exemple montois de LETELLIER ; celui-ci, dans son Vocab. de l'*Armonaque de Mons* pour 1866, définit « *averlèque*, s. f., morceaux à manger, mais donnés ou pris furtivement ; ce mot est original et particulier au langage Montois » ; — p. 607 a, *paard* : écrire *pôdrone* le « *peau-de-ronne* » de DASNOY (que GRANDGAGNAGE ne fait que reproduire) ; on corrige ma reproduction de la forme de Belmont (Alsace) dans les DBR, 7, p. 144, à lire *pôdrin'*, non *pè-*, mais pourquoi de son côté l'auteur néglige-t-il l'z long ? ; — *packan* : cf. *pagan* (même sens), t. 7, p. 466 a ? ; voir à Liège « *Johans Paghans* » 1306 (*Cartulaire St-Lambert*, 3, p. 69), comme à Metz *paccan* dès 1319 ; — p. 615 b, n. 5 : pourquoi supposer une traduction de l'allemand dans *paquet de nerfs* ? ; — p. 615 b, *pakhuis* : distinguer les malm. *pagoûse* et stavelotain *pacoûs'* des formes dérivées d'un *pakhuis* néerlandais ; comp. t. 1, p. 201 b : Faymonville *bakhoûzer* et l.-d. *ol bacoûs(e)* ; — p. 616 a, **paler* : le moy. fr. *paleur* « arpenteur » ne peut-il être formé sur *paler* « garnir de pieux » (t. 7, p. 528 a, où l'on peut ajouter Jamioux *paler* « disposer des bois sur le chevalet » DBR, 5, p. 212) ? ; — p. 619, *penninc* et *pfenning* : je connais, pour Beau-

mont-Stavelot : *i louk'rint à on pèni* « ils regarderaient à un sou » ; — p. 619 a, *pendinge* : voir déjà les mêmes références plus quelque autres, t. 7, p. 556 b ; — plus bas, noter que la connaissance des *peperbol* et *peperkoek* flamandes est assez largement répandue ; voir même *pi(m)perbole* « sorte de pain d'épices » dans HÉCART ; il y a de plus les *pépèrnôt'* (nl. *pepernoot*), à Hognoul *pépèrneût'* ou *pi-*, que les Hesbignons et Brabançons rapportent du pèlerinage de Montaigu ; — p. 619 b, *peterman* : à propos de ce surnom des habitants de Louvain, notons que le pèlerinage des *pétréman'* ou Louvanistes à N.-D. de Basse-Wavre, ayant lieu le dimanche avant l'Ascension, a fait donner au lilas (fleurissant vers cette époque) le nom de *pétréman'* à Wavre et aux environs (cf. Roman Pays de Brabant, 1, 1913, p. 103-104) ; — p. 622 a, *pfote* : ne pas exclure le nl. *voet(en)* pour le lg. *toumer lès cwate fo(u)tènes è l'ér* ; — p. 622 b, *picke* : voir c. r. de l'an dernier à propos de *piquot*, t. 8, p. 455 a ; — p. 623 b, *passer [par] les piques* : voir aussi La Louvière *jé passer lès pikes èt lès pokes*, borain (Euvres de *Bosquétia*, p. xxxi) *passèy lès pikes èt lès makes*, à comparer au picard à *pic* et à *mache* « à grand effort » *FEW*, 8, p. 451 b, et les expressions wallonnes comprenant *pikes* et *makes* (ou *mikes*), ib., p. 466 a (plus COPPENS : *yèsse pike èt mike* « se disputer comme chien et chat ») ; — p. 624 a, *pink* : moy. fr. *pinche* « membre viril » (dans Cotgrave), considéré comme représentant *pince*, t. 8, p. 542 b ; — p. 624 b, *pispot* : cf. ci-dessus pour le tome 8, p. 546 a ; — p. 625 a : les données sur *pistolet* « petit pain allongé » montrent que l'auteur renvoie parfois plutôt à des notes de puristes qu'à des études fournissant d'utiles précisions sur la forme et la composition de nos *pistolèts* et illustrées de dessins : ainsi EMW, 1, p. 109, et *DL*, s. v. ; — p. 629 a, lg.-nm. *plake* « carré de jardin » : outre celle d'un dérivé comme *plakèt* (*DL*), je ne puis m'empêcher de regretter cette fois l'absence de *plaksou* (cf., pour Jalhay, CH. GASPARD, *Topon. de Fosse*, p. 10) ; — p. 629 b : rapprocher *placard* « doublage appliqué à une voile... » et, p. 627 b, *placarder* « doubler (une voile... » ; — p. 630 b, nm. *placage* « collage d'affiches » : lire *-adje* (mais la définition de PIRSOUŁ montre que le terme pouvait aussi figurer ailleurs : p. 627 b, à côté de lg. *plakèdje* « torchis », et p. 629 a, à côté du lg. désignant un « placage » de bois) ; — p. 632 a, *plage* : ici encore, l'article se serait heureusement enrichi s'il avait enregistré les dérivés *plouh'neús*, *-h'nont* du *DFL*, v^o « chétif » ; quant à Nivelles *ploukes* « scrofules », *ploukeús* « scrofuleux », rangés à côté de Nivelles *plauke* « épidémie ; humeurs froides », *plaukeú*

« personne atteinte d'humeurs froides », il faut y voir une rencontre et une confusion, avec le type « poche » ; cf. p. 637 b, sous *pocke*, nivellois *ploukes*, *ploukeû* ; — p. 632 b, *platt gesagt* : la notice de HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 307, mentionne d'autres déformations ; — p. 633 a, verv. *plevir* : d'après la source, il s'agit d'un terme d'« autrefois » (au contraire, à Piétrain, *aler plèvè* « se présenter devant le curé pour faire publier les bans de mariage, en parlant des fiancés ») ; plus loin, le verv. *plèvihèdje* est un archaïsme assez suspect de J. S. Renier (cf. *BTD*, 22, p. 453) ; de même, p. 633 b, le nm. *plédje* est une transcription en orthographe moderne d'un « *pleige* » ancien de ZOUDE ; — p. 634 a, nm. « *mèspèlègi*, cassé par l'âge ou le travail » : le brouillon de GRANDGAGNAGE montre qu'il s'agit d'une correction de « *mesplej* » d'après l'anc. fr. *mesplegié* ; mais cf. *mèsblotch*, gm. *mèplotch* dans FELLER, *Notes de philol. w.*, p. 348-349 ; — p. 635 b-636, *plock* et *plocken* : il n'est pas toujours facile de départager les termes empruntés et ceux qui représentent **pilucare*, comme le prouve la mention de quelques termes à ces deux notices (voire à *plock-*, t. 9, p. 75 b) ; — p. 636 b, *ploeg* : pour *plohè*, on cite : « *Lütt. ... (17. jh., Haust Alütt. 64)* » ; lire HAUST, *Les 3 plus anciens textes* ; remarquons que Haust était moins catégorique pour l'étymologie ; tenir compte de *plohè* « épervier » *DFL*, p. 186 b ? ; — *plooschen* : pour le nm. *splossi*, cf. ci-dessus à propos du t. 8, p. 485 b ; — p. 637 a, *plump* : malm. *plöp* « lourd, gros (d'une personne) » ; cf. t. 9, p. 97 a ; — p. 637 b, *pocke* : l'ard. *poqueuse* « jusquame », rappelons-le, a déjà été mentionné t. 8, p. 77 a, sous **pauta* ; — p. 639 a : verv. *potchâ* « homme sans caractère » n'est pas le fr. *pochard* « ivrogne » ; voir *DL*, v^o *potchâ* (et aussi FELLER, *BDW*, 10, p. 62, qui met justement en doute l'exactitude de la définition de XHOFFER) ; rappelons ce que nous avons dit l'an dernier du tourn. *poçk* classé t. 8, p. 54 a (remarque qu'appuie encore PONCEAU : « avoir une *poque* « être saoul ») (1).

— Voir aussi ci-dessus passim, notamment nos 131, 92-94, 133, 152, 182 et 191.

(1) Cet examen a tiré profit de notes de lecture de J. HERBILLON.

Index.

Les chiffres renvoient aux paragraphes

- André, Georges, 129.
 Arnould, Maurice-A., 73.
 †Baix, François, 43.
 Bal, Willy, 98, 108.
 Baldinger, Kurt, 217, 218.
 †Balle, Arthur, 150.
 Balon, Joseph, 50, 59.
 Barry, Félicien, 102.
 Bastin, Omer, 104.
 Baudot, Marcel, 184.
 Beaupain, Iwan, 208.
 †Bertrand, Jacques, 105.
 Blouard, René, 124.
 Boclinville, Jean, 40.
 Boileau, Armand, 152, 168.
 Bologne, Maurice, 156.
 Bourgeois, François, 44, 115.
 †Brogneaux, Paulin, 108.
 Brouette, Émile, 58, 78.
 Bruch, Josef, 221.
 Brulard, T., 84 bis.
 Bruwier, Marinette, 42.
 Buchet, Arsène, 27.
 Bury, Charles, 113.
 Carnoy, Albert, 157-162, 176.
 C. E., 190.
 Ceelen, F., 207.
 †Charlier, Gustave, 210.
 Christians, Ch., 46.
 Coens, Maurice, 36, 56.
 †Cohen, Gustave, 95.
 Collette, Henri, 190.
 Courtoy, Ferdinand, 60.
 Daan, Jo, 204.
 Dandrifosse, Ferdinand, 29.
 †Danhaive, Fernand, 6.
 Dantinne, Émile, 132.
 Dascotte, Robert, 203.
 Debrabandere, F., 189.
 Debrakeleer, L., 76.
 Delbouille, Maurice, 95, 131, 210.
 de Meyer, Maurits, 135.
 Delmelle, Joseph, 101.
 de Poerck, Guy, 227.
 de Ruette, Alphonse, 116.
 Desonay, Fernand, 95.
 de Tollenaere, F., 226.
 de Vinck, A., 119.
 de Vos, Ch., 147.
 de Vries, Jan, 170.
 de Walque, Jean, 145.
 Dewez, Léon, 109.
 Dhondt, J., (et collab.), 88.
 Discry, Fernand, 31, 33, 35, 37.
 Dittmaier, Heinrich, 172, 187.
 Doehaerd, Renée, 24.
 Douchamps-Lefèvre, Cécile, 51.
 Duby, Georges, 86.
 Dumortier, Gérard, 83.
 Durllet, Raymond, 151.
 Dussart, F., 46.
 Endepols, H. J. E., 200, 225.
 Évrard, Johanna, 131.
 Eylenbosch, Ernest, 205, 206.
 Fasseaux, Albert, 84.
 Fay, Georges, 105.
 Félix, W., 107.
 Flassdieck, Hermann M., 219.
 Fouché, Pierre, 193.
 Fouss, E.-P., 4.

- François, Jacques, 64.
 Froment, Arnould, 68, 150.
 Ganshof, F. L., 21.
 Gaspar, Charles, 152.
 Genicot, Léopold, 52.
 Gérard, Édouard, 67.
 Gorissen, Pierre, 53.
 Gossen, Carl Theodor, 222.
 Gougenheim, G., 152.
 Greverus, Ina-Maria, 136.
 Grigôr (Fré), 99.
 †Grootaers, L., 207, 226.
 Guiette, Robert, 95.
 Guillain, Camille, 48.
 Gysseling, Maurits, 165-167.
 Hankart, Robert, 20, 61, 112.
 †Hanon de Louvet, Robert, 70, 89.
 †Hans, H., 26.
 Hansotte, Georges, 30.
 Hardenberg, H., 41.
 Hardy, Joseph, 74.
 Haust, Jean, 95, 209, 211.
 Hélin, Étienne, 49.
 Hélin, Maurice, 95.
 †Henrotte, Nicolas, 111.
 Henry, Albert, 211, 215.
 Herbillon, Jules, 1, 3, 7, 10, 34, 91-93, 112, 141, 150, 154, 174-176, 179, 208, 216.
 Hermesdorf, B. H. D., 94.
 Hoebanx, J.-J., 72.
 Hoebeke, M., 163.
 Hommel, Luc, 95.
 Hoyoux, Jean, 153.
 Hubert, P., 117.
 Huisman, J. A., 188.
 Jacques, François, 54, 63.
 Jodogne, Omer, 180.
 Joris, André, 34.
 Keller, Hans-Erich, 223.
 Kilen-Tilman, M., 155.
 Kurris, F., 225.
 Laborne, Henri, 123.
 Lassance, Willy, 118, 121.
 Lebel, Paul, 154.
 Lecoy, Félix, 220.
 Legros, Élisée, 1, 2, 4, 7, 13, 99, 109-111, 178, 192, 200, 211, 212, 216.
 †Lejeune, Jean, 153.
 Lejeune, Rita, 95.
 Leloup, Albert, 99, 196.
 Lempereur, Émile, 102, 103, 106, 108.
 Léonard, Henri, 82.
 Léonard, Lucien, 100.
 Leys, Odo, 185, 186.
 †Libiez, Albert, 133.
 Lindemans, Jan, 164.
 Livingston, Ch. H., 220.
 Mahy, Georges, 39.
 Mak, J. J., 226.
 Maquet, Albert, 214.
 Maréchal, Lucien, 100.
 Marinus, Albert, 139.
 Marquet, Léon, 45.
 Martin, Jean, 69, 146, 148.
 Mc Donnel, E. W., 89.
 Mens, Alcantara, 89.
 Meurant, René, 125.
 Michaëlsson, Karl, 182.
 Montrieux, M.-Cl., 25.
 Mourin, Louis, 95.
 Nemery, Eugène, 62, 144.
 Niermeyer, J. F., 9.
 Nigard, Holger Olof, 138.
 Pétrez, Henri, 107, 198.
 Pinon, Roger, 5, 133, 137, 140.
 Piron, Maurice, 95-97, 112, 213.
 Piroton, S., 25.
 †Polain, Eugène, 131.

- Ponthir, Maurice, 15, 19.
 Remacle, Louis, 95, 194, 209.
 Remy, Paul, 95.
 Renard, Edgard, 18, 19, 90, 153.
 Renson, Jean, 202.
 Reuter, Pierre, 47.
 Robert, Warren E., 134.
 Roland, Edmond, 75, 80, 91.
 Roland, Joseph, 57.
 Roty, Carlos, 216.
 Rouhard-Chabot, Juliette, 55.
 Rousseau, Félix, 6, 66, 120.
 Ruelle, Pierre, 177, 195.
 †Schönfeld, Maurits, 154.
 Sindou, Raymond, 8, 141, 153,
 156, 183.
 Soudan, L., 77.
 †Soussigne, Alfred, 197.
 Stalpaert, Anny, 122.
 Staquet, Willy, 79.
 Stiennon, Jacques, 22.
 Stimm, Helmut, 152.
 Theys, Constant, 169.
 Thirion, L., 25.
 Thiry, Marc, 65.
 Thomas, Jacques, 195.
 Tirions, Raymond, 149.
 Tourneur, Victor, 143, 144.
 Toussaint, François, 28.
 Ussani, V., 95.
 Van Caeneghem, Raoul, 88.
 Van Coetsem, F., 226.
 van Cutsem, Henri, 106.
 Vandereuse, Jules, 5, 102, 126-
 128.
 van der Made, Raoul, 17, 32, 38.
 Van Derveeghde, Denise, 10, 23.
 †van Haudenard, Maurice, 130.
 Van Loey, A., 191.
 Vannérus, Jules, 142.
 van Overstraeten, Jozef, 181.
 van Schoute, Roger, 70, 71.
 †Verhulst, Louis, 4.
 Verriest, Léo, 81, 85, 86.
 †Villers, Augustin François,
 196.
 Vincent, Auguste, 173, 184.
 von Wartburg, Walther, 210,
 217, 221, 228.
 Wagner, R.-L., 194.
 Weisgerber, Leo, 171.
 Winnen, G., 224.
 Wyffels, Carlos, 87.
 Yans, Maurice, 11-13, 15.
 Yernaux, Jean, 14, 16.
 †Zen, Eudore, 114.
 Dialectes belgo-romans (c. r. des), 8.
 Eigen Schoon en De Brabander, 199.
 Luxemburger Wörterbuch, 201.
-

Table des matières.

| | |
|---|-----|
| Bibliographie générale | 213 |
| Aspects historiques | 216 |
| Textes anciens et études diverses : | |
| a. Travaux historiques, géographiques, etc. | 216 |
| b. Études concernant la langue ou les écrivains | 244 |
| Littérature dialectale | 248 |
| Folklore. Ethnographie | 252 |
| Toponymie | 264 |
| Anthroponymie | 278 |
| Dialectologie en général | 285 |
| Orthographe | 287 |
| Phonétique | 287 |
| Grammaire | 290 |
| Parémiologie | 290 |
| Lexicologie | 291 |
| Onomasiologie | 293 |
| Étymologie | 294 |
